
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08158213 6





Anne Thomson

Robertson

BX.

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.

L'HISTOIRE

DU RÈGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT,

Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire Romain, jusqu'au commencement du seizieme siecle.

Par M. ROBERTSON, Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME SIXIEME.



A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez
- SAILLANT & NYON, rue Saint-Jean-de-Beauvais.
- PISSOT, quai de Conty.
- DESAINT, rue du Foin-Saint-Jacques.
- PANCKOUCKE, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou.

M. DCC. LXXI.



L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.



LIVRE XI.

1552. Le 3 Août. Maurice marche en Hongrie contre les Turcs.

DÈS que le traité de Paſſau fut ſigné, Maurice, pour remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec Ferdinand, marcha vers la Hongrie à la tête de trente mille hommes. Mais les forces ſupérieu-

1552. res des Turcs, les mutineries que le manque de paye occasionna parmi ses soldats Allemands & Espagnols, & sa mésintelligence avec Castaldo qui ne lui cédoit qu'à regret le commandement général, l'empêcherent de rien exécuter qui fût digne de sa renommée ou avantageux au roi des Romains (*a*).

Le landgrave de Hesse recouvre sa liberté.

A peine s'étoit-il mis en marche, que le prince de Hesse le quitta avec ses troupes pour aller recevoir le landgrave son pere & lui remettre les rênes du gouvernement qu'il avoit pris depuis son absence. Mais la fortune n'étoit pas encore lasse de persécuter ce prince prisonnier. Reifenberg, homme entreprenant, qui de soldat étoit devenu colonel d'un bataillon de mercenaires à la solde de Hesse, les débaucha secrétement au jeune prince pendant sa marche, & les conduisit à Albert de

(*a*) Istuanhaffi, *hist. Hungar.* 228. Thuan. *lib.* 19, 371.

Brandebourg, qui ayant refusé d'accéder au traité de Passau, continuoit ses hostilités contre l'empereur. Malheureusement pour le landgrave, on apprit cette désertion au moment qu'à peine sorti de la citadelle de Malines où il étoit détenu, il n'avoit point encore passé les frontieres des Pays-Bas. La reine de Hongrie qui y commandoit au nom de son frère, croyant ce prince coupable de la violation d'un traité auquel il devoit sa liberté, le fit arrêter & le remit une seconde fois entre les mains du même capitaine Espagnol qui l'avoit gardé pendant cinq ans avec la plus sévere vigilance. Ainsi Philippe livré de nouveau à toutes les horreurs de la prison, perdit bientôt le courage que lui avoit rendu le court intervalle de sa liberté, & tomba dans le désespoir, se croyant condamné à une captivité éternelle. Cependant l'empereur ayant appris que le landgrave & son fils n'avoient point de

1552.

1552. part à la défection des mercenaires de Reifenberg, donna des ordres pour relâcher son prisonnier, & Philippe fut enfin délivré de la captivité où il avoit langui si longtemps (*a*). Mais quoiqu'il fût rétabli dans ses Etats, ses souffrances passées sembloient avoir éteint la vigueur & l'activité naturelle de son esprit. Ce prince, auparavant le plus hardi & le plus entreprenant des souverains de l'Empire, devint le plus timide & le plus circonspect; il passa le reste de ses jours dans le repos & l'indolence.

L'électeur de Saxe est aussi relâché de sa prison.

L'électeur de Saxe déchu de ses dignités, obtint aussi sa liberté par la paix de Passau. L'empereur forcé d'abandonner le projet de détruire la religion Protestante, n'avoit plus de raisons pour le retenir prisonnier: d'ailleurs pour regagner l'attachement & la confiance des Allemands

(*a*) Sleid. 573. Belcarii, *comment.* 834.

dont les ſecours lui étaient néceſſaires dans l'entrepriſe qu'il méditoit contre la France, le meilleur moyen étoit de relâcher un prince qui ne s'étoit pas moins attiré d'eſtime par ſon mérite, que de compaſſion par ſes malheurs. Jean Frédéric reprit donc poſſeſſion de cette partie de ſon territoire, qui lui avoit été réſervée lorſque Maurice s'empara de ſon électorat. Le changement de fortune n'affoiblit point cette grandeur d'ame qui avoit fait admirer Frédéric dans un état plus brillant & plus heureux, & qu'il avoit ſu conſerver même dans ſa priſon: & il vécut encore pluſieurs années avec cette haute réputation qu'il s'étoit acquiſe à ſi juſte titre. 1552.

L'empereur prend la réſolution d'attaquer la France.

Cependant la perte de Metz, de Toul & de Verdun, affligeoit vivement l'empereur. Accoutumé à terminer à ſon avantage toutes ſes guerres contre la France, il crut qu'il y alloit de ſa gloire à ne pas ſuccomber dans celle-ci, & que ce ſeroit une tache flétriſſante

1552. pour son regne que de laisser sans retour démembrer de l'empire un domaine de cette importance. Son intérêt n'y étoit pas moins engagé que son honneur. Comme cette frontiere de la Champagne se trouvoit plus ouverte qu'aucune autre province de France, c'étoit par-là qu'il avoit toujours pénétré dans ce royaume. Mais si Henri venoit à garder ses dernieres conquêtes, la France gagnoit une barriere formidable du côté où elle avoit été jusqu'alors le plus foible. En même temps, l'empereur y perdoit toute la sureté que ces trois villes donnoient à son ennemi ; car auparavant elles couvroient son pays, & en les perdant, ses propres places, qui n'étoient que peu fortifiées, restoient exposées à une invasion. C'est ce qui détermina Charles à tenter de les recouvrer ; & les préparatifs qu'il avoit faits contre Maurice & ses alliés le mirent en état d'exécuter promptement sa résolution.

La paix de Passau ne fut pas

plutôt conclue, que honteux de sa retraite à Villach, il s'avança vers Ausbourg, à la tête d'un corps considérable d'Allemands à sa solde, & de toutes les troupes qu'il avoit tirées de ses Etats d'Italie & d'Espagne. Plusieurs des bataillons que les confédérés venoient de congédier, passerent à son service, & il engagea même quelques princes de l'Empire à se joindre à lui avec leurs vassaux. Pour mieux cacher la destination d'un armement si formidable qui pouvoit inquiéter la France & la mettre sur ses gardes, il fit courir le bruit qu'il marchoit en Hongrie pour secourir Maurice contre les infideles. Dès qu'il se fut avancé vers le Rhin, ce prétexte ne pouvant plus avoir lieu, il publia qu'en qualité de chef de l'Empire, obligé de réprimer les vexations d'un de ses membres, il alloit châtier Albert de Brandebourg qui ravageoit ce canton.

1552. Ses préparatifs pour la guerre.

Mais les François avoient trop appris à leurs dépens à se défier des

1552.

Précautions de la France pour défendre Metz.

artifices de Charles, pour ne pas épier avec ſoin tous ſes mouvemens. Henri devina bientôt le véritable objet de ces grands préparatifs, & réſolut de défendre ſes importantes conquêtes, avec autant de vigueur qu'on pouvoit en mettre à les lui arracher. Prévoyant que tout le poids de la guerre tomberoit d'abord ſur Metz, & que du deſtin de cette ville dépendroit celui de Toul & de Verdun, il nomma pour y commander durant le ſiege, François de Lorraine, duc de Guiſe, que la gloire & la ſûreté de ſon propre pays engageoient à bien défendre cette place. On ne pouvoit pas mieux choiſir. Le duc joignoit à toutes les qualités qui tiennent au courage, cette ſagacité & cette préſence d'eſprit qui rendent un homme propre au commandement. C'étoit une de ces ames héroïques, qui n'aimant que les grandes entrepriſes, aſpirent à la renommée par des actions d'éclat. Il fut charmé de trouver dans la commiſſion

François de Lorraine duc de Guiſe, eſt nommé gouverneur de la ville.

périlleuſe qu'on lui confioit, une occaſion de déployer ſes rares talens aux yeux de ſes propres compatriotes, bien diſpoſés à y applaudir. L'eſprit belliqueux qui diſtinguoit alors la nobleſſe Françoiſe & qui lui faiſoit regarder l'inaction comme honteuſe, toutes les fois qu'il y avoit de la gloire à acquérir; cet eſprit d'émulation fit accourir de toutes parts ſous les drapeaux d'un chef ſi propre à ſervir de modele & de guide dans le chemin de la victoire. Pluſieurs princes du ſang, beaucoup de gentilshommes du premier rang & tous les jeunes officiers qui purent en obtenir la permiſſion du roi, ſe jetterent dans Metz en qualité de volontaires. Leur préſence donna un nouveau courage à la garniſon, & le duc de Guiſe eut l'avantage de n'avoir à commander qu'à des hommes empreſſés de ſe ſignaler. 1552.

Mais quelle que fût ſon ardeur à ſe charger de cette entrepriſe, il trouva Metz, à ſon arrivée, dans

Il ſe prépare à une vigoureuſe défenſe.

1552. une si mauvaise situation qu'un courage moins intrépide que le sien eût désespéré de la sauver : il trouva une ville d'une enceinte considérable, de grands fauxbourgs, des murailles foibles & sans fortifications, des fossés étroits, de vieilles tours, au lieu de bastions, trop éloignées entr'elles pour défendre le mur qui les séparoit; tous ces défauts furent réparés aussi bien que le temps le permit. Le duc fit raser les fauxbourgs sans épargner les monasteres & les églises, même celle de saint Arnulphe où plusieurs rois de France étoient ensevelis. Mais afin d'éviter les reproches d'impiété où pouvoit l'exposer la destruction de ces pieux édifices & la profanation des tombeaux, il fit transporter dans une église de la ville, les vases sacrés, & les cendres des rois, avec toutes les solemnités d'une procession, qu'il précéda lui-même tête nue & une torche à la main. Il fit abattre aussi les maisons trop voisines des murs. On élargit, on nétoya les fossés; on

rétablit les anciennes fortifications 1552.
& l'on en construisit de nouvelles. Comme tous ces ouvrages exigeoient la plus grande célérité, le duc y travailla de ses propres mains. Les Officiers & les volontaires suivirent son exemple; & les soldats voyant leurs chefs partager les travaux, supporterent gaiement les plus rudes fatigues. En même temps on obligea toutes les personnes inutiles à sortir de la place. On remplit les magasins de munitions de guerre & de bouche; les moulins furent brûlés, & l'on détruisit les grains & les fourrages à quelques milles aux environs. Les citoyens eux-mêmes ne montrerent pas moins d'ardeur que les soldats, à seconder ce général, tant ses manieres simples & populaires lui donnoient d'ascendant sur les esprits. Le zele qu'il avoit su leur inspirer, l'emportant sur l'intérêt personnel, ils virent, sans témoigner le moindre regret, leurs biens, leurs maisons & les édifices publics sacrifiés à la nécef-

1552. fité de repousser l'ennemi (*a*).

Charles s'avance vers Metz. Cependant l'empereur, après avoir rassemblé toutes ses forces, continua de marcher à Metz. En traversant les villes du Rhin, il vit les tristes marques des ravages que les troupes d'Albert avoient faits dans cette contrée. A l'approche de l'empereur, Albert se retira dans la Lorraine, comme s'il eût voulu se joindre au roi de France, dont il avoit déja mis les armes sur tous ses étendarts. Quoiqu'il fût à la tête de vingt mille hommes, sa situation ne lui permettoit pas d'en venir aux mains avec les impériaux (*b*) dont l'armée étoit au moins de soixante mille hommes, & l'une des plus belles que ce siecle eût vues dans les guerres d'Europe.

Il investit la ville. La conduite du siege sous les ordres de l'empereur fut confiée au

(*a*) Thuan. 11, 387.
(*b*) Natal. comitis, *hist.* 127.

duc d'Albe, secondé du marquis de 1552.
Marignan & des plus habiles généraux d'Italie & d'Espagne. Comme on étoit alors à la fin d'Octobre, ils représenterent qu'il y avoit beaucoup de risques à commencer dans une saison si avancée une expédition qui ne pouvoit manquer de traîner en longueur; mais Charles trop obstiné pour abandonner son opinion, d'ailleurs se fiant pour le succès de son entreprise, à ses grands préparatifs, ordonna qu'on investît 19 Octobre.
la ville. Dès que le Duc d'Albe parut, un corps considérable de François fit une sortie, attaqua son avant-garde avec fureur, la mit en désordre, & tua ou fit prisonnier un grand nombre d'impériaux. Ce début qui montroit & l'habileté des officiers & la valeur des troupes, fit sentir aux assiégeans à quels ennemis ils avoient affaire, & combien les moindres avantages pourroient leur coûter. La place fut cependant investie; on ou-

1552. vrit des tranchées, & tous les travaux commencerent.

Les deux partis s'efforcent à l'envi de gagner Albert de Brandebourg.

Mais des deux côtés, l'attention se porra sur Albert de Brandebourg. Chaque parti tâchoit de gagner ce prince, qui se tenoit dans le voisinage, avec l'irrésolution d'un homme, qui n'étant gouverné par aucun principe, flottoit entre des intérêts opposés. La France lui faisoit des offres très-avantageuses, & les impériaux n'épargnoient aucune des promesses qu'ils croyoient propres à le tenter. Enfin, après avoir longtemps balancé, il se décida pour Charles, dont la faveur pouvoit lui procurer des avantages plus immédiats & plus solides. Le roi de

4 Novemb. France qui commençoit à s'en défier, avoit chargé le duc d'Aumale, frere de Guise, de veiller de près sur ses mouvemens. Mais Albert tomba à l'improviste sur un corps de troupes qui l'observoit, le mit en déroute, tua beaucoup d'officiers, blessa d'Aumale lui-même & le fit prisonnier. Après cette victoire, ce

prince marcha en triomphe vers Metz & se joignit à l'empereur avec ses troupes. Ce monarque, en considération de cette action & d'un renfort si considérable, lui pardonna le passé, & lui garantit la possession des territoires qu'il avoit usurpés pendant la guerre (*a*). 1552.

Brave défense du duc de Guise & de sa garnison.

Le duc de Guise, quoique profondément affligé du malheur de son frere, ne rallentit rien de sa vigueur à défendre la ville. Il fatiguoit les assiégeans par de fréquentes sorties, où ses officiers étoient si jaloux de se distinguer, que toute son autorité pouvoit à peine contenir l'impétuosité de leur courage. Il se vit même obligé plus d'une fois de fermer les portes de la ville & d'en cacher les clefs pour empêcher les princes du sang & la haute noblesse d'aller insulter l'ennemi. Les impériaux, de leur côté,

(*a*) Sleid. 575. Thuan. *lib.* 11, 389, 392.

1552. attaquoient la place par différens endroits à la fois. Mais l'art des sieges n'étoit pas encore parvenu à ce degré de perfection, où il fut porté vers la fin du seizieme siecle dans la longue guerre des Pays-Bas. Après des travaux sans relâche de plusieurs semaines, à peine les assiégeans pouvoient-ils se flatter d'avoir fait quelques progrès. Les breches que leur artillerie avoit faites durant le jour, se trouvoient réparées pendant la nuit, ou de nouvelles fortifications s'élevant soudain sur les ruines des anciennes, les menaçoient de fatigues & de périls nouveaux. L'empereur outré de cette opiniâtre résistance, quitta Thionville où la goutte l'avoit retenu jusqu'alors, & tout malade qu'il étoit encore, il se rendit en litiere à son camp, afin d'animer les soldats par sa présence. En effet on pressa le siege, & l'on redoubla d'efforts à son arrivée.

20 Novem.

Etat fâcheux de l'armée impériale.

Mais la rigueur de la saison se faisant déja sentir, le camp étoit tan-

tôt inondé de pluie, tantôt couvert 1552.
de neige. Les vivres y devenoient d'autant plus rares, qu'un corps de cavalerie Françoise rodoit aux environs, interceptoit les convois, ou du moins en troubloit & en retardoit l'arrivée. Les maladies commencerent à gagner les soldats, surtout les Italiens & les Espagnols, peu accoutumés à des temps si rudes. Il en mourut beaucoup, & plusieurs furent hors d'état de servir. Cependant les breches paroissant praticables, l'Empereur résolut de hasarder un assaut général. Ce fut encore contre l'avis de ses meilleurs officiers, qui se récrioient sur l'imprudence d'attaquer avec des troupes affoiblies & découragées une garnison nombreuse commandée par tout ce qu'il y avoit de plus brave dans la noblesse françoise. Le duc de Guise jugeant du dessein des ennemis par le mouvement extraordinaire qu'il remarquoit dans leur camp, disposa toutes ses troupes à les recevoir. Elles parurent aussi-

1551. tôt ſur les murs & ſur les bréches avec une contenance ſi aſſurée, & ſi bien diſpoſé à repouſſer les aſſaillans, que ceux-ci, au lieu d'avancer au ſignal de la charge, demeurerent immobiles, dans le ſilence & l'abattement. L'empereur qui s'apperçut du découragement de ſon armée, ſe retira bruſquement dans ſa tente, & ſe plaignit de ſe voir trahi par des ſoldats qui méritoient à peine le nom d'hommes (*a*).

L'Empereur change ſon plan d'attaque.

Quoique vivement affligé & humilié de cet affront, Charles n'abandonna point le ſiege; mais ſe contentant de changer ſon plan d'attaque, il fit ceſſer le feu de l'artillerie, réſolu d'employer la ſappe, dont la voie étoit plus lente, mais plus ſûre. Cependant la pluie & la neige continuant de tomber, ceux qu'on avoit chargés de ce travail, endurerent des fatigues incroyables; le duc de

(*a*) Thuan. 397.

Guise, aussi habile que brave, éventoit & faisoit manquer toutes les mines. Charles sentit qu'il étoit impossible de combattre plus long-temps & contre les rigueurs de la saison, & contre des ennemis qu'on ne pouvoit vaincre ni par force, ni par adresse. Il voyoit d'ailleurs ses troupes en proie à une maladie contagieuse, qui lui enlevoit chaque jour un grand nombre d'officiers & de soldats; enfin obligé de céder aux sollicitations de ses généraux qui le conjuroient de sauver les restes de son armée par une prompte retraite: « La fortune, » dit-il, est comme toutes les » femmes; elle accorde ses faveurs » à la jeunesse, & dédaigne les che- » veux blancs ». 1552.

Aussi-tôt il donna les ordres pour lever le siege, qui lui avoit coûté cinquante-six jours de travaux, pendant lesquels il avoit perdu plus de trente mille hommes, tant par les maladies que par le fer des ennemis. A peine le duc de Guise se fût

26 Décem. Il est obligé de lever le siege.

1552. apperçu du dessein des impériaux ; qu'il prit des promptes mesures, afin de les inquiéter dans leur retraite. Plusieurs corps de cavalerie & d'infanterie furent détachés pour harceler leur arriere-garde, & pour enlever les traîneurs. La marche de l'armée se fit dans un tel désordre, qu'on pouvoit l'attaquer sans risque & lui tuer beaucoup du monde. Mais au moment que les François sortoient de la ville, le spectacle le plus affreux changea toute leur furie en sentimens de compassion. Le camp des impériaux étoit couvert de malades, de blessés, de morts & de mourans. On voyoit toutes les routes jonchées de malheureux qui, ayant fait de vains efforts pour s'échapper, étoient retombés de foiblesse & périssoient faute de secours. Ils reçurent de leurs ennemis tous les bons offices que leurs amis ne pouvoient leur rendre. Le duc envoya des vivres pour ceux qui étoient tourmentés de la faim ; il chargea des

Ruine de l'armée impériale & générosité des François.

chirurgiens de prendre ſoin des malades & des bleſſés. Les uns furent conduits dans les villages d'alentour ; & les autres, hors d'état d'être tranſportés ſi loin, furent mis dans les hôpitaux de la ville, préparés pour ſes ſoldats. A meſure qu'ils ſe rétabliſſoient, il les renvoyoit chez eux ſous une bonne eſcorte, avec de l'argent pour les frais de leur voyage. Ces actes d'humanité, ſi rares dans un ſiecle où la guerre ſe faiſoit avec plus d'acharnement & de férocité que de nos jours, mirent le comble à la réputation que le duc de Guiſe avoit ſi bien méritée dans la glorieuſe défenſe de Metz, & les vaincus eux-mêmes exalterent ce héros, à l'envi de ſes compatriotes (*a*). 1552.

(*a*) Sleid. 575. Thuan. *lib.* 11, 389, &c. Le pere Daniel, *hiſt. de France*, tom. 3, 392. Le pere Daniel a pris la relation qu'il a faite de ce ſiege dans le journal du ſieur de Salignac qui y étoit préſent. *Natal. comit.* hiſtor. 376.

1552. Mauvais état des affaires de l'empereur en Italie.

Cette année fut la plus malheureuse du regne de l'empereur ; il essuya encore d'autres pertes en Italie. Pendant son séjour à Villach, il s'étoit adressé à Côme de Médicis pour lui emprunter deux cent mille écus ; mais son crédit étoit alors si borné, que pour en obtenir cette somme peu considérable, il fut obligé de lui céder la principauté de Piombino. Cette cession, en ôtant à Charles le seul établissement qu'il eût en Toscane, mit la souveraineté de Côme hors de toute dépendance. Mais pendant qu'il étoit réduit à sacrifier ainsi son territoire, son ambition éprouva un coup plus sensible dans la perte de Sienne, occasionnée par la mauvaise conduite de don Diegue de Mendoza (*a*).

Révolte de Sienne.

Ainsi que la plupart des grandes villes d'Italie, Sienne se gouvernoit depuis long-temps en république

(*a*) Thuan. *lib.* 11, 376.

ſous la protection de l'empire. Mais ſe trouvant déchirée par ces diſſentions entre la nobleſſe & le peuple qui diviſoient alors tous les Etats libres de l'Italie, la faction du peuple, qui avoit pris le deſſus, ſupplia l'empereur de ſoutenir la nouvelle adminiſtration qu'elle avoit établie, & reçut même dans la ville un petit corps de ſoldats Eſpagnols que Charles y avoit envoyé pour maintenir l'exécution des loix & la tranquillité publique. Le commandement de ces troupes fut donné à Mendoza, alors ambaſſadeur de l'empereur à Rome. Cet officier ſut perſuader à la multitude toujours crédule, qu'en bâtiſſant une citadelle dans Sienne, il les garantiroit pour jamais des attentats de la nobleſſe. Comme il eſpéroit par ce moyen mettre la ville entre les mains de Charles, il preſſa cet ouvrage avec la plus grande célérité. Mais avant que la fortereſſe fût achevée, il leva le maſque; & ſe laiſſant aller

1552.

1552. à son caractere naturellement hautain & dur, il traita les citoyens avec la derniere insolence. Les soldats de la garnison mal payés, comme l'étoient communément les troupes de l'empereur, vivoient à discrétion chez les habitans, & s'y portoient aux plus grands excès.

Les Siennois demandent du secours à la France.

Tant d'outrages ouvrirent enfin les yeux aux Siennois. Convaincus qu'il falloit parer le coup mortel qu'on vouloit porter à leur liberté, avant que les travaux de la citadelle fussent achevés, ils eurent recours à l'ambassadeur de France à Rome, qui leur promit du secours & la protection de son maître. Le péril commun fit bientôt cesser toutes les anciennes animosités. On envoya des députés aux nobles exilés, pour les inviter à venir sauver la patrie de la servitude dont elle étoit menacée. Il n'y avoit pas un moment à perdre; on prit des mesures promptes & sûres, & elles furent exécutées avec vigueur. Les citoyens coururent

rent aux armes; les exilés & tous leurs partisans entrerent par différens côtés de la ville, avec quelques troupes qu'ils avoient rassemblées, plusieurs corps de mercenaires à la solde de la France, parurent pour les seconder. Les Espagnols, quoique surpris & fort inférieurs en nombre, se défendirent avec beaucoup de courage; mais enfin n'ayant ni l'espoir d'être secourus, ni celui de pouvoir tenir long-temps dans un fort qui n'étoit qu'à moitié construit, ils prirent le parti de l'abandonner. A peine en furent-ils sortis, que le Siennois le raserent jusqu'aux fondemens, afin qu'il ne restât aucun vestige de cet odieux monument, élevé pour leur esclavage. Dès ce moment, renonçant à toute liaison avec l'empereur, ils envoyerent des ambassadeurs au roi de France pour lui rendre graces de leur liberté, & le prier de leur en assurer la jouissance, en continuant d'honorer de 1552.

1552. sa protection leur république (a).

Descente des Turcs dans le royaume de Naples.

Ces disgraces de Charles furent suivies d'un événement plus fâcheux encore. La févere administration de don Pedre de Tolede, viceroi de Naples, avoit rempli ce royaume de murmures & d'aversion contre le gouvernement. Le prince de Salerne, chef des mécontens, s'étoit retiré à la cour de France, où tout ce qui haïssoit l'empereur & ses ministres, étoit sûr de trouver de la protection & des secours. Prenant le langage avantageux de tous les réfugiés de son rang, il s'étoit vanté d'avoir beaucoup de partisans & assez de crédit sur les esprits, pour mettre Henri en possession de Naples ; il assura à ce monarque que s'il vouloit y entrer, il y trouveroit un parti puissant

(a) Pacci memorie de Siena, vol. 3, p. 230, 261. Thuan. 375, 377, &c. Paruta. *hist. venet.* 267. *Mém. de Ribier.* 424, &c.

prêt à se joindre à lui. Mais en 1552.
profitant de cette ouverture, le roi ne crut pas devoir uniquement s'en rapporter aux promesses du prince de Salerne pour le succès d'une pareille entreprise. A l'exemple de son pere, Henri avoit toujours ménagé Soliman, comme le plus redoutable ennemi qu'il pût opposer à l'empereur. Il le sollicita donc d'envoyer une puissante flotte dans la Méditerranée, pour seconder son invasion. Sa demande fut bien accueillie du Sultan, qui étoit alors fort irrité des hostilités de la maison d'Autriche en Hongrie. Il fit équiper cent cinquante vaisseaux, qui devoient faire voile, au temps marqué par son allié, afin de favoriser les opérations des François. Le commandement de cette flotte fut donné au corsaire Dragut, officier qui s'étoit formé sous Barberousse, & qui ne le cédoit guere à un si grand maître, en courage, en talens ni même en bonheur. Il parut sur les côtes de la Calabre au temps

1552. dont on étoit convenu, fit plusieurs descentes, saccagea, brûla beaucoup de villages, & venant ancrer dans la baie de Naples, répandit la consternation dans toute la ville. Cependant la flotte françoise, retenue par quelqu'accident que les historiens n'ont pas expliqué, n'arriva point au terme prescrit. Après l'avoir attendue vingt jours, sans en recevoir aucune nouvelle, les Turcs reprirent la route de Constantinople, & le viceroi se trouva délivré de la crainte d'une invasion qu'il n'étoit pas en état de repousser *(a)*.

1553. L'empereur est vivement affligé du mauvais état de ses affaires.

La France qui n'avoit jamais causé tant d'alarmes à l'empereur, montra une joie immodérée des succès de cette premiere campagne. Charles accoutumé à une longue suite de prospérités, ressentit vivement ses revers, & se retira de Metz, dans les Pays-Bas. Aban-

(a) Thuan. 375, 380. *Mém. de Ribier*, II, 403. Giannone.

donné de la fortune au déclin de l'âge, tourmenté par les douleurs de la goutte, qui avoient totalement abattu la vigueur de son tempérament, il devint chagrin, d'un accès difficile & souvent incapable d'application. Cependant dès qu'il jouissoit de quelqu'intervalle de santé, toutes ses pensées se tournoient vers la vengeance; il méditoit toujours les moyens d'humilier la France & d'effacer la tache faite à sa renommée & à la gloire de ses armes. Depuis que la paix de Passau avoit déconcerté ses anciens projets d'ambition, les affaires de l'Empire n'occupoient plus que le second rang dans son esprit, & sa haine pour la France devint sa plus forte passion. 1553.

Cependant l'ambition inquiete d'Albert de Brandebourg excita cette année de grands troubles en Allemagne. Ce prince avoit perdu beaucoup de troupes au siege de Metz; mais l'empereur qui vouloit reconnoître les services importans

Violences commises par Albert de Brandebourg.

1553. qu'il en avoit reçus dans cette occasion, ou peut-être fomenter la division parmi les princes de l'Empire, lui paya toutes les sommes qu'il lui devoit, & par-là le mit en état de se former une armée aussi nombreuse qu'auparavant, avec les débris de celle que les impériaux avoient congédiée. Les Evêques de Bamberg & de Wurtzburg ayant sollicité la chambre impériale d'annuller par son autorité les conditions iniques qu'Albert les avoit obligé de signer, ce tribunal d'une voix unanime les déclara libres de ces engagemens extorqués par la force, & défendit à Albert d'en poursuivre l'exécution, exhortant tous les princes de l'Allemagne à lui faire la guerre, s'il persistoit dans ses injustes demandes. Albert opposa à ce décret, que ses transactions avec les deux prélats avoient été confirmées par l'empereur, en récompense de ce qu'il s'étoit joint à l'armée impériale devant Metz; & pour intimider

ſes antagoniſtes & les convaincre qu'il n'abandonneroit point ſes prétentions, il mit des troupes en marche, dans le deſſein de s'emparer des territoires qu'on lui diſputoit. On propoſa pluſieurs expédiens ; on fit diverſes tentatives pour empêcher que la guerre ne ſe rallumât en Allemagne. Mais Albert, que ſon caractere bouillant portoit aux plus audacieuſes entrepriſes & qui ne doutoit jamais du ſuccès, même dans les entrepriſes les plus biſarres, rejetta avec dédain toutes les ouvertures raiſonnables d'accommodement. 1553.

Il eſt condamné par la chambre impériale.

Ainſi la chambre impériale porta ſon décret, & requit l'électeur de Saxe & pluſieurs autres princes nommément, de prendre les armes pour le faire exécuter. Maurice & ſes alliés ſe chargerent volontiers de ſoutenir l'autorité de ce tribunal, d'où dépendoit la tranquillité publique. Ils ſentirent qu'il falloit, ſans perdre de temps, arrêter les uſurpations d'un prince ambitieux

1553. qui ne connoissoit d'autres maximes que celles de son intérêt, ni d'autre guide que la fougue de ses passions. L'empereur étoit soupçonné d'encourager Albert dans ses procédés injustes & violens, & même de lui fournir en secret des secours. C'étoit un rival qu'il donnoit à Maurice, & dont il pouvoit se servir à la premiere occasion pour balancer le crédit que celui-ci s'étoit acquis dans l'Empire (*a*).

2 Avril. Maurice est mis à la tête d'une confédération contre Albert.

Les plus puissans princes de l'Allemagne formerent aussi-tôt contre l'usurpateur une ligue dont Maurice fut déclaré généralissime. La résolution d'Albert n'en fut point ébranlée; mais comme il sentoit l'impossibilité de résister à tant de forces réunies, il se hâta d'en prévenir la jonction, en marchant d'abord contre Maurice, l'ennemi qu'il

(*a*) Sleid. 585. *Mém. de Ribier*, II, 442. Arnoldi. *vita Maurit. ap. Menken.* II, 1242.

craignoit le plus. Ce fut un bonheur pour les alliés que d'avoir confié leurs affaires à un prince si habile. Animés par son autorité & son exemple, leurs préparatifs se firent avec une célérité, dont les confédérations sont rarement capables; & par-là Maurice se vit en état de s'opposer à Albert, avant que celui-ci eût fait des progrès considérables. 1553.

Il attaque Albert.

Les deux armées se rencontrerent à Sieverhausen dans le duché de Lunebourg; elles étoient chacune environ de vingt-quatre mille hommes. La haine personnelle qui animoit les deux chefs, ne leur permit pas de rester long-temps dans l'inaction.

9 Juillet.

Les troupes partageant leur impatience, marcherent fiérement au combat. On y porta de part & d'autre le plus grand acharnement, & les généraux furent si bien profiter des moindres avantages, que le sort de la bataille resta longtemps douteux, chacun gagnant du terrein alternativement sur son

1553. L'armée d'Albert est défaite.

ennemi. Enfin la victoire se déclara pour Maurice dont la cavalerie étoit plus nombreuse. L'armée d'Albert mise en déroute, laissa quatre mille morts sur le champ de bataille ; son camp, son bagage & son artillerie resterent au pouvoir des vainqueurs. Cet avantage leur coûta cher. Leurs meilleures troupes y perdirent beaucoup de monde : deux fils du duc de Brunsvick, un duc de Lunebourg & plusieurs personnes de distinction, resterent au nombre des morts *(a)*. Mais la perte de Maurice fit bientôt oublier toutes les autres. Ce prince, en conduisant pour la seconde fois à la charge un corps de cavalerie qui avoit plié, reçut dans le ventre une balle de pistolet, & mourut

Maurice est tué dans la bataille.

(a) Historia pugnæ infelicis inter Maurit. & Albert. Thom. Wintzen auctore, apud Scard. 11, 559. Sleid. 583. Ruscelli, *épitres aux princes*, 154. Arnoldi, *vita Maurit.* 1245.

de cette blessure deux jours après la bataille, dans la trente-deuxieme année de son âge, & six ans après son élévation à l'électorat. 1553.

Son caractere.

Maurice doit certainement occuper la place la plus distinguée parmi les personnages qui figurent dans l'histoire de ce siecle guerrier, où les grands événemens & les révolutions soudaines faisoient éclorre de grands talens & leur ouvroient une vaste carriere. Si, d'un côté, son excessive ambition, sa dissimulation profonde & l'injuste usurpation des titres & des Etats de son parent, le priverent des éloges qu'on doit à la vertu; de l'autre, sa prudence à concerter ses mesures, sa vigueur à les exécuter, & son bonheur constant dans toutes ses entreprises, le mettent du moins au rang des grands princes. Dans un âge où l'impétuosité des passions l'emporte ordinairement sur la prudence, où le plus grand effort d'un génie, même du premier ordre, se borne à concevoir un projet hardi,

1553. & à l'exécuter avec promptitude & avec courage, il ſut former & ſuivre un plan très-compliqué, qui trompa le prince le plus artificieux de l'Europe. L'empereur étoit preſque parvenu à un deſpotiſme illimité ; ce fut dans ce moment que Maurice avec des forces qui ſembloient bien au-deſſous de tant d'audace, l'obligea de renoncer à ſes uſurpations, & qu'il établit non-ſeulement la liberté de conſcience, mais encore la liberté civile de l'Allemagne, ſur des fondemens qui ſont reſtés juſqu'ici inébranlables. Sa conduite, à la vérité, excita quelque temps la défiance des proteſtans & le reſſentiment des catholiques ; mais il ſut enſuite ménager les uns & les autres avec tant d'adreſſe, qu'aucun prince de ſes contemporains n'eut un crédit égal dans les deux partis, & qu'il en fut regretté généralement, comme le défenſeur le plus puiſſant & le plus fidele de

la constitution & des loix de son pays. 1553.

Albert continue la guerre.

La mort de Maurice ayant répandu la consternation parmi ses troupes, les empêcha de profiter de leur victoire. Cependant Albert, que son courage impétueux & sa prodigalité rendoient l'Idole d'un ramas d'aventuriers qui s'embarrassoient peu de la justice de sa cause, eut bientôt rassemblé ses forces dispersées ; se trouvant, par de promptes recrues, à la tête de quinze mille hommes, il renouvella ses déprédations avec plus de fureur que jamais. Mais Henri de Brunsvick qui avoit pris le commandement de l'armée des alliés, défit ce prince dans une seconde bataille presque aussi sanglante que la premiere. Malgré cette perte, le courage & les ressources d'Albert n'étoient pas encore épuisés. Il fit des efforts assez vigoureux pour rétablir ses affaires. Mais se voyant mis au ban de l'Empire par la chambre impériale, dépossédé de

12 Septem.

1553. ses domaines héréditaires & de ceux qu'il avoit usurpés, abandonné de la plupart de ses officiers, accablé sous le nombre de ses ennemis, il alla chercher un asile en France. Cet homme, si long-temps la terreur & le fléau de l'Allemagne, languit quelques années dans l'indigence & l'état précaire d'un réfugié, abandonné à toute l'amertume des disgraces, que son inquiétude & sa fierté naturelle lui faisoient supporter avec impatience. Après sa mort, comme il ne laissoit point de postérité, ses Etats que les princes confédérés avoient saisis, furent rendus par un décret de l'empereur, à ses héritiers collatéraux de la maison de Brandebourg (*a*).

Il est forcé de sortir de l'Allemagne.

Sa mort. 12 Janvier 1557.

Auguste, frere de Maurice, lui succede dans son électorat.

Cependant on ne tarda pas à voir s'élever une grande querelle pour la succession des titres & des do-

(*a*) Sleid. 592, 594, 599. Struv. *corp. hist. germ.* 1071.

maines de Maurice. Sa fille unique mariée à Guillaume, prince d'Orange, avoit un fils, qui ayant hérité du nom & des talens de son grand-pere, pouvoit en revendiquer tous les droits. D'un autre côté, Jean Frédéric, l'ancien électeur, réclamoit ses dignités & la portion de son patrimoine dont il avoit été dépouillé après la guerre de la ligue de Smalkalde. Auguste, seul frere de Maurice, prétendoit non-seulement aux biens héréditaires que ce prince tenoit de sa famille, mais encore à l'Electorat dont celui-ci s'étoit mis en possession. Les talens distingués d'Auguste, sa candeur & ses manieres aimables firent oublier aux Etats de Saxe le mérite & les infortunes de leur premier maître : ils se déclarerent vivement pour Auguste. Le roi de Dannemarck, dont il avoit épousé la fille, & le roi des Romains par respect pour la mémoire de Maurice, appuyerent ses prétentions de tout leur pouvoir 1553.

1553. Ainsi Frédéric, quoique favorisé secrétement par l'empereur autrefois son ennemi, fut enfin obligé de renoncer à ses droits, sans autre dédommagement qu'une légere augmentation de territoire, & la succession éventuelle pour sa famille, au défaut d'héritiers mâles dans la branche albertine. Ce prince infortuné, mais toujours magnanime, mourut l'année suivante, peu de temps après avoir ratifié ce traité; & les descendans d'Auguste sont encore en possession de l'électorat de Saxe (*a*).

Hostilités de l'empereur dans les Pays-Bas.

Tandis que tout ceci se passoit en Allemagne, la guerre se faisoit avec vigueur dans les Pays-Bas. Charles impatient de venger l'affront qu'il avoit essuyé devant Metz, mit de bonne heure une armée en campagne, & fit le siege de Térouanne. Les fortifications de cette

(*a*) Sleid. 587. Thuan. 409. Struv. *corp. hist. germ.*

ville étoit dans un très-mauvais 1553.
état, quoiqu'elle fût de si grande importance, que François I l'appelloit un des deux oreillers sur lesquels un Roi de France pouvoit dormir en sûreté. Henri devenu trop confiant par ses succès, crut qu'il suffisoit pour faire échouer les efforts de son ennemi, de renforcer la garnison d'une foule de jeune noblesse. Mais d'Essé, vieil officier qui la commandoit, ayant été tué, les impériaux pousserent le siege avec tant d'ardeur & de persévérance, qu'ils emporterent la place d'assaut. Aussi-tôt Charles, pour em- 21 Juin
pêcher qu'elle ne retombât dans les mains des François, en fit raser les fortifications & même les maisons, & dispersa tous les habitans dans les villes voisines. L'armée impériale fiere de cet avantage, alla investir Hesdin, qui malgré la plus vigoureuse défense, fut aussi prise d'assaut, & ceux de la garnison qui avoient échappé au fil de l'épée, furent faits prisonniers.

1553. Emanuel Philibert de Savoie, prince de Piémont, avoit été chargé par l'empereur de la conduite de ce siege. Ce fut là qu'il fit le premier essai de ces talens militaires qui bientôt le mirent au rang des premiers généraux de ce siecle, & lui ouvrirent le chemin au recouvrement de ses Etats héréditaires, qu'avoit envahi François I dans ses guerres d'Italie (*a*)

Le progrès des impériaux donne de l'inquiétude au roi de France.

La perte de deux villes, ou beaucoup de guerriers de distinction avoient été tués ou pris par l'ennemi, n'étoit pas un léger malheur pour la France ; Henri le ressentit très-vivement. Mais il étoit encore plus humilié de voir que l'empereur, dont on croyoit la puissance abaissée sans retour depuis sa retraite de Metz, avoit repris si-tôt sa premiere supériorité. Le roi se reprocha une sécurité qui l'avoit empêché d'ou-

(*a*) Thuan. 411. Haræus, *annales Brabant.* 669.

vrir la campagne d'aſſez bonne heure ; il aſſembla promptement une nombreuſe armée, & marcha vers les Pays-Bas. 1553.

A l'approche d'un ſi formidable ennemi, Charles quitta Bruxelles, où il s'étoit tenu enfermé ſi étroitement durant ſept mois, que le bruit de ſa mort avoit couru dans pluſieurs endroits de l'Europe. Quoique la goutte l'eût affoibli au point de pouvoir à peine ſoutenir le mouvement d'une litiere, il ſe hâta de joindre ſon armée. Tous les yeux ſe fixerent alors ſur ces puiſſans & implacables rivaux, dans l'attente d'une bataille déciſive. Mais Charles étoit trop prudent pour la riſquer, & l'abondance des pluies de l'automne empêchant les François d'entreprendre aucun ſiege, ils ſe retirerent ſans avoir rien fait qui répondît à leurs grands préparatifs (*a*).

(*a*) Haræus, 672. Thuan. 414.

1553. Ils essuyent des revers en Italie.

Les armes de l'empereur n'eurent pas le même succès en Italie. Le mauvais état de ses finances ne lui permettoit guere d'agir avec vigueur des deux côtés à la fois. Plus il avoit fait d'efforts dans les Pays-Bas, & moins il se trouvoit de ressources au-delà des Alpes. De concert avec Côme de Médicis, que l'introduction des troupes françoises dans Sienne avoit beaucoup alarmé, le viceroi de Naples voulut tenter de se rendre maître de cette ville; mais à l'approche de la flotte des Turcs, qui menaçoit les côtes de Naples, les impériaux abandonnerent promptement leur entreprise pour aller défendre leur propre pays. Ainsi la France eut la facilité, non-seulement de se soutenir en Toscane, mais encore de conquérir, par le secours des Turcs, une grande partie de l'isle de Corse, soumise alors aux Génois. (*a*).

(*a*) Thuan. 417.

Les affaires de la maiſon d'Autriche ne prirent pas cette année une meilleure face dans la Hongrie. Les troupes que Ferdinand tenoit en Tranſylvanie, étant mal payées, vivoient à diſcrétion chez les habitans. Leur inſolence & leurs rapines irriterent tout le monde, & détacherent la nation d'un nouveau ſouverain qui pilloit ſes ſujets au lieu de les protéger. A cette indignation ſe joignit le déſir de venger la mort de Martinuzzi. La nobleſſe fiere & turbulente qui ſouffroit impatiemment tant d'injures, & le peuple naturellement inconſtant & féroce, étoient également prêts à ſe révolter. Dans cette conjončture, Iſabelle, qui avoit été leur reine, parut en Tranſylvanie avec ſon fils. Cette femme ambitieuſe qui ſe repentoit d'avoir cédé ſa couronne en 1551, ne pouvant ſupporter plus long-temps la ſolitude & l'oiſiveté d'une vie privée, quitta ſa retraite dans l'eſpérance que le mécotentement des Hongrois les

1553.
Ils ne ſont pas plus heureux dans la Hongrie.

1553. porteroit à reconnoître encore une fois les droits de son fils au trône. Quelques nobles des plus distingués se déclarerent aussi-tôt en sa faveur. Le Pacha de Belgrade, par l'ordre de Soliman, prit son parti contre Ferdinand ; & les soldats Italiens & Espagnols, qui n'étoient point payés, au lieu de s'avancer vers l'ennemi, déclarerent qu'ils vouloient retourner à Vienne. Ainsi Castaldo, leur général, se vit obligé d'abandonner la Transylvanie à Isabelle & aux Turcs, & de revenir à la tête des mutins, pour les empêcher du moins de piller l'Autriche à leur passage (*a*).

Ferdinand se voit forcé d'abandonner la Transylvanie.

Chagrins domestiques de Soliman.

Ferdinand étoit trop occupé des troubles de l'Allemagne, & d'ailleurs ses fonds étoient trop épuisés par ses derniers efforts en Hongrie, pour tenter d'y recouvrer cette province importante. Cependant il en avoit une occasion bien

(*a*) Thuan. 430.

favorable : Soliman se trouvoit alors engagé dans une guerre contre la Perse, & accablé de chagrins domestiques. Elevé par ses grands talens au-dessus des autres princes de la famille des Ottomans, il n'en avoit pas moins les passions violentes de cette race superbe. Il étoit jaloux de son autorité, prompt & terrible dans sa colere, susceptible de toutes les fureurs de cet amour qui produit en orient les plus funestes catastrophes. Il eut pour maîtresse favorite une esclave Circassienne, d'une rare beauté, qui lui donna un fils nommé Mustapha ; le mérite de ce prince, autant que sa naissance, engagea Soliman à le désigner pour son successeur. Mais Roxelane, captive Russienne, ayant gagné le cœur du Sultan, eut bientôt supplanté sa rivale. Assez adroite pour conserver sa conquête, elle en jouit seule pendant de longues années, & augmenta de plusieurs fils & d'une fille, la postérité de Soliman. Cependant loin d'être satisfaite de

1553.

Histoire tragique de son fils Mustapha.

1553. ſon pouvoir ſans bornes ſur l'eſprit d'un monarque que la moitié du monde adoroit ou craignoit, tout ſon bonheur étoit empoiſonné par l'idée de voir un jour Muſtapha ſur le trône, & ſes fils ſacrifiés, ſelon la barbare politique des Turcs, à la ſûreté du nouvel empereur. Occupée ſans ceſſe de ce triſte avenir, elle regarda d'avance l'héritier de la couronne, comme l'ennemi de ſes enfans, & lui voua à ce titre la haine d'une marâtre. Bientôt elle ſouhaita ſa perte, pour aſſurer le trône à l'un de ſes fils. Son ame ambitieuſe, & ſon eſprit plein d'artifices la rendoient également propre à tout tenter, à tout exécuter. Après avoir marié, de l'aveu du Sultan, ſa fille unique avec le grand viſir Ruſtan, elle confia ſon deſſein à cet adroit miniſtre; & celui-ci, que ſon propre intérêt engageoit à favoriſer l'agrandiſſement de cette branche de la famille royale, lui promit de l'aider de tout ſon pouvoir.

Quand

Quand ces mesures eurent été bien concertées, Roxelane affecta le plus grand zele pour la religion Mahométane, à laquelle Soliman étoit scrupuleusement attaché. Elle proposa de fonder une mosquée, établissement d'une dépense considérable, mais regardé chez les Turcs, comme l'œuvre la plus méritoire. Le muphti consulté sur cette pieuse intention, y donna de grands éloges; mais comme il avoit été gagné par Rustan, il dit à Roxelane que son état d'esclave lui ôtant jusqu'à la propriété de ses actions, Soliman son maître recueilleroit tout le fruit de cette sainte entreprise. Cette réponse parut l'accabler de chagrin; elle feignit de tomber dans une profonde mélancolie, comme si elle eût été dégoûtée de la vie & de ses plaisirs. Soliman qui étoit alors à la tête de son armée, informé de sa douleur & du sujet qui la causoit, montra tout l'empressement d'un amant qui veut consoler ce qu'il aime, &

1553.

1553. la déclara libre par un écrit de ſa main. Contente de ce premier ſuccès, elle commença à bâtir ſa moſquée & reprit toute la gaieté & la vivacité de ſon eſprit. Cependant de retour à Conſtantinople, Soliman envoya un eunuque au ſerrail, ſelon la coutume, pour inviter ſa favorite à partager ſon lit. Roxelane, avec l'air du plus profond regret, mais d'un ton ferme & décidé, refuſant d'obéir, dit que ce qui étoit un honneur pour une eſclave, devenoit un crime dans une femme libre, & qu'elle ne conſentiroit jamais à ce que le Sultan ſe rendît coupable avec elle d'une violation ſi manifeſte des loix du prophete. Soliman, dont cette fauſſe délicateſſe irritoit de plus en plus la paſſion, eut recours aux conſeils du muphti. Celui-ci répondit conformément à l'Alcoran, que les ſcrupules de Roxelane étoient fondés; mais il ajouta, d'après les leçons de Ruſtan, qu'il étoit facile au Sultan de les faire

cesser, en la prenant pour sa femme légitime. C'étoit déroger à une maxime politique que l'orgueil Ottoman avoit regardée comme inviolable depuis Bajazet I. La femme de ce prince ayant été violée inhumainement par les Tartares, lorsqu'il étoit prisonnier de Tamerlan, les Sultans qui lui succéderent, pour se garantir d'un pareil affront, n'admirent plus que les esclaves dans leur lit. Cependant la proposition du muphti fut acceptée avec joie, & l'amoureux Soliman épousa solemnellement sa maîtresse. 1553.

Plus le sacrifice étoit grand, plus Roxelane fut convaincue de son ascendant sur le cœur de ce monarque. Espérant tout & ne craignant plus rien, elle s'enhardit à tramer la ruine de Mustapha. Ce jeune prince, selon l'usage alors pratiqué par les Sultans, avoit été chargé du gouvernement de plusieurs provinces, & son pere venoit de lui confier encore l'administration du Diarbequir, l'ancienne Mé-

1553. ſopotamie, que Soliman avoit unie à ſon Empire, après l'avoir arrachée aux Perſans. Dans tous ces différens emplois, Muſtapha ſe montra toujours équitable & modéré ; ſa valeur & ſa générosité le rendoient à la fois le favori du peuple & l'amour des ſoldats ; & cet art de gagner les cœurs étoit accompagné de tant de prudence, qu'il n'avoit jamais cauſé le moindre ombrage à ſon pere.

Il étoit impoſſible de l'accuſer d'aucun vice ni d'aucune faute qui pût détruire la haute opinion que Soliman avoit conçue de lui ; la méchanceté de Roxelane étoit plus rafinée ; elle fit ſervir les vertus mêmes de Muſtapha d'inſtrument à ſa perte. Elle affecta de vanter plus d'une fois, en préſence du Sultan, les qualités brillantes du jeune prince, ſon courage, ſa libéralité & ſes manieres populaires. Ces éloges malicieuſement exagérés & trop ſouvent répétés, firent tout l'effet qu'elle

en attendoit ; l'estime de Soliman 1553.
pour son fils ne put le garantir des plus cruels soupçons ; il en vint enfin à ne plus pouvoir penser à Mustapha, sans jalousie & sans crainte. Roxelane s'en apperçut & en profita. Un jour étant avec le Sultan, elle fit, comme par hasard, tomber la conversation sur la douleur qu'avoit eue Bajazet de voir son fils Selim se révolter contre lui ; ensuite elle parla de la bravoure des vieilles troupes que commandoit Mustapha ; elle remarqua que le Diarbequir étoit limitrophe des Etats du Sophi de Perse, mortel ennemi de Soliman. Les malignes insinuations de Roxelane, prirent insensiblement aux yeux de son époux les couleurs de la vérité ; & la fureur de la jalousie acheva d'éteindre dans son cœur un reste de tendresse paternelle. Une haine profonde succédant aux sentimens de la nature, Soliman mit des espions auprès de son fils pour observer toutes ses paroles & ses actions,

1553. & il s'en défia comme de son plus dangereux ennemi.

Alors Roxelane crut pouvoir hasarder encore un pas ; ce fut de demander au Sultan, la permission pour ses fils de paroître à la cour. Elle espéra qu'en trouvant accès auprès de leur pere, ils pourroient, par une conduite soumise & des qualités aimables, remplacer Mustapha dans son cœur. Le monarque toujours complaisant, consentit encore à se relâcher, en cette occasion, des maximes de la famille Ottomane. Mais ce n'étoit pas assez ; Rustan, à ces intrigues de femme, joignit un artifice encore plus subtil. Ce ministre écrivit aux pachas des provinces voisines du Diarbequir, d'entretenir une correspondance réglée avec lui pour l'informer de la conduite de Mustapha dans son gouvernement. Il les avertissoit chacun en particulier, comme dans le dessein de les obliger, que rien ne pouvoit être plus agréable au Sultan, que d'ap-

prendre les belles actions d'un fils qu'il destinoit à soutenir la gloire du sang Ottoman. Les pachas qui ne connoissoient pas les intentions perverses du visir, se croyant trop heureux de faire à ce prix la cour à leur souverain, remplirent leurs lettres d'éloges étudiés, mais funestes pour Mustapha, qu'ils peignoient comme un prince digne de succéder à son illustre pere, doué de tous les talens nécessaires pour marcher sur ses traces, & peut-être pour égaler un jour sa renommée. Soliman vit toutes ces lettres, & l'on avoit soin de choisir pour les lui montrer, le moment où elles devoient faire la plus fatale impression. Chaque éloge de son fils le blessoit jusqu'au cœur. Il en vint même à soupçonner les pachas d'être prêts à favoriser les attentats d'un prince qu'ils vantoient avec tant d'imprudence ; & croyant déja voir Mustapha, les armes à la main, l'attaquer sur son trône, il prit la résolution de prévenir le coup & d'affermir la 1553.

1553. couronne sur sa tête par la mort de son fils.

Sous prétexte de renouveller la guerre contre les Persans, il ordonna à Rustan de marcher vers le Diarbequir avec une nombreuse armée, & de le délivrer d'un fils dont la perte importoit à sa sûreté. Mais cet adroit ministre se garda bien d'encourir la haine publique, en se chargeant d'exécuter un ordre si cruel. Dès qu'il fut arrivé en Syrie, il écrivit à Soliman que le danger étoit assez grand pour exiger au plutôt sa présence. Mustapha, disoit-il, avoit déja rempli le camp de ses émissaires; la plupart des soldats étoient gagnés, & il avoit l'affection de toute l'armée. On avoit découvert une négociation entamée avec le Sophi de Perse, pour marier Mustapha avec une des filles de ce monarque. Le visir ajoutoit que son zele & son crédit étoient insuffisans dans une conjoncture si critique, & que le Sultan avoit seul assez de sagesse pour

décider du meilleur parti qu'il y avoit à prendre, & assez d'autorité pour le mettre en exécution. 1553.

Cette calomnieuse accusation de correspondance avec le Sophi, étoit le dernier coup que réservoit à Mustapha le complot de la sultane & du Visir. Elle eut tout l'effet qu'on devoit attendre de la haine invétérée de Soliman contre les Persans, & jetta ce prince dans les transports de rage les plus violens. Aussi-tôt il part pour la Syrie, & précipite sa marche avec toute l'impatience de la crainte & de la vengeance. Dès qu'il eut joint son armée près d'Alep & concerté ses mesures avec Rustan, il envoya un chiaoux à son fils pour lui ordonner de paroître en sa présence. Mustapha n'ignoroit pas les intrigues de sa belle-mere; il connoissoit la malice du grand visir & la violence du caractere du Sultan; mais espérant que son innocence & sa prompte soumission détruiroient sans peine les accusations de ses ennemis,

1553. il obéit sans délai aux ordres de son pere. Arrivé dans le camp, on l'introduisit dans la tente de Soliman. D'abord il n'y vit rien qui pût lui causer d'alarmes, ni gardes armés, ni suite nombreuse; en un mot l'ordre & le silence accoutumés y régnoient. Cependant des muets ne tarderent pas à paroître. Mustapha, en les voyant, ne doute plus de son sort; il s'écrie: « On en veut à ma vie » & tente de s'enfuir. Les muets s'élancent sur lui; il résiste, se débat, demande avec instance à voir le Sultan. Enfin tirant de nouvelles forces, ou de son désespoir ou de l'espérance d'être secouru des soldats, s'il peut sortir de la tente, il arrête long-temps les efforts de ses bourreaux. Soliman entend les cris de son fils, & le bruit qu'occasionne sa résistance. Impatient d'être vengé, & craignant que sa victime ne lui échappe, il ouvre le rideau qui séparoit la tente; il avance la tête, jette un regard fé-

roce ſur les muets, & par ſes geſtes 1553.
menaçans, ſemble les accuſer de lenteur & de timidité. A la vue d'un pere furieux & inflexible, la force manque à Muſtapha ; ſon courage l'abandonne ; les muets attachent le fatal cordon à ſon cou, & dans l'inſtant mettent fin à ſa vie.

On expoſa ſon corps devant la tente du Sultan ; les ſoldats ſurpris l'entourerent, & contemplant ce triſte objet avec autant d'indignation que de douleur, ils étoient prêts à ſe révolter ſi quelqu'un ſe fût mis à leur tête. Après ce premier témoignage de leur attachement, chacun ſe renferma dans ſa tente pour y pleurer en ſecret le funeſte ſort de leur prince chéri ; aucun d'eux ne voulut prendre de nourriture, pas même de l'eau, pendant le reſte du jour. Le lendemain au matin, la ſolitude & le ſilence régnoient encore dans le camp. Soliman craignit que ce calme ténébreux ne préparât la tempête : pour

1553. appaiſer les ſoldats, il ôta les ſceaux au grand viſir, lui enjoignit de quitter l'armée, & donna ſa place à Achmet, brave officier, qui avoit la faveur des troupes. Mais la diſgrace de Ruſtan n'étoit qu'un jeu concerté ; lui-même avoit ſuggéré cet expédient, comme le ſeul qui pût le ſauver ainſi que ſon maître. Au bout de quelque temps, le reſſentiment des troupes commençant à s'appaiſer, & le nom de Muſtapha à s'effacer des eſprits, Achmet fut étranglé par l'ordre de Soliman, & Ruſtan rétabli dans ſa dignité le viſir. Avec ſon premier pouvoir, il reprit le deſſein que lui avoit inſpiré Roxelane, d'exterminer la race de Muſtapha. Cet inforuné laiſſoit un fils unique qui pouvoit un jour venger la mort de ſon pere. On excita de nouveau contre lui la jalouſie du Sultan, qui dupe encore des mêmes artifices, conſentit à la mort de ce jeune prince. Un eunuque député à Burſa, où étoit cet innocente victime, exécuta ſa com-

1553.

mission avec un zele barbare, & les fils de Roxelane n'eurent plus de rivaux sur le chemin du trône (*a*).

Charles projette un mariage entre son fils & Marie d'Angleterre.

On ne voit guere de scenes si tragiques, ni de si funestes catastrophes, que dans l'histoire des grandes monarchies de l'Orient, où l'ardeur du climat semble exalter toutes les passions, & où celles du souverain trouvent une libre carriere dans le despotisme de son autorité.

Tandis que Soliman étoit ainsi livré tout entier à des intrigues de cour, Charles s'occupoit d'un nouveau dessein qu'il avoit formé pour l'agrandissement de sa famille. Les vertus d'Edouard VI, roi d'Angleterre, avoient donné à ses sujets tant

(*a*) Augerii Gissenii Busbequii *legationis Turcicæ epistolæ* 4 Franc. 1615, p. 37. Thuan. *lib.* 12, p. 432. *Mém. de Ribier*, II, 457. Mauroceni, *histor. veneta lib.* 7, p. 60.

1553. d'espérance d'être heureux sous son gouvernement, qu'ils supportoient sans impatience tous les maux que les divisions de ses ministres ambitieux leur faisoient éprouver pendant sa minorité. Mais ce Prince, après un regne très-court, se trouva attaqué d'une maladie de langeur qui menaçoit sa vie; l'empereur n'en fut pas plutôt instruit, que saisissant l'occasion d'augmenter la puissance ou les domaines de son fils, il imagina de joindre l'Angleterre à ses autres royaumes par le mariage de Philippe avec Marie, héritiere de la couronne d'Edouard. Cependant comme il craignoit que son fils, qui étoit alors en Espagne, ne refusât d'épouser une princesse qui, âgée de trente-huit ans, en avoit onze de plus que lui (*a*). Charles prit la résolution, malgré sa vieillesse &

(*a*) Palav. *hist. concil. trid.* 5, 2, c. 13, p. 150.

ses infirmités, de s'offrir lui-même pour époux à Marie qui étoit sa cousine. 1553.

Quoique cette princesse n'eût aucun de ces charmes, qui survivent à la jeunesse & inspirent l'affection ou l'estime, Philippe consentit à ce mariage sans hésiter, & sacrifia, selon la coutume des princes, son penchant à son ambition. L'empereur n'attendit pas la mort d'Edouard pour préparer d'avance le succès de cette alliance. Ainsi dès que le trône fut vacant, les prétentions de Jeanne Gray, aussi malheureuse dans leur issue, qu'elles étoient peu fondées, laisserent à Marie la possession de tous ses droits (*a*), & Charles envoya une pompeuse ambassade à Londres pour féliciter la nouvelle reine & lui offrir la main de son fils. Cette proposition fut reçue très-favorablement. Sans parler de la gloire

Philippe y consent.

Sentimens de Marie & des Anglois sur ce mariage.

(*a*) Carte's *hist. of england*, 3, 287.

1553. flatteuſe d'épouſer l'héritier du plus grand monarque de l'Europe, cette princeſſe y trouvoit encore l'avantage de s'unir plus étroitement à la famille d'une mere qu'elle avoit toujours tendrement aimée, & de s'aſſurer un puiſſant ſecours pour ſeconder ſon projet chéri de rétablir la religion catholique en Angleterre. Mais ſes ſujets ne penſoient pas ainſi. Les nombreux partiſans de la réformation redoutoient ce mariage. On ſavoit que Philippe ſoutenoit tous les dogmes de l'égliſe romaine avec un zele ſanguinaire, qui alloit même au-delà de la ſuperſtition Eſpagnole. Le peuple Anglois, accoutumé à une ſorte de familiarité avec ſes ſouverains, qui quelquefois du rang de ſujets, avoient été élevés au trône, étoit bien loin de pouvoir endurer la hauteur & la morgue caſtillane. Un prince étranger, devenu l'époux de leur reine, prendroit néceſſairement une grande influence dans le conſeil; on redoutoit le caractere impérieux

de Philippe; on craignoit qu'imbu des maximes de la monarchie Espagnole, si contraires aux libertés nationales de l'Angleterre, il ne fît adopter sa politique à Marie, & ne lui fournît de l'argent & des troupes étrangeres contre ses propres sujets. 1553.

La chambre des communes fait des remontrances contre cette alliance.

La chambre des communes, quoiqu'alors soumise à la volonté de ses souverains, présenta une requête très-forte contre cette alliance. On publia un grand nombre de pamphlets, qui en représentoient les dangereuses conséquences, & peignoient des plus odieuses couleurs la bigoterie & l'arrogance de Philippe. Mais Marie, inflexible dans toutes ses résolutions, n'eut aucun égard ni aux remontrances des communes, ni aux sentimens de son peuple. Les ministres en qui elle avoit le plus de confiance, étant déja séduits par les artifices de l'empereur, qui leur avoit envoyé de grosses sommes pour gagner le reste du conseil, approuverent haute-

1553 ment le choix de leur reine. Le pape auſſi-tôt après qu'elle fut montée ſur le trône, avoit dépêché le cardinal de la Pole en Angleterre, en qualité de légat, pour réconcilier ſa patrie avec le ſaint ſiege; mais ce miniſtre fut retenu à Billinghen en Allemagne, par l'ordre de l'empereur. On craignoit que ſa préſence ne nuisît aux prétentions de Philippe, & qu'il n'employât ſon crédit en faveur de Courtenay ſon parent, comte de Devonshire, que les vœux de ſa nation appelloient à l'honneur d'épouſer la reine.

Le traité de mariage ſe conclut.

Cependant les négociations furent preſſées avec la plus grande chaleur. Charles acquieſça, ſans balancer, à toutes les conditions que les miniſtres de Marie lui propoſerent, ſoit pour vaincre les répugnances du peuple Anglois, ſoit pour calmer leurs propres craintes

(a) Carte, 3, 288.

& la défiance qu'ils avoient d'un maître étranger. Les principaux articles du traité furent, que Philippe pendant la vie de la reine, porteroit le titre de roi d'Angleterre, mais que cette princesse gouverneroit seule & disposeroit entiérement de tous les revenus, offices & bénéfices du royaume; que les enfans qui naîtroient de ce mariage, hériteroient non-seulement du trône de Marie, mais encore auroient la possession du duché de Bourgogne & des Pays-Bas; que si le prince Charles, le seul fils qui restoit à Philippe de sa premiere femme, mouroit sans postérité, les enfans de la reine, mâles ou femelles, succéderoient à la couronne d'Espagne & à tous les Etats héréditaires de l'empereur. Philippe devoit jurer solemnellement, avant la consommation du mariage, qu'il ne se feroit servir que par les sujets de la reine, & n'introduiroit point en Angleterre d'étrangers qui pussent donner de 1554. 12 Janvier.

1554. l'ombrage à la nation ; qu'il ne changeroit rien, ni aux constitutions ni aux loix du royaume, & qu'il n'en feroit jamais sortir ni la reine, ni aucun de ses enfans. Si Marie mouroit sans laisser d'héritiers, il promettoit d'abandonner le trône au successeur légitime, sans y réclamer aucun droit ; enfin l'Angleterre en conséquence de ce mariage, ne devoit se trouver engagée dans aucune guerre entre l'Espagne & la France ; & son alliance avec celle-ci devoit subsister dans toute sa force (*a*).

Mécontentemens & apprehensions des Anglois.

Mais c'étoit en vain que l'empereur & les ministres avoient employé toute leur adresse pour ne point blesser l'inquiete jalousie des Anglois. Ces articles si avantageux en apparence, ne calmoient point leurs craintes. Ils sentoient que des mots & des promesses étoient un

(*a*) Rymer. *Fæder. vol.* 15, 377, 393. *Mémoire de Ribier*, 2, 498.

foible rempart contre l'ambition d'un prince, que le titre seul d'époux de la reine mettoit en état d'éluder toutes les conditions qui restreindroient son autorité, ou porteroient obstacle à ses projets. Plus ce traité paroissoit favorable à la nation, & plus on craignoit que Philippe ne fût tenté de le violer. Ainsi que Naples, Milan, & les autres pays annexés à la couronne d'Espagne, l'Angleterre couroit risque de sentir bientôt le poids de la domination tyrannique de cette monarchie, & de se voir forcée, comme ces autres Etats, d'épuiser ses richesses & ses forces dans des guerres étrangeres, où son intérêt & son avantage ne seroient point consultés. Ces considérations produisirent un mécontentement général & la plus grande indignation contre les partisans de ce mariage.

1554.

Wyat se met à la tête d'une révolte.

Le chevalier Thomas Wyat, homme de quelque considération & zélé pour le bien public, voyant la disposition des esprits, excita les habitans

1554. Marie entreprend de détruire la religion protestante en Angleterre.

le plus emporté, suivit son projet de détruire la religion protestante dans ses Etats. Les loix d'Edouard VI, en faveur de la réformation, furent révoquées, le clergé protestant fut chassé & le culte Romain adopté avec toutes ses cérémonies. Le cardinal de la Pole, qui aussi-tôt après le mariage de la reine, eut la liberté de continuer son voyage en Angleterre, & d'y exercer ses fonctions de légat avec un pouvoir sans bornes, donna à la nation une absolution solemnelle pour le crime d'apostasie & la réconcilia avec le pape. Mais ce n'étoit pas assez pour Marie que d'avoir rétabli la religion sur les ruines de l'église protestante, elle exigea de tous ses sujets de se conformer à son culte, à sa formule de foi, & d'abjurer toutes les pratiques ou les opinions qui ne s'accordoient point avec sa croyance. On nomma certaines personnes pour prendre connoissance du crime d'hérésie, & ce qui ne s'étoit jamais vu en Angleterre, on les revêtit d'un pou-voir

voir plus formidable que celui de l'inquiſition. La vue du danger n'intimida cependant point les miniſtres de la doctrine proteſtante, qui croyant défendre des vérités importantes au bonheur du genre humain, firent hautement l'aveu de leurs ſentimens. Ils furent pourſuivis avec cette barbarie que le fanatiſme ſeul peut inſpirer, & ſubirent enfin l'affreux genre de mort que l'égliſe romaine réſerve à ſes ennemis. Le peuple Anglois, qui ne le cede en ſentimens d'humanité à aucune nation de l'Europe, & qui s'eſt toujours diſtingué par la modération de ſes loix pénales, vit alors avec autant d'indignation que d'étonnement, des hommes revêtus des premieres dignités de l'égliſe proteſtante, vénérables d'ailleurs par l'âge, la ſcience & la piété, condamnés à des tourmens qu'on n'avoit jamais inventés, même pour la punition des crimes les plus atroces. 1554.

Cette extrême rigueur ne rem-

1554. Obstacles qu'elle rencontre dans son dessein.

plit pas les vues de Marie. La patience & le courage de ces martyrs de la réformation au milieu de leurs souffrances, ce mépris héroïque de la mort que montroient les personnes de tout âge, de tout rang & de tout sexe, affermirent bien plus de protestans dans leur croyance, que la rage de leurs persécuteurs n'en fit changer de sentiment. Les juges chargés de faire le procès aux hérétiques, avoient chaque jour de nouvelles accusations à recevoir, & ne voyoient point de terme à leurs odieuses fonctions. Les plus habiles ministres de la reine sentirent qu'il étoit imprudent & dangereux d'irriter le peuple par le spectacle fréquent de ces exécutions qu'il trouvoit aussi barbares qu'injustes. Philippe même, voyant que Marie portoit la rigueur à l'excès, lui conseilla, contre son propre caractere, la modération & la douceur (*a*)

(*a*) Godwin, *annals of Q. Mary*, *ap.*

1554.

Les Anglois se méfient de Philippe.

Il essaya vainement par-là de se rendre agréable aux Anglois, qui montrerent toujours la même défiance sur ses intentions. Quelques membres des communes, séduits par la cour, ayant osé proposer à la chambre d'accorder des secours à l'empereur contre la France, leur proposition fut rejettée avec une désapprobation générale. Une démarche faite au parlement pour l'engager à consentir que Philippe fût couronné en qualité d'époux de la reine, eut si peu de succès, que la cour s'en désista promptement (*a*).

Le roi de France est alarmé du mariage de ce prince avec Marie.

Cependant le roi de France n'avoit pas vu sans inquiétude les négociations de l'empereur en Angleterre. Il sentoit combien le mariage de Philippe avec la souveraine d'un état si puissant, pouvoit accroître le crédit & les forces d'un ennemi déja trop redoutable. Il prévoyoit

Kennett. 7, p. 329. Burnet, *hist. of refor.* 2, 298, 305.

(*a*.) Carte, *hist. of England*, 3, 314.

1554. que, malgré leurs craintes & leurs précautions, les Anglois seroient bientôt engagés dans les guerres du continent & forcés à servir les ambitieux projets de l'empereur. Dans cette persuasion, Henri avoit chargé son ambassadeur à Londres, d'employer toute son adresse pour rompre ou retarder ce mariage; & comme il n'y avoit point en France de princes du sang qu'on pût donner à Philippe pour rival auprès de la reine, le ministre eut ordre de seconder le vœu des Anglois, qui souhaitoient que leur reine épousât un de ses sujets. Mais la précipitation du choix de Marie ayant fait avorter toutes ses mesures, Henri eut la prudence de refuser des secours à Wyat & aux autres chefs des mécontens, qui cherchoient à le tenter par des offres très-avantageuses pour la France; il chargea même son ambassadeur de féliciter la reine sur l'extinction de la révolte.

Mais ces démonstrations n'étoient

qu'apparentes, & les ſuites qu'il avoit à craindre d'une alliance qui dédommageoit l'empereur de ſes pertes en Allemagne, le déterminerent à porter tout à la fois ſes forces en Italie & dans les Pays-Bas. Il lui étoit important d'amener Charles à des conditions équitables de paix, avant que Marie eût pu gagner ſur ſes ſujets de porter la guerre dans le continent ou de donner à l'empereur des ſecours de troupes & d'argent. Henri fit les derniers efforts pour aſſembler de bonne heure une armée nombreuſe ſur les frontieres des Pays-Bas; & tandis qu'une partie s'en détacha pour ravager le pays ouvert de l'Artois, le reſte, ſous les ordres du connétable de Montmorency, s'avança par la forêt des Ardennes, vers les provinces de Liege & du Hainaut.

1554. Ses grands préparatifs pour la campagne.

Le ſiege de Marienbourg ouvrit la campagne. La reine de Hongrie gouvernante des Pays-Bas, avoit fortifié cette place à grands frais;

Progrès de ſes armes.

1554. mais comme il ne s'y trouvoit qu'une foible garnison, la ville se rendit au

28 Juin. bout de six jours. Henri, fier de ce succès, s'étant mis à la tête de son armée, investit Bouvines qu'il prit d'assaut presque sans résistance. Après s'être emparé de Dinant, avec la même facilité, il tourna à gauche, & marcha vers l'Artois.

L'empereur n'est point en état de s'y opposer.

Cependant les grosses sommes que l'empereur avoit envoyées en Angleterre, rendoit ses préparatifs encore plus lents & plus difficiles. Il n'avoit aucun corps de troupes pour arrêter les premieres hostilités des François, & quoiqu'il eût rassemblé à la hâte toutes ses forces, son armée étoit encore bien inférieure à celle des ennemis. Mais Emanuel Philibert de Savoie, à qui il en avoit donné le commandement, trouva dans sa conduite & son activité des ressources pour suppléer au nombre. Il sut si bien choisir ses postes, & observer, sans se compromettre, tous les mouvemens des François, qu'après

les avoir mis hors d'état de l'attaquer & de former aucun ſiege de conſéquence, il les obligea de retourner vers leurs frontieres faute de moyens de ſubſiſter. Mais en chemin ils brûlerent toutes les places ouvertes, & pillerent le pays avec une cruauté & une licence, plus digne d'un corps de troupes légeres, que d'une grande armée conduite par ſon roi. 1554.

Les François font le ſiege de Renti.

Cependant Henri qui ne vouloit point congédier ſes troupes, ſans avoir fait quelque conquête qui répondît à la grandeur de ſes projets & de ſes préparatifs, inveſtit Renti. Cette place étoit alors d'autant plus importante, que ſituée ſur les confins de l'Artois & du Boulonnois, elle couvroit la premiere de ces provinces, & protégeoit les incurſions que les impériaux faiſoient dans la derniere. La ville pourvue de bonnes fortifications & d'une garniſon nombreuſe, fit une vigoureuſe défenſe; mais elle ne pou-

1554. voit tenir long-temps contre les vives attaques d'une puissante armée. L'empereur, à qui la goutte laissoit en ce moment un peu de relâche, avoit si fort à cœur de sauver cette place, qu'à peine en état de supporter le mouvement de la litiere, il se mit à la tête de son armée; & avec les renforts qu'elle venoit de recevoir, il étoit en état de paroître devant l'ennemi. Les François attendoient avec impatience l'arrivée de Charles, dans l'espérance d'une bataille qui décideroit du sort de Renti. Mais l'empereur mit tous ses soins à éviter le combat; & ne voulant que délivrer la ville, il se flatta d'y réussir, sans s'exposer aux risques d'une action décisive.

Les deux armées en viennent aux mains.

13 Août.

Malgré toutes ses précautions, la dispute d'un poste dont on vouloit s'emparer de part & d'autre, engagea une affaire presque générale. Le duc de Guise qui commandoit l'aile des François sur laquelle se portoit le fort de l'attaque,

ſoutint le choc avec une conduite 1554.
& une valeur dignes du défenſeur de Metz. Après un combat opiniâtre, les impériaux furent repouſſés & les François demeurerent maîtres du poſte. Si le connétable, retenu ſoit par ſa lenteur & ſon irréſolution naturelle, ſoit par ſa haine contre un rival, n'eût différé de faire avancer ſon corps de réſerve pour ſeconder les progrès du duc de Guiſe, la déroute des ennemis auroit été complette. Cependant l'empereur, malgré les pertes qu'il avoit eſſuyées, reſta dans ſon camp, tandis que les François abandonnerent le leur, s'y trouvant forcés par le manque de proviſions & par l'impoſſibilité d'entreprendre aucun ſiege en préſence de l'armée impériale. Mais ils ſe retirerent avec une contenance qui ſembloit plutôt défier leurs ennemis, que les éviter.

Les impériaux dévaſtent la Picardie.

L'empereur qui avoit rempli ſon principal objet, ne les inquiéta point dans leur marche. Arrivé aux

1554. confins de ses Etats. Henri jetta des garnisons dans ses villes frontieres, & licencia le reste de son armée. Cette précipitation encouragea les impériaux à s'avancer avec un grand corps de troupes dans la Picardie qu'ils mirent à feu & à sang, pour se venger des ravages que les François avoient faits dans le Hainaut & dans l'Artois (*a*). Mais n'étant pas assez forts pour s'emparer d'aucune place considérable, ils ne tirerent pas plus de fruit que leurs ennemis, de cette maniere barbare & honteuse de faire la guerre.

Affaires d'Italie.

Cependant les affaires de Henri alloient de jour en jour plus mal en Italie. Côme de Médicis, prince habile & entreprenant, ne voyoit qu'avec beaucoup d'inquiétude les François s'établir dans Sienne. Il craignoit avec raison leur voisinage. Tout ce qui penchoit dans

(*a*) Thuan. 460, &c. Haræi. *ann. Brab.* 674.

1554.

Florence pour l'ancienne démocratie, trouvoit en eux des protecteurs naturels contre l'autorité absolue que l'empereur l'avoit aidé à usurper. Côme, d'ailleurs, n'ignoroit pas que son attachement pour ce monarque, le rendoit odièux aux François; il prévoyoit que la Toscane éprouveroit bientôt les effets de leur ressentiment, si on leur laissoit le loisir de se fortifier dans Sienne. Le parti le plus sûr étoit donc de les en chasser, avant que la France eût envoyé des secours qui les rendissent encore plus redoutables. Mais il y alloit de la gloire & de l'intérêt de Charles, à les repousser du cœur de ses Etats: aussi Côme ne travailla-t-il d'abord qu'à rejetter sur ce Prince tout le poids de cette guerre, & pendant la premiere campagne, il ne l'aida que de quelqu'avance d'argent, pour la solde des troupes impériales.

Desseins de Côme de Médicis sur la ville de Sienne.

L'empereur, dont les trésors s'étoient épuisés en Angleterre,

Ses négociations avec l'empereur.

1354. d'ailleurs tout occupé de la défenſe des Pays-Bas, ne pouvoit agir que foiblement en Italie. Côme ſentit que les François alloient y devenir les maîtres, à moins qu'il ne ſe chargeât lui-même d'y faire la guerre & de la conduire avec vigueur; mais forcé par ſa ſituation à prendre ce parti, il voulut du moins qu'il lui en reſtât quelqu'autre avantage que celui de chaſſer les François de ſon voiſinage. Dans ce deſſein, il offrit à Charles, par un envoyé qu'il lui dépêcha, de déclarer la guerre à Henri & de réduire Sienne à ſes frais, à condition que juſqu'à l'entier rembourſement de ſes avances on lui abandonneroit toutes les conquêtes qu'il pourroit faire. L'empereur, qui ſe voyoit ſans reſſources pour ſoutenir tant de guerres à la fois, conſentit volontiers à cette propoſition; & Côme qui connoiſſoit le mauvais état des finances de ce prince, eſpéra que dans l'impoſſibilité de le payer, Charles le laiſſeroit tran-

quille possesseur des villes dont il se seroit emparé (*a*). 1554.

Il se prépare à faire la guerre à la France.

Dans cette confiance, il fit de grands préparatifs; & sachant que le roi de France avoit porté toutes ses forces dans les Pays-Bas, il se flatta de pouvoir rassembler assez de troupes pour lui faire tête en Italie. L'assistance, ou du moins la neutralité du pape lui devenant nécessaire, il donna une de ses filles en mariage au neveu de ce pontife; une autre fut offerte au duc des Ursins pour le détacher des François, dont sa famille soutenoit depuis long-temps le parti. Mais ce qui étoit encore plus important, il engagea Jean-Jacques Médécino, marquis de Marignan, à prendre la conduite de son armée (*b*). Cet officier né de basse extraction, s'étoit élevé de grade en grade jusqu'à celui

Médécino est chargé du commandement de son armée.

(*a*) *Adriani istoria de suoi tempi*, vol. I, *662*.

(*b*) *Adriani istoria*, vol. I, *663*.

1554. de général, & la réputation de ses talens le plaçoit au rang des plus habiles capitaines de ce siecle guerrier. Cependant son ambition n'étoit pas encore satisfaite. Honteux de son origine obscure, il voulut, à l'aide d'une ressemblance de nom, se faire passer pour descendant des Médicis. Côme, trop heureux de trouver dans la vanité de cet homme un moyen de se l'attacher, le reconnut pour son parent & lui permit de prendre ses armes. Dès ce moment, Médécino, glorieux de servir le chef d'une famille illustre à laquelle il paroissoit alors appartenir, s'occupa avec le plus grand zele à lever des troupes ; & comme un long service lui avoit acquis beaucoup de crédit parmi les officiers des bandes mercenaires qui composoient les forces de l'Italie, il engagea les principaux d'entr'eux à se ranger sous les étendarts de Côme.

Henri crut devoir opposer à cet habile général, Pierre Strozzi, gen-

tilhomme Florentin. Cet exilé résidoit depuis long-temps en France; son mérite & sa renommée l'avoient élevé jusqu'au commandement des armées. Il étoit fils de ce Philippe Strozzi qui, en 1537, ayant travaillé avec la plus grande ardeur à chasser de Florence les Médicis pour y rétablir le gouvernement républicain, périt dans cette entreprise. Pierre qui avoit hérité de la haine implacable de son pere pour cette famille, & de son entousiasme pour la liberté, joignoit à toutes ces passions celle de venger son sang. Henri espéra tout d'un général dont le zele pour la France étoit secondé par des intérêts si puissans, & qui devant combattre dans sa patrie, y trouveroit de nombreux partisans prêts à favoriser ses opérations.

1554. Pierre Strozzi est mis à la tête de celle des François en Italie.

Mais le choix de Henri, quoiqu'appuyé sur des motifs si spécieux, devint pourtant funeste à la France. Dès que Côme eut appris que le mortel ennemi de sa famille étoit nommé pour commander en

Imprudence du choix de Henri.

1554. Toſcane, il en conclut qu'on ne ſe borneroit pas à protéger les Siennois, & que lui-même avoit tout à craindre pour ſes propres Etats, s'il ne faiſoit les plus vigoureux efforts. (*a*).

D'un autre côté, le cardinal de Ferrare, qui avoit l'entiere direction des affaires de la France en Italie, ne vit dans Strozzi qu'un rival redoutable; & pour empêcher que le ſuccès de ſes armes ne lui enlevât une autorité dont il étoit jaloux, il le laiſſa ſouvent manquer & de proviſions & d'argent pour l'entretien des troupes. Strozzi lui-même, aveuglé par ſon reſſentiment contre les Médicis, au lieu de ſe conduire avec la circonſpection & la prudence d'un habile général, ne ſuivit dans ſes opérations que les mouvemens impétueux de la vengeance.

Bataille de Marciano.

Il débuta par attaquer pluſieurs

(*a*) *Pecci memorie di Siena, vol. 4, p. 103, &c.*

villes du territoire de Florence. Ce 1554.
fut avec tant de vigueur, que Médécino, pour arrêter ses progrès, se vit forcé de retirer la plus grande partie de son armée du siege de Sienne, déja commencé avant l'arrivée de l'ennemi. Côme qui soutenoit seul le fardeau de cette guerre, y auroit eu bientôt épuisé tous ses revenus; ni le viceroi de Naples ni le gouverneur de Milan, n'étoient en état de lui donner des secours, & les troupes que Médécino avoit laissées devant Sienne, ne pouvoient rien entreprendre en son absence. Dans ces circonstances, Strozzi devoit traîner la guerre en longueur & porter tous ses efforts sur le territoire de Florence. Mais ce général, impatient de ruiner son ennemi par un coup décisif, engagea lui-même la bataille à peu de distance de Marciano. Les deux armées étoient à 3 Août.
peu près égales pour le nombre; mais soit trahison, soit lâcheté de la part des officiers, un corps de

1554.

Les François sont défaits.

cavalerie Italienne, en qui Strozzi avoit beaucoup de confiance, s'étant mis à fuir sans avoir combattu, l'infanterie demuera seule exposée aux efforts de toute l'armée ennemie : cependant elle tint ferme, encouragée par la présence & l'exemple du général qui, malgré une blessure dangereuse qu'il avoit reçue en voulant rallier sa cavalerie, montra autant de sens-froid que de valeur. Mais ses troupes, entourées de tous côtés, foudroyées par une batterie de canon, prises en flanc par la cavalerie Florentine, furent enfin entrainées dans une déroute générale. Strozzi affoibli par la perte de son sang & désespéré des suites de son imprudence, eut beaucoup de peine à s'échapper avec une poignée d'hommes (*a*).

Médécino assiege Sienne.

Médécino ramena donc au siege de Sienne ses troupes victorieuses,

(*a*) Pecci *memorie di Siena*, vol. 4, *p.* 157.

ſans que le général ennemi pût malgré tous ſes efforts, raſſembler un corps d'armée, capable de l'inquiéter dans ſes opérations. Mais les Siennois, loin d'être découragés par la perte d'une bataille qui leur ôtoit toute eſpérance de ſecours, ſe préparerent à ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité, avec cette vigueur indomptable que l'amour de la liberté peut ſeul inſpirer. Une ſi généreuſe réſolution fut vivement ſecondée par Monluc qui commandoit la garniſon Françoiſe dans la ville. Cet officier, qui étoit parvenu à ce poſte de confiance par ſon mérite & ſa bravoure, ne voulant devoir qu'à ces titres un avancement où ſon ambition ne voyoit aucun terme, chercha à ſe diſtinguer dans la défenſe de Sienne par des prodiges de valeur & de conſtance. Les premiers ſoins de ſon activité ſe porterent à réparer les fortifications. Il exerça les citoyens à tous les ſervices militaires, & les accoutuma à partager

1554.

Brave défenſe des citoyens & de Monluc.

1554. les fatigues & les dangers avec les soldats. Comme l'ennemi avoit fermé toutes les avenues de la ville, il mit la plus étroite économie dans la distribution des vivres, & engagea la garnison ainsi que les habitans à se restraindre eux-mêmes à une modique portion pour leur subsistance journaliere. Médécino, dont les troupes n'étoient pas assez nombreuses pour emporter la place de vive force, tenta deux fois de la surprendre par assaut; mais le courage qu'on lui opposa & la perte considérable qu'il y fit, ne lui laisserent d'autre espérance que de la réduire par la famine.

Médécino change le siege en blocus.

Il fortifia son camp avec le plus grand soin, & se saisissant des postes importans aux environs de la ville, afin de couper aux assiégés toute communication au dehors, il attendit que la nécessité les forçât à lui ouvrir leurs portes. Mais le zele ardent des citoyens pour la liberté leur fit supporter long-temps la diserte des vivres, même jus-

qu'aux horrreurs de la famine. Monluc par son exemple & ses discours apprit à ses soldats à imiter, dans ces extrémités, la constance des bourgeois. Ils soutinrent le siege pendant dix mois, & ce ne fut qu'après s'être vus réduits au dernier morceau de pain, après avoir mangé jusqu'à leurs chevaux, leurs chiens & tous les autres animaux, qu'ils demanderent à capituler; encore exigerent-ils des conditions honorables; & Côme de Médicis qui n'ignoroit pas leur affreuse situation, craignant qu'elle ne les portât à quelque résolution désespérée, leur accorda une capitulation plus favorable qu'ils ne devoient l'attendre.

1554.

1555.

La capitulation se fit au nom de l'empereur. Il s'engagea à prendre Sienne sous la protection de l'Empire. Il promit de maintenir les anciennes libertés de la république, de laisser à ses magistrats le plein exercice de leur autorité, de garantir aux citoyens la tranquille

22 Avril. La famine oblige Sienne à capituler.

1555. possession de leurs biens & de leurs privileges. Il accorda une amnistie générale & sans restriction, à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui ; & se réservant le droit de mettre garnison dans la ville, il donna en même temps sa parole de ne point rebâtir la citadelle sans le consentement des citoyens. Monluc & les François eurent la permission de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre.

Une grande partie des Siennois se retire à Monte-Alcino.

Médécino observa avec toute l'exactitude qui dépendoit de lui les articles de la capitulation. Les habitans n'eurent à souffrir de sa part ni violence, ni insulte, & la garnison françoise fut traitée avec tous les égards que méritoit sa bravoure. Mais des conditions si favorables, accordées avec tant de facilité, firent soupçonner à beaucoup de citoyens que l'empereur & Côme n'attendoient qu'une occasion de les enfreindre. Ainsi dédaignant une liberté précaire, ils abandonnerent le lieu de leur naissance &

suivirent les François à Monte-Alcino, à Porto-Ercole & en d'autres petites villes du domaine de la république. Ils établirent dans la premiere, la même forme de gouvernement dont ils jouissoient à Sienne, y nommerent des magistrats chargés de la même jurisdiction, & se consolerent de leurs pertes, par cette image de leur ancienne liberté.

1555.

Ils y rétablissent leur ancien gouvernement.

Cependant les craintes & les soupçons des Siennois ne furent que trop justifiés par la conduite des vainqueurs. A peine les troupes impériales avoient pris possession de la ville, que Côme, sans avoir égard aux articles de la capitulation, non content de déplacer les magistrats qui étoient en exercice & de leur en substituer qui étoient dévoués à son parti, commanda à tous les habitans de livrer leurs armes. Ils se soumirent à la premiere de ces injustices avec cette répugnance naturelle à des hommes qui n'avoient jamais reconnu de

Les citoyens de Sienne éprouvent de mauvais traitemens.

1555. maîtres ; mais quand on donna l'ordre de se désarmer, plusieurs des plus distingués s'enfuirent auprès de leurs compatriotes à Monte-Alcino, aimant mieux s'exposer aux maux & aux périls qui les attendoient dans ce dernier asile de leur liberté, que de se laisser ainsi traiter en esclaves.

Côme attaque les réfugiés.

Côme redoutant le voisinage d'un si grand nombre d'ennemis implacables & désespérés, qui conservoient encore un reste de pouvoir, pressa Médécino de les attaquer dans leurs différentes retraites. Quoique l'armée de ce général fût considérablement affoiblie par les fatigues du siege de Sienne, il alla pourtant investir Porto-Ercole, dont les fortifications étoient en si mauvais état, que les citoyens lui ouvrirent leurs portes à son arrivée. Ce fut-là sa derniere expédition : un ordre imprévu de l'empereur le força de détacher la plus grande partie de ses troupes vers le Piémont, & donna quelque relâche

13 Juin.

aux

aux réfugiés de Monte-Alcino. Cependant les malheureux habitans de Sienne n'étoient pas à la fin de leurs maux. Charles, loin de se conformer aux articles de la capitulation, donna à Philippe son fils l'investiture de cette ville & de ses dépendances. François de Tolede, au nom de ce nouveau maître, traita les Siennois comme un peuple conquis, & sans égard pour leurs privileges ou pour leur ancienne constitution, il établit chez eux le gouvernement civil & militaire de la monarchie Espagnole (*a*). 1555.

Opérations dans le Piémont.

La foiblesse où étoit l'armée impériale dans le Piémont, & l'inaction de ses officiers, en obligeant l'empereur de rappeller ses troupes de

(*a*) Sleid. 617. Thuan. *lib.* 15, *p.* 526. 537. Joan. *Camerarii adnot. rer. præcipuarum ab anno* 1550, *ad* 1561 *ap. Freherum*, vol. 3, p. 564. Pecci *memorie della Siena*, 4, 164, &c.

1555. la Toscane au milieu de leurs conquêtes, demandoient encore qu'il mît à la tête de ses forces un général dont la réputation & l'habileté pussent contrebalancer les grands talens du maréchal de Brissac qui commandoit les troupes françoises en Italie.

Charles nomme le duc d'Albe pour son généralissime.

Cependant le choix que l'empereur fit du duc d'Albe, fut plutôt l'effet d'une intrigue de cour que de l'opinion qu'il avoit du mérite de ce général. Le duc, qui depuis long-temps faisoit sa cour à Philippe avec la plus grande assiduité, s'étoit insinué dans sa confiance par toutes les souplesses auxquelles un esprit inflexible & hautain avoit pu s'abaisser. Les rapports de caractere qu'il avoit avec ce prince, lui donnoient déja du crédit auprès de lui. Mais Ruy Gomez de Silva, favori de Philippe, craignant les progrès de ce rival sur l'esprit de son maître, eut l'adresse d'engager l'empereur à le nommer pour commander en Piémont. Quoique le duc vît bien

qu'il devoit cette distinction aux mauvais offices d'un ennemi qui n'avoit en vue que de l'éloigner de la cour, il étoit trop délicat sur le point d'honneur pour refuser une commission également périlleuse & difficile; mais aussi ne voulant l'accepter qu'à des conditions flatteuses pour sa vanité, il insista auprès de l'empereur pour être nommé son vicaire général en Italie avec le titre de généralissime des armées impériales & espagnoles. Charles consentit à tout, & le duc d'Albe fut revêtu par ces dignités, d'une autorité presque illimitée. 1555.

Ses premieres opérations n'ont que peu de succès.

Mais un si grand pouvoir ne lui procura pas d'abord des succès qui répondissent à sa grande réputation & aux espérances de l'empereur. L'armée que commandoit Brissac, pouvoit compenser la supériorité du nombre par l'avantage que lui donnoient des troupes choisies qui, accoutumées depuis long-temps à servir dans un pays où les villes & les châteaux étoient autant de

1555. forteresses, avoient parfaitement appris l'art d'y faire la guerre. Par sa bonne conduite secondée de leur valeur, non-seulement il fit échoüer toutes les tentatives des ennemis ; mais il ajouta encore de nouvelles conquêtes aux territoires dont il s'étoit déja emparé. Le duc d'Albe, après s'être vanté avec son arrogance ordinaire, qu'en peu de semaines, il chasseroit les François du Piémont, fut obligé de se retirer dans ses quartiers d'hiver, n'emportant que la honte de n'avoir pu consever toute entiere à l'empereur, cette partie du pays dont il l'avoit trouvé en possession (*a*).

Conspiration pour livrer Metz aux impériaux.

Les opérations de cette campagne ne furent pas plus décisives dans les Pays-Bas que dans le Piémont. L'empereur & le roi de France n'étoient pas en état de mettre sur pied d'assez puissantes armées pour

(*a*) Thuan. *lib. p.* 15, 529. Guichenon, *hist. de Savoie*, tom. I, 670.

former des entreprifes confidérables. 1555.
Mais Charles voulut fuppléer à la force par un ftratagême hardi, dont le fuccès auroit pu lui valoir plufieurs victoires. Pendant le fiege de Metz, le pere Léonard, gardien d'un couvent de Francifcains de cette ville, avoit gagné l'eftime & la faveur du duc de Guife par fon attachement pour les François. Cet homme d'un efprit intriguant & actif s'étoit rendu fort utile, foit en foutenant par fes exhortations le courage & la conftance des citoyens, foit en procurant par fes intelligences fecrettes, une connoiffance fuivie & fidele des mouvemens & des deffeins de l'ennemi. En confidération de ces fervices importans, le duc de Guife, à fon départ de Metz, le recommanda fortement à Villevielle qui venoit d'en être nommé gouverneur. Celui-ci porta la confiance dans ce religieux, jufqu'à lui permettre de conferver & d'entretenir des correfpondances avec qui il vouloit,

1555. ſans en concevoir le moindre ſoupçon. Mais Léonard, par une ſuite de l'audace & de la légéreté naturelles aux aventuriers, ſoit qu'il ne ſe crût pas aſſez récompenſé de la France, où qu'il fût ſéduit par la facilité même de tout oſer impunément, forma le projet de livrer Metz aux impériaux.

Plan de la conſpiration.

Il le communiqua à la reine douairiere de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Cette princeſſe, ſans avoir aucun ſcrupule ſur un acte de trahiſon qui pouvoit être avantageux à l'empereur, aida le gardien à concerter ſon plan, de maniere à en aſſurer le ſuccès. On convint que Léonard engageroit les religieux de ſon couvent à entrer dans le complot, & qu'il introduiroit dans cette maiſon ſous des habits de moines, un certain nombre de ſoldats choiſis; que tout étant préparé pour l'exécution, le gouverneur de Thionville s'approcheroit de Metz pendant la nuit avec un corps de troupes nombreux &

tenteroit d'escalader les murs, qu'en même temps que la garnison s'occuperoit à repousser l'ennemi, les moines mettroient le feu en différens quartiers de la ville ; qu'enfin les soldats cachés dans le couvent en sortiroient pour attaquer par derriere ceux qui défendroient les remparts. On ne doutoit point qu'au milieu de la terreur & de la confusion que causeroient des événemens si imprévus, les impériaux ne se rendissent facilement les maîtres de la ville. Il fut stipulé qu'en reconnoissance de ce service, le pere gardien seroit nommé à l'évêché de Metz, & qu'on donneroit de grandes récompenses à tous les moines qui auroient secondé son dessein. 1555.

Ses progrès.

Léonard prit des mesures promptes & secrettes. Son autorité, ses vives instances, la perspective des richesses & des honneurs qu'il fit entrevoir à ses religieux, les déterminerent tous à s'engager dans la conspiration. Il introduisit dans,

1555. le couvent autant de ſoldats qu'il le put faire ſans donner d'ombrage. On avertit à temps le gouverneur de Thionville, qui déja prévenu de ce projet, tenoit ſes troupes prêtes à marcher ; & le moment approchoit où Henri étoit menacé de perdre la plus importante de ſes conquêtes.

La conſpiration eſt découverte.

Heureuſement pour la France, le jour même qu'on avoit fixé pour l'exécution du complot, Villevielle qui étoit un officier habile & vigilant, eut avis par un eſpion qu'il entretenoit à Thionville, que certains moines Franciſcains y alloient fréquemment, qu'on les admettoit à des conférences ſecrettes chez le gouverneur qui, de ſon côté, ſe préparoit à quelque expédition avec le plus grand miſtere. Il n'en falut pas davantage pour donner des ſoupçons à Villevielle. Sans les communiquer à perſonne, il alla auſſi-tôt viſiter le couvent des Franciſcains, découvrit les ſoldats qui y étoient cachés, & les

força de révéler tout ce qu'ils savoient de la conspiration. Le gardien qui étoit allé à Thionville pour mettre la derniere main à son ouvrage, fut arrêté aux portes de Metz à son retour; & de lui-même, sans attendre la torture, il avoua toutes les circonstances de son projet. 1555.

Défaite d'un corps d'impériaux.

Mais il ne suffisoit pas à Villevielle de s'être saisi des traîtres & d'avoir déconcerté leur complot; il résolut de profiter de cette découverte, pour se venger des impériaux. Dans ce dessein, il sortit de la ville avec les meilleurs soldats de sa garnison, & se mettant en embuscade près du chemin par où il savoit que le gouverneur de Thionville devoit s'avancer, il tomba sur ses troupes qui marchoient dans une parfaite sécurité. Les impériaux confondus de cette brusque attaque, de la part d'un ennemi qu'ils comptoient surprendre, ne firent que peu de résis-

1555. tance. La plupart, parmi lesquels étoient beaucoup de gens de distinction, furent tués ou faits prisonniers, & Villevielle avant le jour, retourna en triomphe à Metz.

Les auteurs de la conspiration sont punis.

Cependant le sort du gardien & des moines qui avoient tramé cette dangereuse conspiration, resta quelque temps indécis. Sans doute les égards qu'on croyoit devoir à un corps aussi nombreux & aussi respectable que celui des Franciscains, & la crainte de donner un sujet de triomphe aux ennemis de l'église romaine, furent cause de ce délai. Mais comme on sentit enfin qu'il falloit un exemple de sévérité pour effrayer d'autres traîtres, on ordonna d'instruire leur procès. Les preuves de leur crime étant bien avérées, on prononça la sentence de mort contre le pere Léonard & vingt de ses moines. Le soir qui précéda le jour fixé pour leur supplice, le geolier les tira des cachots où jusqu'alors ils

avoient été détenus séparément, & les renferma tous dans une grande chambre pour leur donner la facilité de se confesser les uns les autres & de se préparer à la mort. Dès qu'on les eut laissés seuls, les jeunes au lieu d'employer le temps à s'acquitter des devoirs de leur religion, s'adressant au pere gardien & à quatre autres vieux moines qui les avoient séduits, leur reprocherent une ambition qui étoit la cause de leur perte & qui couvroit leur ordre d'une tache flétrissante. Des reproches, ils en vinrent aux malédictions; enfin dans un transport de rage & de désespoir, ils se jetterent sur les vieillards avec fureur, massacrerent le pere gardien sur la place, & maltraiterent si fort les quatre autres religieux, qu'on fut obligé, le lendemain au matin, de les transporter dans une charette avec le corps mort de Léonard jusqu'au lieu de l'exécution. On fit grace à six des plus jeunes, & le 1555.

1555. reste subit le châtiment qu'il avoit mérité. (*a*).

Inutilité des négociations pour la paix.

Cependant l'empereur & le roi de France, quoiqu'épuisés par une si longue guerre, ne montroient aucune disposition à la paix. Le cardinal de la Pole ne négligea pour la rétablir entre ces princes chrétiens, rien de ce que pouvoit lui suggérer le zele de la religion & de l'humanité. Il engagea la reine d'Angleterre à leur offrir sa médiation & détermina même Charles & Henri à envoyer leurs plénipotentiaires à un village entre Graveline & Ardres. Lui-même s'y rendit avec Gardiner, évêque de Winchester, l'un & l'autre pour présider en qualité de médiateurs aux conférences où l'on devoit régler les articles contestés. Mais quoique les deux mo-

(a) Thuan. *lib.* 15, *p.* 522. Belcar. *com. rer. gal.* 866. *Mémoires du maréch. de Villevielle, par M. Charlotx*, tom. 3, p. 249, & p. 347, Par. 1757.

narques eussent chargés de cette négociation les ministres en qui ils mettoient le plus de confiance, il étoit aisé de voir qu'on n'avoit, de part ni d'autre, aucun désir sincere de faire la paix. Les conditions qu'on proposa, étoient si déraisonnables, qu'il étoit impossible de s'y prêter. La Pole, après avoir employé inutilement son zele & son habileté à leur persuader de renoncer à des demandes extravagantes & d'en substituer de plus équitables, voyant enfin qu'il perdoit son temps à vouloir réconcilier des ennemis si obstinés, rompit les conférences & s'en retourna en Angleterre (*a*).

1554.

21 Mai.

Au milieu de ces démêlés de l'Europe, l'Allemagne jouissoit d'une profonde tranquillité, c'étoit-là le moment d'y tenir une diette, où l'on pourroit délibérer sur l'objet le plus important au repos intérieur

Affaires d'Allemagne.

(*a*) Thuan. *lib.* 15, p. 523. *Mém. de Ribier*, tom 2, p. 613.

1555. de l'empire. Par le traité de Passau de l'an 1552, on avoit renvoyé à cette assemblée le soin de confirmer & de perfectionner le plan dont on étoit convenu pour la paix de la religion. Le trouble & la terreur que les hostilités d'Albert de Brandebourg répandirent en Allamagne, & l'attention suivie que Ferdinand fut obligé de donner aux affaires de la Hongrie, avoient jusqu'alors empêché de tenir la diette, quoiqu'elle eût été indiquée à Ausbourg, aussi-tôt après la conclusion du traité.

La diette se tient à Ausbourg.

Discours de Ferdinand à l'assemblée.

Enfin la nécessité de cette assemblée, engagea Ferdinand à se rendre à Ausbourg, vers le commencement de cette année. Malgré le peu de princes & de députés dont la diette étoit composée, il l'ouvrit en proposant de terminer les dissentions que les controverses sur la religion avoient occasionnées. C'étoit-là, disoit-il, la premiere & la plus importante affaire, celle que l'empereur & lui-même avoient

le plus à cœur. Il rappella ensuite tous les obstacles que Charles avoit eus à surmonter pour obtenir la convocation d'un concile général, & les malheurs qui en avoient d'abord retardé & enfin suspendu les opérations. Il observa que les temps étant à peu près les mêmes, on devoit s'attendre aux mêmes difficultés; qu'un concile général seroit toujours arrêté ou interrompu par les hostilités des princes chrétiens; qu'à l'égard d'un concile nationnal en Allemagne, où l'on avoit espéré de trouver plus de facilité & de sûreté dans les délibérations, ce seroit une assemblée dont il n'y avoit pas d'exemple & dont la jurisdiction ne comportoit ni des limites, ni des formes fixes & déterminées; qu'il ne voyoit qu'un moyen de mettre fin à ces malheureux différends; que si jusqu'alors on l'avoit souvent tenté sans succès, on pouvoit espérer d'y mieux réussir en y apportant des intentions plus droites & plus pacifiques; que pour cela il falloit

1555.

1555. choisir un petit nombre d'hommes savans, judicieux & modérés, qui dans des conférences à l'amiable discuteroient les points de doctrine, de maniere à ramener les deux partis, sinon à l'unité des sentimens, du moins à la tolérance mutuelle dans la diversité des opinions.

Soupçons & craintes des Protestans.

Ce discours qui fut imprimé selon l'usage & répandu dans l'empire, fit renaître toutes les craintes & les défiances des Protestans. Ils remarquerent avec surprise que Ferdinand n'y avoit pas fait la moindre mention du traité de Passau, qu'ils regardoient pourtant comme le plus sûr garant de la liberté de conscience. Leurs soupçons augmenterent encore par les nouvelles qu'ils recevoient tous les jours de l'extrême rigueur dont on usoit envers les Réformés dans les Etats héréditaires du roi des Romains. On jugea des intentions de ce prince par sa conduite, & l'on n'eut plus de confiance en des protestations étudiées de modération & de zele

qu'il démentoit à chaque instant par ses actions. 1555.

L'arrivée du cardinal Moron, que le Pape avoit nommé son nonce pour présider à la diette, acheva de les convaincre qu'on ourdissoit quelque trame contre la paix, ou la sûreté de l'église protestante. Jules tout fier du retour inattendu des Anglois sous le joug du saint siege, se flatta que l'esprit de révolte ayant enfin épuisé toutes ses forces, l'église triomphante alloit recouvrer ses droits & son autorité sur l'obéissance des peuples. Plein de ces espérances, le pontife envoya à Ausbourg Moron, chargé d'employer toute son éloquence pour engager les Allemands à suivre l'exemple de l'Angleterre, & d'empêcher avec adresse qu'aucun décret de la diette ne fût préjudiciable à la foi catholique. Moron, qui avoit les talens du fameux chancelier de Milan son pere, pour la négociation & pour l'intrigue, n'auroit pas manqué

L'arrivée d'un nonce envoyé par le pape à la diette, contribue à les augmnnter.

1555. de traverſer toutes les meſures des Proteſtans.

Mort de Jules III.

Mais un événement imprévu les garantit de tout ce qu'ils avoient à craindre de la préſence du nonce. Jules, en ſe livrant à des plaiſirs & à des amuſemens qui ne convenoient pas plus à ſon âge, qu'à la dignité de la tiare, avoit ſi bien contracté l'habitude de la diſſipation, qu'il montroit autant d'incapacité que d'éloignement pour toute affaire ſérieuſe. Sollicité depuis long-temps par ſon neveu de tenir un conſiſtoire, il éludoit toujours ſes inſtances par la crainte de trouver dans cette aſſemblée une forte oppoſition aux projets qu'il avoit formés pour l'élévation de ce jeune homme. Cependant après avoir épuiſé tous les prétextes qu'il put imaginer, ſon averſion pour le travail croiſſant de plus en plus, il feignit une indiſpoſition pour ſe débarraſſer des pourſuites de ſon neveu. Mais afin de donner à cette ruſe une apparence de vérité, il ſe renferma

dans son appartement, & changea entiérement son régime & sa maniere de vivre. Sa persévérance à jouer ce rôle ridicule, lui fit contracter une maladie réelle, dont il mourut en peu de jours, laissant à son infâme favori le cardinal de Monte, un grand nom à soutenir & des dignités qu'il déshonoroit par ses vices (*a*). Dès que Moron eut appris la mort de Jules, il partit brusquement d'Ausbourg, où il n'étoit que depuis peu de temps, pour se trouver à l'élection d'un neuveau pontife. 1555. 23 Mars. Le nonce retourne à Rome.

L'éloignement du nonce rassura les Protestans, qui s'apperçurent bientôt que leurs alarmes étoient mal fondées, & que Ferdinand n'avoit pas l'intention de violer à leur préjudice, le traité de Passau. Depuis que Maurice avoit déconcerté tous les projets de l'empereur Motifs de Ferdinand pour favoriser les Protestans.

(*a*) Onuphr. Panvinius *de vitiis Pontificum*, p. 320. Thuan. *lib.* 15, 517.

1555. en Allemagne, & renversé le despotisme religieux & civil qu'il étoit prêt d'y établir, ce monarque avoit abandonné à son frere le soin de gouverner l'intérieur de l'Empire. Mais Ferdinand, dont l'ambition étoit moins inquiete que celle de Charles, loin de reprendre un dessein que celui-ci n'avoit pu exécuter avec toute sa puissance & ses ressources, ne songea qu'à attacher les princes d'Allemagne à sa famille par une administration équitable & modérée. Cette conduite étoit d'autant plus sincere de sa part, qu'il avoit en ce moment le plus grand intérêt à les ménager, pour s'assurer de leurs suffrages.

Charles reprend son projet de changer l'ordre de la succession au trône impérial.

Charles désiroit toujours avec ardeur de laisser la couronne impériale à Philippe son fils. L'opposition qui s'étoit d'abord élevée contre ce projet, l'avoit forcé de le suspendre, mais non de l'abandonner. Il pressa de nouveau son frere de céder, pour quelque dédommagement, son droit à la succession de

l'Empire, & d'en faire à ce prix le sacrifice à la grandeur de la maison d'Autriche. Ferdinand étoit aussi peu disposé que jamais, à donner une preuve si extraordinaire de désintéressement; mais comme il sentit que toute sa fermeté ne lui suffiroit pas, si les princes de l'Empire ne se déclaroient ouvertement en sa faveur, il chercha à les prévenir par sa déférence à toutes leurs demandes. 1555.

Les Turcs se préparent à envahir la Hongrie.

D'un autre côté, il avoit besoin que la diette lui accordât des secours prompts & puissans pour faire tête aux Turcs qui, après l'avoir dépouillé en Hongrie de la plupart de ses territoires, menaçoient encore d'attaquer avec une armée formidable les provinces qui lui étoient restées. Mais pour déterminer les protestans, à s'engager dans une guerre étrangere qui demandoit tout leur zele, il falloit assurer la paix intérieure de l'Empire sur des fondemens solides & inébranlables.

1555.

Ferdinand est alarmé de quelques démarches des Protestans.

Une démarche que firent les réformés, peu de temps après l'ouverture de la diette, devoit augmenter la circonspection de Ferdinand. Dès que la publication de son discours eut éveillé leurs craintes & leurs soupçons, les électeurs de Saxe & de Brandebourg & le landgrave de Hesse, se rendirent à Naumbourg. Là, renouvellant l'ancien traité de confédération qui avoit long-temps uni leurs familles, ils y ajouterent un nouvel article, par lequel ils s'engageoient à professer la confession d'Ausbourg, avec le serment d'en maintenir la doctrine dans leurs Etats respectifs (*a*).

Il emploie tous ses efforts pour concilier les deux partis.

Ferdinand mit donc toute son adresse à conduire les délibérations de la diette, de maniere à ne point irriter un parti dont l'amitié lui devenoit aussi nécessaire que la haine en étoit dangereuse. Les membres de l'assemblée déférerent à son

(*a*) *Chytrai Saxonia*, 480.

avis, qui étoit de s'occuper de la religion avant toute autre affaire. Mais dès qu'on fut entré en discussion, on montra de part & d'autre toute la chaleur & l'animosité qu'engendre une matiere si propre à la fermentation des esprits, & que l'aigreur des disputes, jointe à la fureur des guerres civiles, n'avoit fait qu'enflammer de plus en plus. 1555.

Prétentions des Catholiques & des Protestans.

Les Réformés prétendoient que la liberté de conscience, qu'ils réclamoient en vertu du traité de Passau, devoit s'étendre sans aucune exception sur tous ceux qui avoient embrassé & qui embrasseroient encore la doctrine de Luther. Les Catholiques, après avoir d'abord établi que le pape devoit être le seul juge en dernier ressort, dans les matieres de foi, soutenoit que, si la situation où se trouvoit l'Empire, ainsi que l'amour de la paix, les avoit fait consentir à la tolérance des nouvelles opinions, elle ne pouvoit s'étendre aux villes

1555. qui s'étoient conformées à l'*interim*, ni aux eccléſiaſtiques qui ſe ſépareroient à l'avenir de l'égliſe romaine. Il n'étoit pas facile de concilier des prétentions ſi oppoſées, que le zele & l'habileté des théologiens exercés dans la diſpute, ſoutenoient de part & d'autre, avec des argumens ſubtils, & avec toute l'amertume du langage ſcolaſtique. Ferdinand fit conſentir chaque parti à des conceſſions : il donna une interprétation favorable aux points équivoques; & tantôt repréſentant la néceſſité & les avantages de la concorde, tantôt menaçant de rompre la diette, il vint enfin à bout d'amener les eſprits à une concluſion qui ſatisfit également les deux partis.

25 Septem. La paix de religion eſt établie.

En conſéquence on dreſſa un recès, qui fut approuvé & publié avec les formalités d'uſage. Les principaux articles de cet acte furent : Que les princes & les villes qui s'étoient déclarés pour la confeſſion d'Ausbourg, ſeroient libres

d'en

d'en professer la doctrine & le culte, sans être inquiétés par l'empereur, le roi des Romains, ni personne ; que les Protestans de leur côté ne troubleroient ni les princes, ni les Etats qui admettoient les dogmes & les cérémonies de l'église catholique ; qu'à l'avenir on ne tenteroit jamais de terminer les disputes de religion que par les voies pacifiques & persuasives des conférences ; que le clergé Romain ne pourroit réclamer aucun droit de jurisdiction spirituelle dans les Etats de la confession d'Ausbourg ; que ceux qui se trouvoient en possession des bénéfices ou des revenus de l'église, les garderoient, sans pouvoir être poursuivis sur cet article par la chambre impériale ; que la puissance civile auroit le droit d'établir dans chaque Etat la doctrine & le culte qu'elle jugeroit convenable, & que ceux des sujets qui refuseroient de s'y conformer, auroient la liberté de se retirer avec tous leurs effets par-tout où il 1555.

1555. leur plairoit ; que si quelque prélat, ou ecclésiastique venoit à quitter dans la suite la religion romaine, il renonceroit à son diocese ou à son bénéfice, qui seroit dès-lors réputé vacant comme par la translation ou la mort du bénéficier, & que le collateur auroit droit d'y nommer un successeur d'un attachement reconnu à l'ancienne doctrine (*a*).

Réflexions sur les progrès des principes de tolérance.

Tels sont les statuts de ce fameux récès, qui est la base de la paix religieuse d'Allemagne, & le lien d'union entre les Etats, dont les sentimens différent sur les points les plus importans. Dans notre siecle & chez une nation où l'on connoit la tolérance & ses heureux effets, on doit s'étonner que les deux partis n'ayent pas embrassé plutôt ces voies de conciliation, qui conviennent à la douceur & à la charité du Christianisme. Mais quel-

(*a*) Sleid. 620. F. Paolo, 368. Pallav. P. 2, 161.

que naturel que fût un moyen si salutaire, la pratique & l'opinion y avoient été si contraires jusqu'alors, qu'il ne se présentoit guere à l'esprit. Si, parmi les Payens, la diversité d'opinions sur la religion ne fut jamais une source de querelles & de discordes, c'est que toutes leurs divinités étant locales, la vénération que chaque peuple avoit pour un Dieu tutélaire, n'excluoit pas l'existence ou le pouvoir des autres dieux; & le culte établi dans un pays, n'étoit point incompatible avec celui des autres nations. Ainsi les erreurs dans leurs systêmes théologiques ne donnerent point d'atteinte à la paix des Etats; & malgré le nombre prodigieux de leurs divinités & la variété infinie de leurs cérémonies religieuses, l'esprit de tolérance & de sociabilité subsista toujours parmi eux. 1555.

Mais lorsque la révélation chrétienne eut annoncé qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu & qu'un seul culte digne de cet Etre suprême, ceux

1555. qui en reconnurent la vérité, durent regarder tout autre culte comme absurde ou impie. De là vient le zele des premiers Chrétiens pour la propagation de leur doctrine, & cette ardeur pour renverser les autres cultes. Cependant ils n'employerent d'abord que des moyens conformes à l'esprit de la religion. Ils persuadoient les esprits par la force du raisonnement ; ils gagnoient les cœurs par le charme d'une vertu sublime. Enfin la puissance civile s'étant déclarée en faveur du Christianisme, quoique le grand nombre des payens, à l'exemple des chefs, se soumît à l'église, plusieurs resterent attachés à leurs anciennes superstitions. Irrités de cette obstination, les ministres de l'Evangile, dont le zele ne se rallentit pas, même après le relâchement de la ferveur, voulurent forcer les consciences ; & passant les bornes de leur mission, ils armerent le pouvoir du trône contre des infortunés qu'ils n'avoient pu convaincre.

Cependant il s'éleva parmi les Chrétiens des disputes sur les articles de foi ; & bientôt ils tournerent les uns contre les autres les mêmes armes dont ils avoient combattu les ennemis de la religion. Chaque théologien voulut intéresser le magistrat dans sa cause, & tour-à-tour ils employerent le glaive temporel pour réprimer ou pour exterminer leurs antagonistes. Les évêques de Rome ne tarderent pas à prétendre à l'infaillibilité dans l'explication des dogmes & dans la décision des points de controverse. A force d'artifices & de persévérance, ils en imposerent à la crédulité des hommes, & d'une prétention ils firent un droit. Dès que ces juges dogmatiques avoient prononcé sur un point de doctrine, s'y opposer ou même douter, c'étoit non-seulement résister à la vérité, mais se révolter contre leur autorité sacrée ; & pour venger l'une & l'autre, ils employoient sans cesse le bras de la puissance temporelle, dont ils 1555.

1555. avoient eu l'art de s'emparer entiérement.

L'Europe étoit donc accoutumée depuis plusieurs siecles, à voir répandre ou soutenir par la force, des opinions de pure spéculation. Cette indulgence & cette charité mutuelle, que le Christianisme recommande avec tant de chaleur, étoient entiérement négligés ; on ignoroit cette liberté de conscience qui permet à chacun de suivre son jugement en matiere de doctrine ; enfin l'idée de tolérance, ce mot même, dans le sens qu'on y donne aujourd'hui, étoit inconnu. On pensoit alors qu'employer la violence contre l'erreur, étoit une des prérogatives de ceux qui avoient la connoissance de la vérité ; & comme chaque parti prétendoit posséder ce trésor, ils exerçoient tous, autant qu'il étoit en leur pouvoir, les droits qu'ils croyoient attachés à cette possession. Les Catholiques Romains guidés par les décisions d'un juge infaillible, ne

doutant jamais que la vérité ne fût de leur côté, réclamerent hautement l'autorité civile contre les novateurs. Les Proteſtans qui n'avoient pas moins de confiance dans la bonté de leur doctrine, ſolliciterent à leur tour les princes de leur parti, de réprimer ceux qui oſoient la combattre ou s'y oppoſer. Luther, Calvin, Cranmer, Knox, fondateurs de la réformation dans leurs pays, lorſqu'ils en eurent le pouvoir & l'occaſion, firent ſubir à tous ceux qui doutoient de la vérité de leur croyance, les mêmes châtimens que l'égliſe romaine décernoit contre leurs diſciples. On eût cru parmi leurs partiſans & peut-être chez leurs adverſaires, qu'ils ſe défioient de la bonté de leur cauſe, s'ils n'euſſent pas employé les moyens violens qu'on jugeoit alors permis pour ſoutenir la vérité. 1555.

Ce ne fut que vers la fin du dix-ſeptieme ſiecle, que la tolé-

1555. rance fut admiſe dans la républi-que des provinces unies, d'où elle paſſa en Angleterre. Les maux occaſionnés par les perſécutions, l'influence de la liberté du gouvernement, les ſciences qui, en éclairant les hommes, les rendirent plus humains, enfin la prudence & l'autorité des magiſtrats : tout concourut à établir cette ſage police, ſi contraire au zele furieux que toutes les ſectes avoient puiſé dans leurs faux principes ſur la nature de la religion & les droits de la vérité, ou qu'elles avoient emprunté des maximes de l'égliſe romaine.

Avantages de la paix de religion pour les Luthériens.

Il eſt aiſé de voir que dans le récès d'Ausbourg, on n'avoit pas été conduit par des idées ſi juſtes & ſi étendues ſur la liberté de conſcience & ſur la nature de la tolérance. Ce n'étoit qu'un plan de pacification que des conſidérations purement politiques avoient ſuggéré aux deux partis, & que l'intérêt de leur ſûreté & de leur tranquillité mutuelle rendoit également

nécessaire à l'un & à l'autre. On en trouve une forte preuve dans un article de ce même récès, qui déclare que les avantages de la pacification ne pourront s'étendre que sur les Catholiques, & sur ceux qui professent la confession d'Ausbourg. Par cette restriction, les partisans de Zuingle & de Calvin, se trouverent abandonnés à la rigueur des peines portées contre les hérétiques. Il s'écoula près d'un siecle, avant qu'ils obtinssent d'être protégés par les loix; & ce ne fut qu'au traité de Westphalie, qu'on les admit à partager avec les Luthériens, tous les privileges de la paix de religion. 1555.

Les Catholiques n'y gagnent pas moins.

Mais si les disciples de Luther virent avec joie leur doctrine tolérée par le récès d'Ausbourg, leurs adversaires eurent tout lieu de se féliciter de l'article qui réservoit au clergé catholique la disposition des bénéfices de tous ceux qui renonceroient par la suite à la religion romaine. Cet article, connu

1555. en Allemagne sous le nom de *réserve ecclésiastique*, étoit conforme à l'idée qu'on avoit des droits d'une église établie. Il parut juste que des revenus appropriés dans l'origine, à la subsistance de ceux qui professoient sa doctrine, ne changeassent pas de destination. Les Protestans eux-mêmes le sentirent, & quelques suites qu'ils pussent prévoir, ils se désisterent de l'opposition qu'ils y avoient formée. Comme les princes Catholiques de l'Empire firent observer exactement cette convention dans toutes les occasions, elle devint en Allemagne la plus forte barriere de l'église romaine contre la réformation. Dès ce moment, les ecclésiastiques n'étant plus sollicités par l'appas de l'intérêt pour renoncer à leur croyance, il ne s'en trouva que très-peu d'assez prévenus en faveur de la nouvelle doctrine, pour y sacrifier les riches bénéfices dont ils étoient en possession.

Pendant l'assemblée de la diete

te, Marcel Cervino, cardinal de Sainte-Croix, fut élu pape après la mort de Jules. A l'exemple d'Adrien, il ne changea point de nom. Avec des intentions auſſi pures que celles de ce pontife, il le ſurpaſſoit dans la ſcience du gouvernement & plus encore dans la connoiſſance du génie de la cour romaine. Il connoiſſoit toute la corruption de cette cour & l'eſpece de réforme dont elle étoit ſuſceptible ; on attendoit de ſa ſageſſe des réglemens qui, en corrigeant les abus les plus ſcandaleux, pourroient ramener dans le ſein de l'égliſe ceux qui ne s'en étoient éloignés que par indignation contre les vices du clergé. Mais ce reſpectable pontife ne parut qu'un inſtant ſur la chaire de Saint Pierre. La rigoureuſe clôture du conclave avoit déja commencé à altérer ſa ſanté, & la fatigue des longues cérémonies de ſon exaltation, jointe à la contention d'eſprit qu'exigeoit le plan de réforme qu'il méditoit, épuiſa

1555. Marcel II eſt élu pape. 9 Avril.

Sa mort.

1555. tellement sa foible constitution, qu'il tomba malade le douzieme jour de son élection, & mourut le vingtieme (*a*).

Election de Paul IV. On mit en œuvre tous les raffinemens de l'artifice & de l'intrigue, si familiers aux conclaves, pour donner un successeur à Marcel. Les cardinaux de la faction impériale & ceux de la faction françoise travaillerent d'une ardeur égale à gagner des suffrages, chacun pour un candidat de son parti. Mais après des débats aussi vifs que l'objet en étoit important, on se réu-

23 Mai. nit pour choisir Jean-Pierre Caraffe, doyen du sacré college, & fils du Comte Montario; d'une illustre famille du royaume de Naples. L'adresse & l'influence du cardinal Farnèse, qui favorisoit les prétentions de Caraffe, le mérite même de celui-ci, & peut-être son grand

(*a*) Thuan. 520. F. Paolo, 365. Onuph. Panvin. 321, &c.

âge qui adouciſſoit le chagrin des prétendans par l'eſpérance de voir bientôt vaquer la chaire pontificale, tout concourut à ſon élection. Par reſpect pour la mémoire de Paul III, qui l'avoit fait cardinal, & par reconnoiſſance pour la famille des Farnèſes, Caraffe prit le nom de Paul IV. 1555.

Caractere de ce Pape.

Le choix d'un prélat d'un caractere ſi ſingulier, & qui, depuis long-temps, ſuivoit une carriere qui devoit l'éloigner de la premiere dignité de l'égliſe, donna de l'inquiétude aux Italiens : ils avoient aſſez obſervé ſes mœurs & ſa conduite, pour être incertains ſur ce qu'on devoit attendre de lui. Paul, quoique né dans un rang qui le diſpenſoit du mérite pour parvenir aux plus hautes dignités eccléſiaſtiques, s'étoit dès ſa jeuneſſe appliqué à l'étude, en homme qui ne vouloit rien devoir qu'à ſes qualités perſonnelles. Verſé dans toutes les ſubtilités de la théologie ſcolaſtique, il y joignoit encore

1555. une grande connoiſſance des langues ſavantes & des belles-lettres, dont l'étude ayant depuis peu repris naiſſance en Italie, étoit alors cultivée avec beaucoup d'ardeur. Cependant ſon eſprit naturellement ſombre & ſévere, étoit plus porté à l'aigreur des controverſes, qu'à cette élégance & cette urbanité que donne la littérature. Il avoit plutôt pris les idées & les ſentimens d'un moine, que les talens néceſſaires pour la conduite des grandes affaires. Pourvu de pluſieurs riches bénéfices à ſon entrée dans l'égliſe, employé comme nonce en différentes cours, il ſe dégoûta bientôt de cette carriere, & ſoupira après une vie plus convenable à ſes goûts & à ſon caractere. Dans ce deſſein, il réſigna tout à la fois ſes dignités eccléſiaſtiques. Après avoir inſtitué un ordre de prêtres réguliers, qu'il nomma Théatins, du nom de l'archevêché qu'il avoit occupé, il s'aſſocia lui-même à la communauté & ſe conforma

à toutes les rigueurs des regles qu'il avoit prefcrites, il préféra la folitude de la vie monaftique, & l'honneur de fonder un nouvel ordre, aux grandes efpérances que la cour de Rome offroit à fon ambition. 1555.

Il étoit depuis long-temps dans cette retraite, lorfque Paul III, fur la feule réputation de fa fainteté & de fa fcience, l'appella à Rome pour le confulter fur les moyens de détruire l'héréfie & de rétablir l'ancienne autorité de l'églife. Après l'avoir ainfi tiré de fa folitude, le pape gagna fur lui moitié par prieres, moitié par autorité, d'accepter le chapeau de cardinal, de reprendre les bénéfices qu'il avoit réfignés, & de rentrer dans le chemin des honneurs auxquels il fembloit avoir renoncé. Mais pendant le regne de deux pontifes, dont l'un remplit la cour de Rome de tous les artifices de l'ambition, & l'autre des plus fcandaleufes débauches, Caraffe conferva toujours fon auf-

1555. térité monaſtique. Ennemi déclaré de toute innovation en fait de doctrine, & rigide à l'excès ſur l'obſervation du culte, ce fut lui qui contribua le plus à établir dans les Etats du pape, le tribunal odieux & formidable de l'inquiſition. Il ſoutint avec chaleur, en toute occaſion, la juriſdiction & la diſcipline de l'égliſe, & cenſura vivement toute démarche dictée par des vues de politique & d'intérêt, plutôt que par le zele pour l'honneur & la dignité du ſaint ſiege. Sous un pape de ce caractere, les courtiſans s'attendoient à un pontificat dur & auſtere, où tous les principes de la ſaine politique ſeroient ſacrifiés aux préjugés étroits de la dévotion ; & le peuple craignoit de voir la parcimonie & la rigidité des mœurs du cloître, remplacer la gaieté & la magnificence qui avoient régné depuis quelque temps à la cour de Rome.

Sa conduite après ſon exaltation.

Mais Paul s'empreſſa de diſſiper ces alarmes. Dès qu'il fut en poſſeſ-

1555.

ſeſſion du gouvernement, il renonça tout d'un coup à cette auſtérité qui avoit juſqu'alors diſtingué ſa perſonne & ſa famille ; & lorſque le grand-maître de ſa maiſon lui demanda de quelle maniere il vouloit vivre : « Comme il « convient à un grand prince » répondit-il fiérement. La cérémonie de ſon couronnement ſe fit avec la plus grande pompe, & pour gagner l'affection des habitans de Rome, il ſignala ſon avénement par pluſieurs actes de clémence & de libéralité (*a*).

Excès de ſon attachement pour ſes neveux.

Cependant la ſévérité naturelle auroit ſans doute repris le deſſus & juſtifié les conjectures des courtiſans, ainſi que les craintes du peuple, ſi, auſſi-tôt après ſon élection, il n'eût appellé auprès de lui deux de ſes neveux, fils du comte de Montorio ſon frere. L'aîné fut nommé gouverneur de Rome ; le cadet

(*a*) Platina, p. 327. Caſtaldo, *vita di Paolo IV*, *Rom.* 1615, p. 70.

1555. qui jusqu'alors avoit servi comme volontaire dans les armées de France & d'Espagne, & dont le caractere & les mœurs convenoient plus à cette profession qu'à l'état ecclésiastique, fut créé cardinal, & ensuite légat de Bologne; c'étoit la seconde place, pour le rang & l'autorité dont un pape pût disposer. Ce n'étoit pas assez de ces marques extraordinaires de faveur; Paul y joignit une confiance & un attachement sans bornes, & il parut disposé à tout sacrifier à l'agrandissement de ses neveux. Malheureusement pour ce pontife, leur ambition ne connoissoit point de limites. Ils avoient vu les Médicis élevés en Toscane à la puissance souveraine par les papes de cette maison, & l'habileté de Paul III, assurer à la famille des Farnèses les duchés de Parme & de Plaisance. D'après ces exemples, ils aspirerent à quelqu'établissement qui les élevât à la même indépendance, & au même pouvoir; mais sachant que leur oncle ne porte-

Leurs projets d'ambition.

roit pas la foibleſſe juſqu'à ſéculariſer une partie du patrimoine de l'égliſe, ils ne virent de moyen de parvenir à leur but que par le démembrement des domaines de l'empereur en Italie. Dans l'eſpérance d'en recueillir quelques débris, ce ſeul motif leur auroit ſuffi pour les engager à fomenter la diſcorde entre Charles & le pape. 1555.

Mais le cardinal Caraffe avoit encore das raiſons perſonnelles de haïr l'Empereur. Lorſqu'il ſervoit dans les troupes d'Eſpagne, il n'y avoit pas été traité avec l'honneur & la diſtinction qu'il croyoit dus à ſa naiſſance & à ſon mérite. Ces dégoûts lui avoient fait quitter bruſquement le ſervice de Charles pour s'attacher à celui de la France, où l'accueil qu'il reçut, flattant ſa vanité, l'engagea dans les intérêts de cette monarchie. D'un autre côté, s'étant lié d'une étroite amitié avec Strozzi, qui commandoit l'armée des François en Toſcane, celui-ci lui inſpira une mor-

Motifs de leur reſſentiment contre l'empereur.

1555. telle antipathie contre l'empereur ; qu'on regardoit comme le plus grand ennemi de l'indépendance & de la liberté des Etats d'Italie. Le pape lui-même étoit fort disposé à prendre des impressions défavorables à ce prince. L'opposition que les cardinaux de la faction impériale avoit mise à son élection lui étoit toujours présente ; & son ressentiment se fortifioit encore par le souvenir d'anciennes injures qu'il avoit reçues de Charles, ou de ses ministres.

Ils s'efforcent d'aigrir le pape contre ce Monarque.

Ses neveux profitant de ces dispositions, employerent différens artifices pour le brouiller d'une maniere irréconciliable avec l'empereur. Ils exagererent tout ce qui pouvoit indiquer le mécontentement que ce prince avoit eu de l'exaltation de Caraffe : ils montrerent à leur oncle une lettre interceptée, dans laquelle Charles taxoit les cardinaux de son parti, de négligence & d'incapacité pour n'avoir pas empêché cette élection. Ils pré-

tendirent un jour avoir découvert une conspiration tramée contre sa vie par le ministre de l'Empire & Côme de Médicis. Une autre fois, ils l'alarmerent par les détails d'un complot formé, disoient-ils, pour les assassiner eux-mêmes. C'est ainsi que tenant dans une continuelle perplexité son esprit naturellement violent & devenu soupçonneux par la vieillesse, ils l'entrainerent dans des démarches, qu'autrefois il auroit été le premier à condamner (*a*). Paul IV fit arrêter quelques-uns des cardinaux les plus attachés à l'empereur & les confina dans le château Saint-Ange; il persécuta avec la derniere rigueur les Colonnes & les autres barons Romains engagés dans la faction impériale; enfin, il montra en toute occasion de la 1555.

(*a*) Ripamontii, *hist. patria, lib.* 3, 1146. *Ap. Grav. thes. vol.* 11. *Mém. de Ribier*, 11, 615. Adriani, *istor.* 1, 906.

1555. défiance, de la crainte ou de la haine contre l'empereur, & commença à rechercher l'amitié du roi de France, comme s'il eût voulu mettre toute sa confiance dans son secours & sa protection.

Ils l'engagent à rechercher l'amitié du roi de France.

C'était là précisément le point où ses neveux vouloient l'amener, comme le plus favorable à leurs ambitieux projets; mais voyant que le succès dépendoit entiérement de la vie de leur oncle, dont l'âge avancé ne permettoit pas de perdre un moment en négociations inutiles; au lieu de traiter avec l'ambassadeur de France à Rome, ils engagerent le pape à dépêcher une personne de confiance à la cour de Henri, avec des ouvertures si favorables, qu'on n'eût point à craindre de refus. On proposa donc à ce monarque de faire avec le pape une alliance offensive & défensive, en vertu de laquelle ils joindroient leurs forçes pour attaquer le duché de Toscane & le royaume de Naples. Si leurs armes étoient heureuses, on ren-

droit au premier de ces Etats son ancienne forme de gouvernement républicain ; on donneroit l'investiture du second à l'un des fils du roi de France, sauf à en détacher un certain territoire qui seroit annexé au patrimoine de l'église, & de quoi former deux principautés pour les deux neveux du pape. 1555.

Le connétable de Montmorency s'oppose à l'alliance de Henri avec le pape.

Le roi séduit par des projets si spécieux, fit l'accueil le plus favorable à l'envoyé ; mais lorsqu'on eut porté ces propositions au conseil, le connétable de Montmorency, naturellement ennemi des entreprises hasardeuses, & devenu plus circonspect encore par l'âge & l'expérience, s'opposa fortement à cette alliance. Il rappella combien toutes les expéditions en Italie avoient été funestes à la France pendant trois regnes consécutifs ; il dit que si la nation y avoit échoué lorsque ses troupes & ses finances étoient dans le meilleur état, on pouvoit encore moins espérer d'y réussir dans l'état d'épui-

1555. ſement où l'avoit réduite les efforts extraordinaires qu'elle avoit faits pendant cinquante ans de guerres ſoutenues preſque ſans interruption. Il repréſenta quelle imprudence il y auroit à prendre des engagemens avec un pape âgé de quatre-vingts-ans, qui n'offroit que des eſpérances auſſi fragiles que ſa vie, & dont la mort ne pouvoit manquer d'occaſionner une révolution ſubite dans les affaires d'Italie & laiſſeroit au roi tout le fardeau de la guerre. Il ajouta que l'empereur, ayant formé le projet de renoncer au monde, voudroit ſans doute rétablir la paix dans ſes Etats avant de les remettre à ſon fils, & qu'ainſi l'on devoit s'attendre à un prochain accommodement avec ce monarque; enfin qu'on attireroit infailliblement les armes de l'Angleterre ſur la France, ſi l'on donnoit lieu de penſer que l'ambition de cette monarchie étoit le ſeul obſtacle au rétabliſſement de la paix en Europe.

Des

1555. Elle eſt appuyée par le duc de Guiſe.

Des conſidérations ſi puiſſantes en elles-mêmes, retracées avec beaucoup de chaleur par un miniſtre du plus grand poids, auroient probablement détourné le Roi de s'engager avec le pape ; mais le duc de Guiſe & ſon frere le cardinal de Lorraine qui aimoient les entrepriſes périlleuſes & hardies autant que Montmorency les redoutoit, ſe déclarerent pour cette alliance. Le cardinal s'attendoit à être chargé des négociations à la cour de Rome, & le duc à commander l'armée qu'on deſtineroit à l'expédition de Naples ; dans cette perſpective, l'un & l'autre voyoient la plus belle carriere ouverte aux vaſtes projets de leur ambition. En effet, leur crédit ſoutenu de la maîtreſſe du roi, la fameuſe Diane de Poitiers, qui étoit alors entiérement dévouée aux intérêts des Guiſes, fut plus que ſuffiſant pour l'emporter ſur les ſages conſeils de Montmorency, & pour engager un prince inconſi-

1555. déré à écouter les propositions de l'envoyé du pape.

Le cardinal de Lorraine est chargé de négocier avec le pape.

Le cardinal de Lorraine, ainsi qu'il l'avoit prévu, fut aussi-tôt envoyé à Rome, avec plein pouvoir de conclure le traité & de concerter toutes les mesures propres à en hâter l'exécution. Cependant le pape avoit commencé à mettre moins d'ardeur dans ses négociations avec la France, & il montroit même une sorte de répugnance à les continuer, soit qu'il eût réfléchi sur l'incertitude des événemens de la guerre, soit que le ministre de l'empereur eût eu l'adresse de l'adoucir. Pour le tirer de cette espece d'irrésolution & rallumer son ressentiment, ses neveux eurent encore recours aux expédiens qui leur avoient déja si bien réussi. Ils réveillerent ses alarmes sur les intentions de l'empereur, parlerent des menaces que faisoient ses ministres, & de nouvelles conspirations toutes prêtes à éclater contre la vie du pontife.

Mais des articles si souvent ré-

pétés n'avoient plus le même succès, & l'impression en auroit été sans effet, si l'animosité de Paul n'eût été réveillée par un nouveau sujet d'offense qu'il étoit incapable de pardonner. La nouvelle du récès de la diette d'Ausbourg, & de la tolérance que cet acte garantissoit aux Protestans, le jetta tout-à-coup dans des transports si furieux de colere contre l'empereur & le roi des Romains, qu'il se porta de lui-même aux démarches violentes que vouloient lui inspirer ses neveux. Plein d'une haute idée des prérogatives du saint siege, & emporté par un zele implacable contre l'hérésie, il ne vit dans cette diette, composée en partie de laïques qui s'arrogeoient le droit de décider des matieres de foi, qu'un attentat téméraire sur une jurisdiction qui n'appartenoit qu'à lui seul ; & dans la liberté qu'on avoit accordée aux Protestans, que l'abus criminel d'un pouvoir usurpé. Il se plaignit hautement de ces deux griefs à l'ambassadeur de

1555.

Paul est irrité du récès de la diette.

1555. l'Empire. Il demanda que le récès de la diette fût promptement déclaré nul & illégal. Il menaça l'empereur & le roi des Romains des plus terribles effets de sa vengeance, s'ils refusoient ou même tardoient de le satisfaire sur cet article. Enfin il prit le ton d'autorité de ces pontifes du douzieme siecle, qui d'un seul décret ébranloient ou renversoient le trône des plus grands monarques. Mais ce stile n'étoit plus de saison, surtout avec le ministre d'un prince qui, plus d'une fois, avoit fait sentir tout le poids de sa puissance à des pontifes encore plus redoutables. Cependant l'ambassadeur écouta avec beaucoup de patience ses propositions & ses menaces extravagantes. Il s'efforça de le calmer, en lui représentant l'extrême embarras où l'empereur s'étoit vu réduit à Inspruk, les engagemens qu'il avoit été obligé de prendre avec les Protestans pour en sortir, enfin la nécessité où il se trouvoit

de remplir ses promesses & de conformer sa conduite à sa situation. 1555.
Mais quelque fortes que fussent ces raisons, elles ne firent aucune impression sur l'esprit d'un pontife hautain & fanatique. Il répondit que par son autorité apostolique, il délioit l'empereur de toutes ses promesses, & lui défendoit même de les accomplir ; que dès qu'il s'agissoit de la cause de Dieu & de l'église, on ne devoit plus avoir égard aux maximes de la politique & de la prudence humaine ; & que l'empereur avoit été visiblement puni du ciel par ses mauvais succès en Allemagne, pour avoir consulté son intérêt plus que celui de la religion. Après ce discours, il quitta brusquement l'ambassadeur, sans attendre de réponse.

Ses neveux excitent encore son ressentiment.

Ses neveux ne manquerent pas de lui applaudir & de flatter les sentimens de cet esprit altier, qui toujours imbu des idées monastiques sur l'étendue de l'autorité pontificale, ne cessoit de ré-

1555. péter qu'il étoit le successeur de ceux qui avoient déposé les rois & les empereurs, & qu'élevé au dessus de tous les potentats, il fouleroit aux pieds ceux qui oseroient lui résister. Telles étoient ses dispositions à l'égard de la maison d'Autriche, lorsque le cardinal de Lorraine arrriva. Il ne fut pas difficile à ce négociateur d'engager le pape à signer un traité, qui avoit pour objet la ruine d'un prince qu'il haïssoit plus que jamais. Les conditions furent les mêmes qui avoient été proposées à Paris par l'envoyé de Paul, & l'on convint de tenir cette alliance secrette jusqu'à ce que tout fût prêt de part & d'autre pour ouvrir la campagne (*a*).

Il conclut son traité avec la France.

Mais pendant la négociation de ce traité, les alarmes qui en étoient

L'empereur prend la résolution d'abdiquer ses Etats héréditaires.

(*a*) Pallav. *lib.* 3, *p.* 163. F. Paolo, 365. Thuan. *lib.* 15, 525, *lib.* 16, 540. *Mém. de Ribier*, 2, 609, &c.

le prétexte, cesserent tout-à-coup 1555.
par un événement qui devoit en rendre les mesures superflues. Ce fut la résignation que fit l'empereur de ses états héréditaires à Philippe son fils, & sa résolution de renoncer pour jamais aux soins du monde & de passer le reste de ses jours dans la retraite & la solitude. On n'a pas besoin de profondes réflexions ni d'un grand discernement pour sentir que la royauté n'est pas exempte de soucis & de peines, & que la plupart des hommes élevés au trône, achetent chérement cette prééminence qu'on leur envie, par les inquiétudes, la satiété & les dégoûts qui en sont inséparables. Mais descendre du rang suprême à un état de subordination, & renoncer au pouvoir pour chercher le bonheur, c'est un effort qui n'en paroît pas moins au-dessus de l'esprit humain. L'histoire offre cependant plus d'un exemple de princes qui ont quitté le trône pour finir leur vie dans la retraite; mais ce furent ou des

1555. hommes foibles qui se repentirent promptement d'une détermination prise à la légere, ou d'illustres malheureux, qui dépouillés du sceptre par un rival, ne tomberent qu'à regret dans une condition privée. Dioclétien est peut-être le seul monarque digne de régner, qui ait abdiqué l'Empire en philosophe, & passé de longues années dans une retraite volontaire, sans jetter en arriere un coup d'œil ou un soupir de regret, vers la grandeur & le pouvoir qu'il avoit abandonnés.

Motifs de cette abdication.

L'abdication de Charles étonna toute l'Europe. Ses contemporains ainsi que les historiens de son siecle, s'épuiserent en conjectures pour en deviner les motifs. En effet on ne pouvoit guere s'attendre à une résolution si singuliere de la part d'un monarque dont la passion favorite avoit toujours été l'amour de la domination, & qui n'ayant encore que cinquante-six ans, étoit précisément dans l'âge ou l'ambition, moins distraite & plus for-

te, pourſuit ſon objet avec le plus d'ardeur. Beaucoup d'auteurs ont imputé cette démarche à des cauſes frivoles & biſares qui ne peuvent influer ſur le cœur humain; d'autre l'ont regardée comme le réſultat de quelque profond myſtere de politique. Mais des hiſtoriens plus pénétrans & mieux informés ont penſé qu'il étoit inutile de recourir à des caprices ſinguliers, ou à des ſecrets d'Etat, quand des raiſons ſimples & ſenſibles pouvoient expliquer la conduite de l'empereur. Charles avoit été attaqué de la goutte dès ſa jeuneſſe; & malgré les ſoins des plus habiles médecins, la violence de ce mal croiſſant à meſure qu'il avançoit en âge, les accès en devenoient chaque année plus fréquens & plus inſupportables. Ses ſouffrances, en détruiſant la vigueur de ſon tempérament, avoient altéré les facultés de ſon ame. Incapable, dans ſes attaques de goutte, de vaquer aux affaires, & n'ayant que des mo-

1555.

1555. mens de relâche qui ne lui laiſſoient que de courts intervalles d'application ſérieuſe, il paſſoit le reſte du temps à des jeux ou des amuſemens propres à repoſer ſon eſprit affoibli & comme épuiſé par ſes douloureuſes infirmités. Dans cet état, le courant des affaires de ſes royaumes étoit un fardeau trop pénible pour lui; encore moins pouvoit-il pourſuivre l'exécution des vaſtes projets qu'il avoit formé dans la vigueur de l'âge, ou ſoutenir ce grand ſyſtême politique, dont la chaîne embraſſoit toutes les nations de l'Europe & les intérêts compliqués de tant de cours différentes. Accoutumé depuis longtemps à porter ſes regards vigilans ſur toutes les branches de l'adminiſtration & à décider lui ſeul de toutes les opérations, il voyoit avec chagrin que le progrès de ſes infirmités le forçoit de remettre à ſes miniſtres la conduite des affaires; auſſi ne manquoit-il pas d'attribuer les malheurs ou les ac-

cidens qui lui ſurvenoient, quels qu'ils fuſſent, à l'impoſſibilité où il étoit de gouverner par lui-même. Il ſe plaignoit du ſort, qui ſur le déclin de ſa vie, lui oppoſoit un rival dans la vigueur de l'âge, maître de concerter & d'exécuter par lui-même ſes projets, tandis qu'il ſe voyoit réduit à ſe repoſer ſur d'autres du ſoin de ſes deſſeins & de ſes intérêts. Surpris avant l'âge par les incommodités de la vieilleſſe, il crut qu'il devoit en homme ſage, dérober ſa foibleſſe aux regards du public; & que ce ſeroit expoſer ſa gloire & trahir ſa renommée que de s'obſtiner à ne point quitter les rênes du gouvernement, qu'il ne pouvoit plus tenir avec fermeté ni manier avec adreſſe. * 1555.

* Dom Leveſque, dans ſes mémoires du cardinal de Granvelle, donne à l'abdication de l'empereur une raiſon dont je ne crois pas qu'aucun autre hiſtorien

1555. Circonstances qui en retarderent l'exécution.

Mais plusieurs raisons avoient jusqu'alors empêché l'empereur de suivre son projet, quoiqu'il s'en fût occupé depuis plusieurs années & qu'il l'eût communiqué à ses sœurs, les reines douairieres de France & de Hongrie, qui l'approuverent, & qui lui offrirent même de l'accompagner dans le lieu de sa retraite. Il ne pouvoit se résoudre

---

ait fait mention. Il dit que ce monarque ayant cédé à son fils, lors de son mariage avec la reine d'Angleterre, le gouvernement de Naples & du duché de Milan, Philippe, malgré les conseils & les prieres de son pere, avoit exilé tous les anciens ministres & officiers de ces deux Etats, pour mettre à leur place ses créatures; que ce prince sollicitoit ouvertement & sans retenue une part à l'administration des affaires dans les Pays-Bas; qu'il s'efforçoit de traverser toutes les mesures de l'empereur & de mettre des bornes à son autorité; qu'enfin Charles s'étant apperçu qu'il falloit ou céder à son fils, ou avoir recours à la force, & ne voulant pas en venir à des extrémités douloureuses pour un pere; prit la résolution de lui résigner tous ses Etats, & de se re-

à charger Philippe du gouvernement de ses Etats, avant qu'il eût l'âge & l'expérience néceſſaires pour ſoutenir un ſi peſant fardeau. Mais comme ce prince avoit atteint ſa vingt-huitieme année, & qu'habitué de bonne heure au travail, il y montroit autant d'inclination que de talent, on n'auroit pu attribuer à la prévention de la tendreſſe paternelle le parti qu'au- 1555.

tirer du monde, *vol.* 1, *p.* 24, &c. Dom Leveſque, en rapportant très-briévement ces faits ſinguliers, prétend les avoir tirés des manuſcrits du cardinal de Granvelle. Mais quoique cette nombreuſe collection de papiers, conſervée & miſe en ordre par M. l'abbé Boizot de Beſançon, ſoit un des monumens les plus précieux de l'hiſtoire du ſeizieme ſiecle, & qu'elle doive répandre beaucoup de lumieres ſur les événemens du regne de Charles-Quint, cependant comme cet ouvrage n'eſt point encore publié, je ne puis apprécier le degré de croyance que mérite le trait qu'on vient de lire; c'eſt ce qui m'a empêché d'en faire uſage dans mon récit de l'abdication de Charles-Quint.

1555. roit pris Charles de résigner dès-lors à son fils un trône qu'il vouloit quitter. Sa mere apportoit un obstacle plus réel à son abdication. Quoique cette princesse, vécût renfermée depuis près de cinquante ans, dans le même état d'égarement d'esprit où l'avoit jettée la mort de son mari, elle étoit toujours censée gouverner l'Espagne conjointement avec l'empereur. Son nom étoit inséré dans toutes les ordonnances, à côté de celui de son fils, & ses sujets avoient un si grand attachement pour elle, qu'ils se feroient fait scrupule de reconnoître Philippe pour leur souverain, à moins qu'elle n'eût consenti à l'associer au trône. Mais dans l'état où elle étoit, comment obtenir ce consentement ? Sa mort même, qui arriva dans cette année, leva toutes les difficultés, en laissant Charles, seul maître de la couronne d'Espagne, & libre d'en disposer en faveur de son fils. La guerre contre la France

pouvoit encore retarder cette abdication. Il devoit souhaiter de terminer toutes les hostilités, pour remettre ses Etats en pleine paix, avant de quitter le trône. Mais comme Henri ne se montroit disposé à aucun accommodement & qu'il avoit même reçu des propositions de paix justes & raisonnables, d'un ton qui annonçoit un dessein formé de continuer la guerre, Charles sentit qu'il seroit inutile d'attendre plus long-temps un événement trop incertain. 1555.

Formalités qu'il emploie dans cette résignation.

Ainsi dès qu'il crut avoir trouvé le moment favorable pour l'exécution de son grand dessein, il voulut y mettre toute la solemnité convenable à l'importance de cet événement, & signaler son dernier acte de souveraineté par un éclat qui laissât une profonde impression dans l'ame de ses sujets & de son successeur. Il rappella donc Philippe de l'Angleterre, où le caractere chagrin de la reine, qui s'aigrissoit encore de se voir sans

1555. postérité, le rendoit très-malheureux; tandis que d'un autre côté la jalousie des Anglois ne lui laissoit aucune espérance de pouvoir les gouverner un jour. Après avoir convoqué les Etats des Pays-Bas à Bruxelles pour le 25 d'Octobre, l'empereur vint y siéger pour la derniere fois sur son trône, ayant à l'un de ses côtés son fils, à l'autre sa sœur, reine de Hongrie & régente des Pays-Bas, & derriere lui un cortege brillant de grands d'Espagne & de princes de l'Empire. Le président du conseil de Flandre expliqua en peu de mots l'intention du souverain, dans la convocation extraordinaire de cette assemblée. Il lut ensuite l'acte de résignation par lequel l'empereur abandonnoit à Philippe son fils, tous ses domaines, sa jurisdiction & son autorité dans les Pays-Bas, déchargeant ses sujets de l'obéissance qu'ils lui devoient pour la transporter à Philippe, son légitime héritier, afin qu'ils le servissent

avec le zele & la fidélité qu'ils lui avoient toujours montrés à lui-même, depuis tant d'années qu'il les gouvernoit. 1555.

Alors Charles s'appuyant ſur l'épaule du prince d'Orange, à cauſe de ſa foibleſſe, ſe leva de ſon ſiege, & s'adreſſa lui-même à l'aſſemblée, tenant un papier à la main pour ſoulager ſa mémoire : il rappella avec dignité, mais ſans oſtentation, tout ce qu'il avoit entrepris & fait de grand, depuis le commencement de ſon regne. Il dit que dès l'âge de dix-ſept ans, s'étant dévoué tout entier au ſoin du gouvernement, il n'avoit donné que peu de temps au repos, encore moins aux plaiſirs ; que ſoit en temps de paix, ſoit pour faire la guerre, il avoit paſſé neuf fois en Allemagne, ſix fois en Eſpagne, quatre fois en France, ſept fois en Italie, dix fois dans les Pays-Bas, deux fois en Angleterre, autant en Afrique, & qu'il avoit traverſé onze fois la mer ; que tant que ſa ſanté lui

1555. avoit permis de remplir ses devoirs & que ses forces avoient pu suffire au pénible gouvernement de ses vastes Etats, jamais il n'avoit craint le travail, ni ne s'étoit plaint de la fatigue ; mais que sa vigueur, épuisée par les crises douloureuses d'une maladie incurable, & ses infirmités qui croissoient de jour en jour, l'avertissoient de quitter le monde, qu'il n'étoit pas assez jaloux de régner pour vouloir tenir le sceptre d'une main débile, quand il ne pouvoit plus protéger ses sujets, ni veiller à leur bonheur ; qu'au lieu d'un souverain succombant sous le mal, & qui n'avoit qu'un reste de vie, il leur donnoit un prince qui joignoit à la force de la jeunesse, l'expérience & la maturité qu'amenent les années ; que si durant le cours d'une longue administration, il avoit commis quelque faute, ou si dans l'embarras & sous le fardeau des grandes affaires qui absorboient toute son attention, il avoit fait injustice à quel-

qu'un de ses sujets, il leur en demandoit pardon ; qu'il conserveroit à jamais une vive reconnoissance de leur fidélité & de leur attachement ; que ce souvenir le suivroit dans sa retraite comme sa plus douce consolation & comme la plus flatteuse récompense de tous ses travaux, & que ses derniers vœux ne demanderoient au Tout-Puissant que la prospérité de ses peuples. 1555.

Ensuite se tournanr vers Philippe, qui s'étoit jetté à genoux & baisoit la main de son pere : « Si je ne » vous laissoit, dit-il, que par ma » mort ce riche héritage que j'ai » si fort accru, vous devriez quel- » que tribut à ma mémoire ; mais » lorsque je vous résigne ce que » j'aurois pu conserver encore, » j'ai droit d'attendre de vous la » plus grande reconnoissance. Je » vous en dispense cependant, & » je regarderai votre amour pour » vos sujets & vos soins pour les ren- » dre heureux, comme les plus fortes » preuves de votre reconnoissance.

1555. » C'eſt à vous à juſtifier la marque » extraordinaire que je vous donne » aujourd'hui de mon affection » paternelle, & à vous montrer » digne de la confiance que je » mets en vous. Conſervez un reſ» pect inviolable pour la religion; » maintenez la foi catholique dans » ſa pureté; que les loix de votre » pays vous ſoient ſacrées; n'atten» tez ni aux droits, ni aux pri» vileges de vos ſujets; & ſi jamais » il vient un temps où vous déſi» riez de jouir, comme moi, de la » tranquillité d'une vie privée, puiſ» ſiez-vous avoir un fils qui mérite » par ſes vertus que vous lui réſi» gniez le ſceptre avec autant de » ſatisfaction que j'en goûte à vous » le céder. »

Dès que Charles eut fini ce diſcours, il ſe jetta ſur ſon ſiege, près de tomber en foibleſſe de la fatigue d'un ſi grand effort. Pendant qu'il parloit, tout l'auditoire fondoit en larmes, les uns d'admiration pour ſa grandeur d'ame, les

autres attendris par les vives ex- 1556.
pressions de son amour pour son fils & pour ses peuples, tous avec un profond regret de perdre un souverain qui avoit toujours distingué son pays natal par des marques de bienveillance particuliere.

Philippe, qui étoit encore aux pieds de son pere, se releva, & d'une voix basse & soumise lui rendit grace du don qu'il recevoit de sa bonté sans exemple; puis s'adressant à l'assemblée, & lui témoignant du regret de ne pouvoir parler le Flamand avec assez de facilité pour exprimer dans une occasion si intéressante tout ce qu'il croyoit devoir à ses fideles sujets des Pays-Bas, il pria qu'on permît à Granvelle, évêque d'Arras, de parler en son nom. Granvelle, dans un assez long discours, vanta le zele de Philippe pour le bien de ses sujets, la résolution où il étoit de consacrer tout son temps & ses talens à faire leur bonheur, & à imiter l'exemple de son pere, en

1556. traitant les Flamands avec des égards distingués. Maës, homme de loi, fort éloquent, répondit au nom des Etats, par des protestations de fidélité & d'attachement pour leur nouveau souverain.

Alors Marie, reine douairiere de Hongrie, résigna la régence dont elle avoit été chargée par son frere pendant l'espace de vingt-cinq ans. Le jour suivant, Philippe, en présence des Etats, fit le serment accoutumé de maintenir les droits & les privileges de ses sujets ; & tous les membres de l'assemblée, soit en leur propre nom, soit au nom
6 Janvier. de ceux qu'ils représentoient, lui jurerent obéissance (*a*).

Quelques semaines après, dans une assemblée aussi solemnelle, Charles résigna à son fils les couronnes d'Espagne avec tous les ter-

(*a*) Godleveus *relatio abdicationis Car. V, ap. Goldast. Polit. imper. p.* 377. Strada *de bello Belgico, lib. I, p.* 5.

ritoires qui en dépendoient, soit 1556.
dans l'ancien ou dans le nouveau monde. De tant de vastes possessions, il ne se réserva qu'une pension annuelle de cent mille écus pour les charges de sa maison & pour des œuvres de bienfaisance & de charité (*a*)

(*a*) On devroit s'attendre à la plus grande exactitude de la part des historiens sur la date précise d'un événement aussi mémorable & aussi important que l'abdication de l'empereur. Cependant ils different tous sur ce point d'une maniere inconcevable. Tous conviennent que l'acte par lequel Charles transporta ses Etats des Pays-Bas à son fils est daté de Bruxelles le 25 d'Octobre. Sandoval qui étoit présent à la transaction, prétend que sa cérémonie de la résignation se fit le 28 du même mois, *vol.* 2, *p.* 592. Godleveus, qui a publié un traité de l'abdication de Charles-Quint, en fixe la cérémonie publique, ainsi que la date de l'acte de résignation au 25 d'Octobre. Le pere Barre, on ne sait sur quel fondement, la met au 24 Novembre. *Hist. d'Allemagne*, 8, 976. Herrera est du même

1556. Charles choisit l'Espagne pour y fixer son séjour.

Il avoit choisi l'Espagne pour le lieu de sa résidence, se flattant que le bon air & la chaleur du climat calmeroit sa goutte que l'humidité & les rudes hivers des Pays-Bas, avoient beaucoup augmentée. Il

sentiment que Godleveus, *tom.* 1, 155. ainsi que Pallaviccini dont l'autorité est d'un grand poids sur les dates & sur toutes les choses qui demandent une exactitude scrupuleuse; *hist. lib.* 16, *p.* 168. Les historiens ne s'accordent pas mieux sur le jour où Charles résigna la couronne d'Espagne à son fils. Selon M. de Thou, ce fut un mois après qu'il lui eut cédé ses Etats des Pays-Bas, c'est-a-dire vers le 25 de Novembre. Thuan. *lib.* 16, *p.* 571. Sandoval dit que ce fut le 16 de Janvier 1556. Sand. 2, 603. Antoine de Vera pense comme lui; *Epitome della vida del Car. V*, *p.* 110. Pallaviccini en fixe l'époque au 17. Pal. *lib.* 29, *p.* 168, de même que Herrera. *Vida del B. Felipe*, tom. 1, *p.* 233. Mais Ferreras l'assigne au premier Janvier, *hist. gener. tom.* 9, *p.* 371. M. de Beaucaire suppose que la résignation de la couronne d'Espagne se fit peu de jours après celle des domaines des Pays-Bas. *Com. de reb. gall. p.*

étoit

étoit d'autant plus impatient de s'embarquer, qu'il sentoit l'impossibilité de se débarrasser entiérement des affaires, tandis qu'il demeureroit à Bruxelles. Mais ses médecins lui représenterent si fortement le danger qu'il y auroit à se mettre en mer dans la saison la plus froide & la plus orageuse de l'année, 1556.

Il est forcé de rester quelque temps dans les Pays-Bas.

179. Quoique Charles eût cédé tous ses Etats à son fils quelques semaines avant la conclusion de la treve de Vaucelles, il est à remarquer que toutes les stipulations de ce traité sont faites au nom de l'empereur, & que Philippe y est seulement désigné roi d'Angleterre & de Naples. Il est certain que ce prince ne fut proclamé roi de Castille, &c. à Valladolid, que le 24 de Mars; (Sand. 2, *p.* 606,) & qu'avant cette cérémonie, il ne voulut pas sans doute prendre le titre de roi de toutes les Espagnes, ni faire aucun acte d'autorité royale. Dans une piece jointe au traité de la treve & datée du 19 Avril, il prend le titre de roi de Castille, &c. dans le stile accoutumé des monarques Espagnols de ce siecle. *Corps dipl. tom.* 4, *Append.* p. 85.

1556. qu'il consentit, quoiqu'à regret, à différer son voyage de quelques mois.

Négociations pour la paix.

Il eut la satisfaction, avant de partir des Pays-Bas, de faire une démarche heureuse pour entamer la paix avec la France. C'est un événement qu'il désiroit avec ardeur, non seulement pour l'intérêt de son fils, mais encore pour avoir la gloire, en quittant le monde, de rendre à l'Europe cette tranquillité dont il l'avoit privée presque dès le commencement de son regne. Quelque temps avant son abdication, le roi de France & Charles avoient nommé des commissaires, pour traiter d'un échange de prisonniers. Durant les conférences qui se tinrent à ce sujet dans l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, on imagina par hasard un expédient pour faire cesser les hostilités. Ce fut de proposer une longue treve, pendant laquelle, sans entrer dans les prétentions des deux partis, chacun garderoit ce dont

il étoit en possession. Charles qui voyoit ses royaumes épuisés par les guerres ruineuses & continuelles où son ambition l'avoit engagé, sentant d'ailleurs que son fils avoit besoin de la paix pour s'affermir sur le trône, se déclara fortement en faveur de la treve, malgré les conditions désavantageuses & humiliantes qu'il lui falloit subir. On avoit tant de respect pour sa sagesse & son expérience, que Philippe, quelque répugnance qu'il eût à acheter la paix au prix de si grandes concessions, n'osa point combattre l'avis de son pere.

1556.

On conclut une treve.

Henri n'auroit pas hésité un instant à accepter une treve, dont les conditions le laissoient tranquille possesseur de la plus grande partie du duché de Savoie, & des conquêtes importantes qu'il avoit faites sur les frontieres de l'Allemagne. Mais il n'étoit pas facile de concilier ce nouvel engagement avec l'alliance du pape. Cependant le connétable de Montmorency pro-

1556. sitant de l'absence du cardinal de Lorraine ; qui avoit engagé Henri à se lier avec les Caraffes, représenta si bien au roi le danger de sacrifier les vrais intérêts du royaume à d'imprudentes promesses, que ce prince, naturellement irrésolu & prêt à suivre le dernier avis qu'on lui donnoit, autorisa ses ambassadeurs à signer une treve avec l'empereur pour cinq ans, aux conditions qui avoient été proposées. Mais afin d'adoucir le pape, qu'il prévoyoit devoir être offensé de cette démarche, il insista pour qu'il fût compris expressément dans la treve (*a*).

5 Février.

Elle est ratifiée par les deux monarques.

Le comte de Lalain se rendit à Blois & l'amiral de Coligny à Bruxelles, tous deux pour être présens, chacun de leur côté, à la ratification du traité, ainsi qu'au serment par lequel d'une part le roi

(*a*) *Mém. de Ribier*, II, 636. *Corps diplom. tom.* 4, *app.* 81.

1556.

Embarras où se trouve le pape.

de France, & de l'autre l'empereur & son fils s'engagoient à l'observer (*a*). Lorsqu'on reçut à Rome le premier avis des conférences de Vaucelles & des conditions qu'on mettoit à la treve, le pape n'en prit aucune alarme. Il comptoit trop sur l'honneur de Henri pour le croire capable de violer les engagemens d'une alliance récente. D'ailleurs l'opinion qu'il avoit de la sagesse de l'empereur, ne lui permettoit pas d'imaginer qu'il pût consentir à un traité si désavantageux; & il

(*a*) Un des gens de la suite de l'amiral de Coligny, écrivant à la cour de France des détails sur ce qui s'étoit passé à Bruxelles, tandis que ce ministre y résidoit, cita comme un exemple de l'impolitesse de Philippe, qu'il reçut l'ambassadeur de Henri dans un appartement tendu d'une tapisserie où étoient représentés la bataille de Pavie, la maniere dont François I fut fait prisonnier, son voyage en Espagne, avec toutes les circonstances de sa détention à Madrid. *Mém. de Ribier*, 2, 634.

1556. ne balança pas à dire que ces négociations ainſi que les précédentes, n'aboutiroient à rien. Mais c'eſt mal raiſonner en politique que de conclure de ce qu'un événement n'eſt pas probable, qu'il n'arrivera pas. Le pape en fut bientôt convaincu; il apprit, avec autant de ſurpriſe que de chagrin, la concluſion de la treve. Le cardinal de Lorraine n'oſant ſoutenir le couroux d'un pontife altier qui avoit tant de ſujet de ſe plaindre, partit bruſquement de Rome, laiſſant au cardinal de Tournon le ſoin d'appaiſer cet orage. Le pape & ſes neveux ſentirent le péril qui les menaçoit. Phillippe avoit été très-irrité d'une ligue qui n'avoit pu long-temps reſter ſecrette; ils craignoient la violence de ſon caractere implacable. D'ailleurs le duc d'Albe, qui par ſes talens & ſa ſévérité naturelle n'étoit que trop propre à exercer les vengeances de ce prince, avoit marché de Milan à Naples, & commençoit à aſſembler des trou-

pes ſur les frontieres de l'Etat eccléſiaſtique. Dans cette ſituation, s'ils étoient abandonnés de la France, il falloit renoncer à toutes les eſpérances dont leur ambition s'étoit flattée, & reſter expoſés au reſſentiment de Philippe, ſans aucun allié qui vînt à l'appui de leur foibleſſe contre un ennemi ſi puiſſant. 1556.

Il tente de rallumer la guerre.

Paul eut recours en cette occaſion aux artifices & aux intrigues que la cour de Rome ſait toujours employer pour parer les coups dont elle eſt menacée. Il affecta d'approuver hautement la treve, comme un heureux moyen d'arrêter l'effuſion du ſang chrétien. Il témoigna déſirer ardemment qu'elle fût l'avant-coureur d'une paix ſolide. Il exhorta les princes rivaux à profiter de ce moment de relâche pour y travailler, & s'offrit, comme leur pere commun, pour ſervir de médiateur entr'eux. Sous ce prétexte, il envoya en qualité de nonces, le cardinal Rebiba, à la cour de Bruxelles, & ſon neveu le cardinal Caraffe à celle de

1556. Paris. Les instructions publiques de ces deux ministres furent les mêmes. Il leur étoit enjoint de faire les plus grands efforts pour engager les deux monarques à accepter la médiation du pape, afin qu'après le rétablissement de la paix, on pût prendre des mesures pour la convocation d'un concile général. Mais ces démonstrations d'un zele qui convenoit si bien à l'importance du sujet des négociations, & au caractere sacré d'un chef de l'église, ne servoit qu'à cacher des intentions bien éloignées du but qui servoit de prétexte à toutes ces démarches. Caraffe étoit chargé secrétement d'engager le roi de France à renoncer à la treve, & de ne point épargner les prieres, les promesses, les présens mêmes pour faire renouveller le traité avec le saint siege. C'étoit-là le véritable objet de l'ambassade, tandis que les apparences servoient à amuser le vulgaire & à tromper Charles
11 Mai. & son fils. Le cardinal partit aussi-

tôt pour Paris, où il arriva promptement. Mais Rebiba fut retenu à Rome pendant quelques semaines. Lorsqu'on jugea convenable qu'il se mît en route, il reçut des ordres secrets de traîner son voyage en longueur, afin qu'on eût le temps d'apprendre, avant son arrivée à Bruxelles, l'issue de la négociation de Caraffe, & de lui dicter le ton qu'il devoit prendre en traitant avec l'empereur & Philippe (*a*). 1556.

Ses négociations pour cet objet.

Caraffe fit son entrée dans Paris avec une pompe extraordinaire. Après avoir présenté une épée bénite à Henri, comme au défenseur dont le pape espéroit de l'assistance dans un pressant besoin, il le conjura de ne point rejetter les prières d'un pere dans la détresse & d'employer ce fer à le secourir. C'étoit, dit-il, non-seulement un devoir de piété filiale,

(*a*) Pallav. *lib.* 13, *p.* 169. Burnet. *hist. of reform.* II, *app.* 309

1556. mais un acte de justice. Si le pape, par trop de confiance dans son traité avec le roi, s'étoit engagé dans des démarches qui avoient attiré le ressentiment du roi d'Espagne sur Paul & ses neveux, ils supplioient Henri de ne pas souffrir qu'ils devinssent les victimes de leur attachement à la France. A cet art d'intéresser la générosité du roi, Caraffe ajouta des motifs capables d'éveiller son ambition. Il assura que le moment étoit favorable pour attaquer avec succès les Etats de Philippe en Italie ; que l'élite des vieilles bandes Espagnoles avoit péri dans les guerres de Hongrie, d'Allemagne & des Pays-Bas ; que l'empereur ne laissoit à son fils que des royaumes épuisés d'hommes & d'argent ; enfin qu'il ne s'agissoit plus de combattre l'habileté, l'expérience & la fortune de Charles, mais un prince à peine assis sur son trône, peu fait à commander, odieux à la plupart des Etats d'Italie & redouté de tous.

Il ajouta que le pape avoit déja levé assez de soldats pour mettre en campagne une armée considérable, qui, avec un nombre suffisant de troupes françoises, pouvoit, par un effort vigoureux, chasser les Espagnols de Naples, & livrer au roi de France une conquête qui avoit fait pendant un demi-siecle, l'ambition de ses prédécesseurs, & le principal objet de toutes leurs expéditions en Italie. 1556.

Quel en est l'effet. 31 Juillet.

Chaque mot de Caraffe faisoit une profonde impression sur Henri. Il sentoit que le pape avoit droit de lui reprocher d'avoir manqué aux loix de l'honneur & de la générosité, en renonçant à son alliance pour consentir à la treve de Vaucelles; d'un autre côté, il désiroit ardemment de signaler son regne par une conquête que trois rois de France avoient tentée sans succès, & qui formeroit un établissement considérable pour l'un de ses fils. Cependant il demeura quelque temps indécis: le souvenir du serment qui

1556. venoit de confirmer fon dernier traité, la vieilleffe du pontife dont la mort pouvoit occafionner une révolution totale dans le fyftême politique de l'Italie, enfin les nouvelles inftances de Montmorency, qui ne ceffoit de repréfenter les dangers de la ligue & les avantages de la treve, toutes ces confidérations balancerent puiffamment les propofitions de Caraffe. Mais celui-ci, qui connoiffoit tous les détours & les replis des négociations, ne manqua pas d'expédiens pour écarter ou furmonter tous les obftacles. Il montra les pouvoirs qu'il tenoit du pape pour abfoudre le roi de fon ferment; & quant au danger qui pouvoit réfulter de la mort de fon oncle, ce pontife y pourvoiroit lui-même par une nomination de cardinaux, qui rendroit Henri maître abfolu des fuffrages dans la prochaine élection, & le mettroit en état de faire un pape entiérement dévoué à fes intérêts.

Mais pour mieux balancer le poids & l'influence des conseils du connétable, Caraffe employa l'activité du duc de Guise, l'éloquence du cardinal de Lorraine & l'adresse de la reine, appuyée des artifices plus puissans encore de Diane de Poitiers, qui, malheureusement pour la France, se trouva d'accord avec Catherine sur ce point, quoiqu'en toute autre occasion elle affectât de la traverser & de la mortifier. Les sollicitations de cette cabale n'eurent pas de peine à déterminer le roi pour un parti vers lequel il penchoit déja fortement. On n'eut plus d'égard aux remontrances de Montmorency, & le nonce, après avoir délié Henri de son serment, lui fit signer avec le pape une nouvelle ligue qui ralluma la guerre en Italie & dans les Pays-Bas. 1555. 31 Juillet.

Mesures violentes du pape contre Philippe.

Dès que Paul fut informé que son neveu avoit les plus grandes espérances de réussir dans sa négociation, il dépêcha un exprès à Rebiba sur la route de Bruxelles,

1556. pour lui ordonner de retourner à Rome. Comme il n'avoit plus besoin de garder le ton de modération qu'il avoit affecté sous le caractere de médiateur, ni de contenir plus long-temps son indignation contre Philippe, il leva hardiment le masque & se porta à des violences qui rendoient la rupture inévitable. Il fit arrêter & emprisonner l'envoyé d'Espagne. Il excommunia les Colonnes, & après avoir dépossédé Marc-Antoine, chef de cette famille, du duché de Paliana, il donna cette dignité & les territoires qui en dépendoient, à son neveu le comte de Montorio. Ensuite il fit intenter contre Philippe une accusation juridique en plein consistoire. Elle portoit que ce prince, au mépris de la fidélité & de la soumission qu'il avoit jurées au saint siege, dont il tenoit l'investiture du royaume de Naples, non content d'avoir accordé une retraite dans ses Etats aux Colonnes excommuniés & déclarés rebelles, leur fournissoit encore des

armes, & se préparoit à se joindre à eux pour envahir le patrimoine de saint Pierre; qu'une pareille conduite de la part d'un vassal étoit une trahison envers son seigneur suzerain, & devoit être punie par la confiscation du fief. Sur ces griefs, l'Avocat du consistoire requit le pape de prendre connoissance de cette affaire, & de fixer un jour pour entendre les preuves de l'accusation, espérant que sa sainteté feroit justice, par une sentence proportionnée à l'énormité du délit. Paul, dont l'orgueil triomphoit de citer à son tribunal un si grand roi, souscrivit à la requête de l'avocat, & comme s'il lui eût été aussi facile d'exécuter une sentence pénale que de la prononcer, il déclara qu'il se concerteroit avec les cardinaux sur les formes requises pour une procédure de cette importance (*a*).

1555.

27 Juillet.

(*a*) Pallav. *lib.* 13, 171.

1556.

Scrupules superstitieux de Philippe.

Mais tandis que le pape se laissoit aller à l'impétuosité de son ressentiment, Philippe montroit une modération extraordinaite. Elevé dans une profonde vénération pour le saint siege, par les ecclésiastiques Espagnols qui avoient été chargés de son éducation, l'âge n'avoit fait qu'accroître ce sentiment dans un esprit sombre, mélancolique & porté naturellement à la superstition. Dès qu'il prévit sa rupture avec le pape, l'idée d'avoir à prendre les armes contre le vicaire du Christ & le pere commun des fideles, lui donna de si violens scrupules, qu'il consulta quelques casuistes d'Espagne sur la légitimité de cette guerre. Ceux-ci, avec leur dextérité ordinaire, accommodant leurs réponses aux circonstances, l'assurerent qu'après avoir employé les prieres & les remontrances pour ramener le Pontife à la raison, il étoit autorisé par les loix divines & humaines, non-seulement à se défendre, si on l'attaquoit, mais

encore à commencer les hostilités, s'il n'y avoit que ce moyen d'empêcher les effets de la violence & de l'injustice de Paul. Mais Philippe, malgré cette décision, balançoit toujours, regardant comme le plus grand des malheurs de commencer son regne par une guerre contre un pontife dont il faisoit profession de révérer la dignité & le sacré caractere (*a*). 1556.

Le duc d'Albe ouvre la campagne contre le pape.

Cependant le duc d'Albe qui, par complaisance pour les scrupules de son maître, avoit jusqu'alors négocié au lieu d'agir, s'appercevant enfin que Paul étoit inexorable, & que toutes les négociations & même les délais ne le rendoient que plus arrogant, commença les hostilités en entrant dans les terres de l'Etat ecclésiastique. Son armée 5 Septembre. ne montoit pas à plus de douze mille hommes, mais elle étoit com-

(*a*) Ferrer. *hist. d'Espagne*, 9, 373. Herrera, 1, 308.

1556. posée de vieux soldats & commandée par ces barons Romains que Paul avoit bannis. La valeur des troupes, jointe à l'animosité des chefs qui combattoient pour leur propre querelle & pour recouvrer leurs biens, suppléa au nombre. Aucun secours cependant n'arrivoit encore de France. Quelques places se rendirent par la lâcheté des garnisons, dont les soldats manquoient de discipline & les officiers d'expérience ; les habitans des autres villes en ouvrirent d'eux-mêmes les portes à leurs anciens maîtres. Ainsi d'Albe fut bientôt maître de la campagne de Rome ; mais craignant qu'on ne l'accusât d'impiété pour s'être saisi du patrimoine de l'église, il prit possession de toutes les places au nom du sacré college, déclarant qu'il s'en dessaisiroit aussitôt qu'on auroit procédé à l'élection d'un autre pontife.

Treve entre le pape & Philippe.

Les progrès rapides des Espagnols, dont les troupes légeres faisoient des incursions jusqu'aux portes

de Rome, remplirent cette ville de consternation ; Paul tout intraitable qu'il étoit, fut obligé de céder aux craintes & aux importunités des cardinaux, & envoya des députés au duc d'Albe pour lui proposer une suspension d'armes. Mais en se déterminant à cette démarche, il espéroit en retirer un double avantage, qui étoit d'appaiser d'abord la frayeur des habitans de Rome, & de gagner du temps pour l'arrivée des secours qu'il attendoit de la France. D'Albe ne se refusa point aux ouvertures du pontife. Il savoit que Philippe désiroit de voir terminer une guerre qu'il n'avoit entreprise qu'avec répugnance ; d'ailleurs son armée, affoiblie de toutes les garnisons qu'il avoit jettées dans les villes, le mettoit hors d'état de tenir la campagne sans de nouvelles levées. On conclut donc une treve, d'abord pour dix jours, ensuite pour quarante ; & dans cet espace de temps ; on fit des deux côtés différentes propo-

1556.

15 Novem.

1555. ſitions de paix, & des négociations continuelles, mais qui n'étoient pas ſinceres de la part du pape. Le retour du cardinal neveu à Rome, une ſomme d'argent conſidérable qu'envoyoit Henri, l'arrivée d'un corps de troupes Françoiſes, & l'eſpérance d'être renforcé par d'autres troupes qui étoient en marche, rendirent Paul plus inflexible que jamais, & ſon ame ne reſpira plus que la guerre & la vengeance (*a*).

(*a*) Pallav. *lib.* 13, 177. Thuan. *lib.* 17, 588. *Mém. de Ribier*, 2, 664.

Fin du XIe. Livre.



L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.



LIVRE XII.

TANDIS que ces opérations, ou plutôt ces intrigues occupoient le pape & Philippe, & fixoient toute leur attention, l'empereur se débarrassa enfin des liens qui l'attachoient encore à ce monde, & partit pour se rendre au lieu de sa

1556. Nouvelle tentative de Charles pour changer la succession de l'Empire.

1556. retraite. Il avoit jusqu'alors conservé la dignité impériale ; ce n'étoit pas qu'il ne fût disposé à y renoncer ; car après avoir abandonné l'autorité réelle & presque absolue dont il jouissoit dans ses Etats héréditaires, ce n'étoit pas un grand sacrifice pour lui, que de se détacher de la jurisdiction limitée & souvent idéale,* attachée à une couronne élective. Il n'avoit cherché par ce délai, qu'à gagner quelques mois pour essayer par une nouvelle tentative d'exécuter le projet qu'il avoit formé en faveur de son fils & dont le succès lui tenoit fort à cœur. En même temps que Charles paroissoit plus pénétré de la vanité des grandeurs mondaines, & qu'il paroissoit y renoncer non-seulement avec indifférence, mais même avec mépris, son âme étoit encore occupée de ses vastes projets d'ambition qui avoient si long-temps absorbé toute son attention & toute son activité. Il ne pouvoit se résoudre à laisser son fils occuper

parmi les princes de l'Europe un rang inférieur à celui qu'il avoit eu lui-même. Charles avoit fait quelques années auparavant un effort inutile pour assurer à Philippe la couronne impériale, dans l'espérance que la réunion des royaumes d'Espagne & des domaines de la maison de Bourgogne pourroit mettre son fils en état de poursuivre avec plus d'avantage les vastes plans dont ses infirmités l'avoient forcé d'abandonner l'exécution : cette idée séduisante flattoit toujours son imagination ; & il ne pouvoit se résoudre à en regarder l'exécution comme chimérique. 1556.

Il échoue dans son projet.

Malgré le refus qu'il avoit anciennement éprouvé de la part de Ferdinand son frere, il renouvella ses sollicitations avec importunité, & pendant tout l'été, il mit en œuvre toute sorte de moyens, & fit valoir les raisons qu'il crut les plus puissantes pour déterminer ce prince à céder la couronne impériale à Philippe, en recevant com-

1556. me un équivalent, l'investure de quelques provinces, soit en Italie, soit dans les Pays-Bas (*a*). Mais Ferdinand, qui s'étoit montré inflexible à cet égard, lors même que les sollicitations de l'empereur étoient appuyées de toute l'autorité qui accompagne le pouvoir suprême, reçut avec plus d'indifférence & plus de dédain encore les ouvertures que lui faisoit son frere après l'abaissement volontaire où il s'étoit réduit. Charles rougit lui-même d'avoir eu la foiblesse d'imaginer qu'il pourroit, dans son état actuel, obtenir ce qu'il avoit auparavant tenté sans succès & il renonça enfin à ce chimérique projet. Il abandonna alors le gouvernement de l'Empire; & ayant
27 Août. transféré à son frere, le Roi des Romains, tous ses droits de souveraineté sur le corps Germanique,

(*a*) *Ambassades de Noailles*, tom. 5, p. 156.

il

Il ſigna pour cet effet un acte re- 1556.
vêtu de toutes les formalités qu'exigeoit une démarche de cette nature. Il remit cet acte entre les mains de Guillaume, prince d'Orange, & l'autoriſa à le préſenter au college des électeurs (*a*).

Charles part pour l'Eſpagne.

Il ne reſtoit plus d'obſtacle qui pût différer le départ de Charles pour la retraite après laquelle il ſoupiroit. Tout ayant été préparé depuis quelque temps pour ſon voyage, il partit pour Zuitbourg en Zéelande, où le rendez-vous de la flotte étoit indiqué. Il dirigea ſa route par Gand; il s'y arrêta quelques jours, & s'y livra à cette douce & tendre mélancolie, que tous les hommes, dans le déclin de l'âge, éprouvent en ſe retrouvant dans le lieu de leur naiſſance, & en revoyant les lieux & les objets qui les ont intéreſſés

(*a*) Goldaſt. *conſtit. imper.* pars I, p. 576.

1556. à ces égards soumis & respectueux qu'inspire le pouvoir suprême, il les avoit reçus avec la crédulité commune à tous les princes, & il eut la foiblesse d'être fâché de voir qu'on n'avoit rendu qu'à son rang les respects qu'il croyoit dûs à ses qualités personnelles. Il apprit cependant bientôt à pardonner à l'inconstance de ses sujets, & à mépriser leur négligence; mais il fut profondément affligé de l'ingratitude de son fils, qui, oubliant déja tout ce qu'il devoit aux bontés de son pere, l'obligea de rester quelques semaines à Burgos, avant de lui faire payer la premiere moitié d'une pension modique, qui étoit tout ce que Charles s'étoit réservé de tant de royaumes. Comme il ne pouvoit sans cette somme donner à ses domestiques les récompenses que méritoient leurs services ou que sa générosité leur avoit destinées, il ne put s'empêcher de laisser éclater sa surprise & son mécontente-

ment (*a*). Cependant la penſion fut enfin payée. Charles renvoya un grand nombre de ſes domeſtiques, dont le ſervice lui devenoit inutile ou à charge dans ſa retraite ; & il paſſa à Valladolid. Il y fit des adieux fort tendres à ſes deux ſœurs ; mais il ne voulut pas leur permettre de l'accompagner dans ſa ſolitude, quoiqu'elles l'en conjuraſſent les larmes aux yeux, pour avoir, diſoient-elles, la conſolation de contribuer par leurs ſoins à ſoulager ſes ſouffrances, & ſurtout pour en recueillir de l'inſtruction & de l'avantage, en ſe joignant à lui dans les pieux exercices auxquels il vouloit conſacrer les derniers jours de ſa vie. 1556.

Lieu de ſa retraite.

De Valladolid, il continua ſa route vers Plaiſance dans l'Eſtramadure. Il avoit autrefois paſſé par cette ville, & avoit été ſinguliérement frappé de la belle ſituation

(*a*) Strada, *de Bell. Belg. lib.* 1, p. 9.

1556. du monaſtere de Saint Juſt, appartenant à l'"ordre ee Saint Jérôme, & éloigné de quelques milles de Plaiſance ; il avoit même dit à quelques perſonnes de ſa ſuite que c'étoit un lieu où Dioclétien auroit aimé à ſe retirer. Cette impreſſion s'étoit gravée ſi profondément dans ſon eſprit, qu'il ſe décida à faire du couvent de Saint Juſt le ſéjour de ſa retraite. Ce couvent étoit ſitué dans une vallée peu étendue, arroſée par un petit ruiſſeau, environnée de colines & ombragée d'arbres élevés & touffus. Par la nature du ſol & par la température du climat, c'étoit la ſituation la plus ſalubre & la plus délicieuſe de l'Eſpagne. Quelques mois avant ſon abdication, Charles y avoit envoyé un architecte pour faire conſtruire dans le monaſtere un appartement à ſon uſage. Mais il ordonna expreſſément que le goût de ce nouveau bâtiment fût proportionné, non à ſon ancienne dignité, mais à l'état

ſimple qu'il vouloit embraſſer. On 1556.
conſtruiſit ſeulement ſix chambres, dont quatre avoient la forme des cellules des moines, avec des murailles toutes nues; les deux autres, de vingt pieds en quarré, étoient tapiſſées d'une étoffe brune & meublées de la maniere la plus ſimple. Ce petit bâtiment, de niveau avec le terrein, avoit d'un côté une porte ſur un jardin dont Charles avoit donné lui-même le plan; & il l'avoit rempli de différentes plantes qu'il vouloit cultiver de ſes propres mains. Il y avoit de l'autre côté une communication avec la chapelle du couvent, dans laquelle il ſe propoſoit de faire ſes exercices de dévotion. Ce fut dans cette humble retraite, à peine ſuffiſante pour loger commodément un ſimple particulier, que Charles 24 Février
entra, accompagné ſeulement de 1557.
douze domeſtiques. Il y enſevelit dans la ſolitude & le ſilence ſa grandeur, ſon ambition & tous ces vaſtes projets, qui pendant la moi-

1557. tié d'un siecle, avoient rempli l'Europe d'alarmes & d'agitation, & inspiré successivement à tous les peuples la terreur de ses armes & la crainte de se voir subjugués par sa puissance (*a*)

Contraste entre la conduite de Charles & celle du pape.

Le contraste qui se trouvoit alors entre la conduite de Charles & celle du pape, étoit si sensible, qu'il frappa même les observateurs les moins attentifs & les moins pénétrans. La comparaison n'étoit pas à l'avantage de Paul. On voyoit dans le premier un conquérant, né pour régner, accoutumé dès long-temps à l'éclat qui accompagne le pouvoir suprême, & aux grands intérêts où l'avoient engagé une ambition active, quitter tout-à-coup le monde dans un âge encore peu avancé, lorsqu'il pouvoit passer dans la tranquillité le reste de sa vie, & se réserver quelqu'intervalle

(*a*) Sandov. *lib.* 11, *p.* 607. Zuniga 110. Thuanus, *lib.* 17, *p.* 69.

pour repoſer ſon ame & recueillir ſes penſées. Paul au contraire étoit un prêtre qui avoit conſumé les premieres années de ſa vie dans l'ombre des écoles & l'étude des ſciences ſpéculatives, qui avoit paru ſi détaché du monde, qu'il s'étoit volontairement enfermé pendant pluſieurs années dans la ſolitude d'un cloître, & qui n'avoit été élevé au trône papal que dans une vieilleſſe très-avancée; ce même homme avoit laiſſé tout-à-coup éclater toute l'impétuoſité de l'ambition du jeune âge, & s'étoit engagé dans de vaſtes entrepriſes, pour l'exécution deſquelles il ne craignoit pas de répandre les ſemences de la diſcorde & d'allumer les feux de la guerre dans toutes les parties de l'Europe. Mais Paul, ſans égard pour l'opinion & les cenſures des hommes, ſuivoit ſes deſſeins avec l'arrogance naturelle de ſon caractere; & quoique cette arrogance parût déja avoir paſſé toutes les bornes de la raiſon, elle

1557.

1557. se porta encore à un plus haut degré de violence, à l'arrivée du duc de Guise en Italie.

Le duc de Guise conduit l'armée françoise en Italie.

Ce que les deux princes de Lorraine avoient prévu & désiroient, étoit arrivé. Le duc de Guise eut le commandement de l'armée destinée à marcher au secours du pape, & composée de vingt mille hommes des meilleures troupes qu'il y eût au service de France. Il jouissoit de la plus grande réputation militaire, & l'on ne doutoit pas qu'il ne déployât, d'une maniere éclatante, son courage & ses talens, dans une guerre où il venoit de précipiter son pays, presque dans le seul dessein de s'ouvrir une carriere à la gloire ; cette opinion étoit si générale, que plusieurs gentilshommes François qui n'avoient point de commandement à l'armée, voulurent y servir comme volontaires. Cette armée passa les Alpes dans une saison rigoureuse, & s'avança vers Rome sans trouver aucune opposition de la part des Espagnols,

qui, n'étant pas assez forts pour se porter en différens endroits à la fois, avoient réuni toutes leurs forces en un seul corps sur la frontiere de Naples, pour défendre ce royaume. 1557.

Le pape recommence ses hostilités contre Philippe.

Enhardi par l'approche des François, le pape laissa éclater tout son ressentiment contre Philippe, ressentiment que, malgré la violence naturelle de son caractere, des raisons de prudence l'avoient obligé jusqu'alors de contenir dans de certaines bornes. Il nomma des commissaires autorisés à prononcer un jugement dans la procédure que l'avocat du consistoire avoit commencée contre Philippe, afin de prouver qu'il avoit perdu son droit à la couronne de Naples, en prenant les armes contre le saint siege dont il étoit vassal. Il rappella tous les nonces qui résidoient dans les cours de Charles-Quint, de Philippe & de leurs alliés, cette démarche avoit principalement pour but de mortifier le cardinal la Pôle

12 Février.

9 Avril.

1557. légat du pape à la cour d'Angleterre. Ni le mérite distingué de ce prélat, qui avoit travaillé avec tant de succès à réconcilier l'Angleterre avec l'église romaine, ni l'espérance des services qu'il pouvoit rendre encore dans la suite, ne purent le garantir du ressentiment qu'il avoit encouru par son zele & ses efforts pour rétablir la paix entre la maison d'Autriche & la France. Paul fit faire une addition aux anathêmes qu'on lançoit tous les ans à Rome, le jeudi saint, contre les ennemis de l'église, & dénonça la censure d'excommunication contre les auteurs de la derniere invasion qui s'étoit faite des territoires ecclésiastiques, quel que fût leur rang ou leur dignité; en conséquence les prieres ordinaires pour l'empereur, furent supprimées le lendemain dans la chapelle papale (*a*).

(*a*) Palav. *lib.* 13, 180. *Mém. de Ribier* II, 678.

Mais tandis que le pape se livroit 1557. aux éclats bisarres & puériles de sa fureur, il négligeoit, ou peut-être il n'étoit pas en état de prendre des mesures capables de rendre son ressentiment vraiment redoutable & funeste à ses ennemis. Le duc de Guise, en entrant dans Rome, y fut reçu avec une pompe triomphale qui auroit été plus convenable au retour d'une campagne glorieuse, qu'au commencement d'une guerre dont le succès étoit très-douteux; mais ce général ne trouva pas les préparatifs de guerre aussi avancés qu'il s'y attendoit, & que Caraffe le lui avoit promis. Les troupes du pape étoient de beaucoup inférieures en nombre à ce qui avoit été stipulé; il n'y avoit ni des magasins suffisans pour assurer leur subsistance, ni l'argent nécessaire pour payer leur solde. Les Vénitiens, fideles à la prudente maxime que les malheurs de leur république leur avoit fait anciennement adopter, & qui étoit de-

1557. venue un principe fondamental de leur politique, déclarerent la résolution où ils étoient d'observer une exacte neutralité, & de ne prendre aucune part dans les querelles de princes si supérieurs à eux en puissance. Les autres Etats d'Italie ou formerent une ligue ouverte en faveur de Philippe, ou s'intéresserent secrettement aux succès de ses armes contre un pontife dont l'ambition inconsidérée avoit fait encore une fois de l'Italie le siege de la guerre.

Opérations du duc de Guise.

Le duc de Guise, voyant que tout le poids de la guerre alloit tomber sur lui, sentit, mais trop tard, combien il étoit imprudent de compter, pour l'exécution des grandes entreprises, sur le secours de foibles alliés. Excité cependant par l'activité impatiente du Pape & par le désir d'exécuter ce qu'il avoit entrepris avec tant de constance, il marcha vers Naples

13 Avril.

& commença ses opérations. Mais le succès de ses premieres démar-

ches ne répondit ni à ſa réputation, ni aux eſpérances qu'on avoit conçues de ſes talens, ni à ce qu'il avoit promis lui-même. Il ouvrit la campagne par le ſiege de Civitella, ville aſſez conſidérable ſur la frontiere du royaume de Naples. La vigueur opiniâtre avec laquelle le gouverneur Eſpagnol défendit la place, fit échouer tous les efforts impétueux de la valeur françoiſe, & obligea le duc de Guiſe à ſe retirer honteuſement après un ſiege de trois ſemaines. Il chercha à effacer cette tache en s'avançant hardiment vers le camp du duc d'Albe, à qui il offrit la bataille; mais ce prudent général ſentant combien il eſt avantageux de reſter ſur la défenſive contre un ennemi qui tente une invaſion, évita le combat, & ſe tint dans ſes retranchemens; il ſuivit ce plan avec la conſtance d'un Caſtillan, & éluda avec beaucoup d'adreſſe tous les ſtratagêmes que Guiſe mit en œuvre pour l'engager dans une action

1557.

1557. générale (*a*). Cependant la maladie détruisoit l'armée françoise; il s'étoit élevé de violentes querelles entre le général & l'officier qui commandoit les troupes romaines; les Espagnols renouvellerent leurs incursions dans l'Etat ecclésiastique, le pape voyant qu'au lieu des conquêtes & des triomphes auxquels il s'étoit attendu, il ne pouvoit pas même mettre ses propres territoires à l'abri des déprédations de l'ennemi, commença à se plaindre & à parler de paix. Le duc de Guise, au désespoir de jouer un rôle si peu glorieux, non-seulement sollicita la cour ou de renforcer son armée ou de le rappeller; il requit encore le pape de remplir ses engagemens; il pressa le cardinal Caraffe, tantôt en l'accablant de reproches, tantôt en le menaçant, d'accomplir ces magnifiques promesses sur la foi desquel-

(*a*) Herrera, *vida de Felippe*, 181.

les il avoit eu l'imprudence d'engager le roi son maître à rompre la treve de Vaucelles & à se liguer avec le pape (*a*). 1555.

Hostilités dans les Pays-Bas.

Tandis que les affaires des François en Italie prenoit une si mauvaise tournure, il arriva dans les Pays-Bas un événement inattendu qui rappella le duc de Guise d'un poste où il n'avoit point de gloire à acquérir, pour l'élever à la place la plus importante & la plus honorable dont un sujet pût être revêtu. Dès que les François eurent fait connoître l'intention où ils étoient de rompre la treve de Vaucelles, non-seulement en faisant passer une armée en Italie, mais encore en essayant de surprendre quelques-unes des villes frontieres de la Flandre, Philippe, quoique disposé à éviter une rupture, se détermina à poursuivre la guerre avec vigueur, &

(*a*) Thuanus, *lib.* 28, *p.* 614. Pallav. *lib.* 13, *p.* 181. Burnet, *lib.* 11, *app.* 317.

1557. à faire connoître à ses ennemis que Charles son pere ne s'étoit pas trompé en le jugeant digne de prendre les rênes du gouvernement. Il savoit que Henri avoit fait de grandes dépenses pour mettre sur pied l'armée du duc de Guise, & que toutes les ressources de ses finances seroient à peine suffisantes pour fournir aux frais énormes & continuels d'une guerre éloignée; il prévit en conséquence que toutes les opérations des François dans les Pays-Bas seroient nécessairement foibles, & ne seroient regardées que comme subordonnées à celles d'Italie. Il prit donc la sage résolution de porter ses principaux efforts vers la partie où les François étant plus foibles, pourroient être attaqués avec plus d'avantage. Dans ce dessein, il assembla dans les Pays-Bas une armée d'environ soixante mille hommes; les Flamands se prêterent en cette occasion à ses vues avec ce zele actif & empressé que témoignent ordi-

1557.

nairement les peuples pour exécuter les volontés d'un nouveau souverain. Mais Philippe, qui même dans la jeunesse, montroit déja beaucoup de prévoyance & de sagacité, ne se reposa pas uniquement pour le succès de son plan sur la force de cette armée formidable.

Philippe tâche d'engager les Anglois dans cette guerre.

Il étoit occupé depuis quelque temps des moyens d'engager les Anglois à embrasser sa querelle; quoique ce royaume eût un intérêt manifeste à observer une exacte neutralité; quoique la nation elle-même sentît tous les avantages qu'elle pouvoit retirer de cette neutralité; quoique Philippe connût combien son nom étoit odieux aux Anglois, & combien ils auroient de répugnence à concourir avec lui à l'exécution de quelqu'entreprise que ce fût, il ne désespéra cependant pas de son projet. Il comptoit sur la tendre affection que la reine avoit pour lui, & que la froideur & la négligence de ces procédés n'avoit pu affoiblir; il étoit sûr

1557. de la confiance aveugle que cette princesse auroit en ses opinions, & de l'empressement qu'elle montreroit à le satisfaire en tout. Afin de mettre à exécution ces moyens avec plus de facilité & de succès, il partir pour l'Angleterre.

La reine qui, pendant l'absence de son mari, n'avoit fait que languir dans l'abattement, reprit courage en le voyant revenir, & sans consulter ni l'intérêt ni le goût de ses peuples, elle entra avec chaleur dans tous les projets qu'il lui proposa. En vain son conseil privé lui fit des représentations sur l'imprudence & même le danger qu'il y auroit à engager la nation dans une nouvelle guerre, en vain on lui rappella les traités solemnels qui unissoient l'Angleterre & la France, & qu'aucun prétexte d'hostilités ne permettoit de violer; Marie séduite par les caresses de Philippe, ou intimidée peut-être par les menaces que son ascendant sur elle lui permettoit d'employer quelquefois,

ferma l'oreille à tout ce qu'on put 1557.
oppoſer à ſa réſolution, & perſiſta avec la plus grande chaleur à déclarer ſur le champ la guerre à la France. Quoique Philippe eût employé beaucoup d'adreſſe, & Marie toute ſon autorité, pour gagner le conſeil privé ou pour lui en impoſer, le conſeil réſiſta long-temps, & s'il céda à la fin, ce ne fut point par conviction, mais par pure déférence pour la volonté de la reine. La guerre fut donc déclarée à la France, & c'eſt la ſeule peut- 20 Juin.
être dans laquelle les Anglois ſoient entrés avec répugnance. Comme Marie connoiſſoit combien la nation étoit oppoſée à cette démarche, elle n'oſa pas convoquer un parlement pour obtenir des ſubſides. Elle y ſuppléa par un abus de ſa prérogative, & impoſa de ſa propre autorité des ſommes très-fortes ſur ſes ſujets. Ce ſecours la mit en état de raſſembler un corps de troupes aſſez conſidérable & d'envoyer huit mille hommes

1557. commandés par le comte de Pembroke, pour ſe joindre à l'armée de Philippe (*a*).

Opérations de l'armée de Philippe dans les Pays-Bas.

Philippe qui n'étoit pas avide de gloire militaire, donna le commandement de ſon armée à Emanuel Philibert, duc de Savoie, & établit ſa réſidence à Cambrai, afin de ſe tenir à portée d'être promptement inſtruit de tous les mouvemens de ce général & de l'aider de ſes conſeils. Le duc ouvrit la campagne par un trait d'habileté qui juſtifia le choix de Philippe, & montra une telle ſupériorité de talent ſur les généraux François, qu'on ne put guere douter de ſes ſuccès dans toutes ſes opérations ultérieures. Il indiqua le rendez-vous général de ſes troupes à un endroit très-éloigné du pays où il ſe propoſoit d'établir le ſiege de la guerre ; après avoir tenu quelque temps ſes ennemis incertains ſur ſes

(*a*) Carte, *vol.* 3, *p.* 337.

intentions, il les trompa à la fin 1557.
si complétement par la variété de ses marches & de ses contre-marches, qu'ils jugerent que son projet étoit de porter tous ses efforts contre la province de Champagne & de tâcher de pénétrer dans le royaume par ce côté. En conséquence ils dirigerent leurs forces vers cette province; ils y renforcerent les garnisons, & dégarnirent les places des autres frontieres, au point de n'y pas laisser assez de troupes pour les défendre.

Il investit Saint-Quentin.

Emanuel, voyant le succès de ses manœuvres, tourna tout-à-coup vers sa droite, s'avança par des marches rapides en Picardie, envoya en avant sa cavalerie qui étoit forte & nombreuse, & investit Saint-Quentin. Cette place qu'on regardoit comme très-forte, étoit d'une grande importance, parce qu'il n'y avoit que très-peu de villes fortifiées entre celle-là & Paris. Les fortifications en avoient cependant été fort négligées; la garnison,

1557. dont une partie avoit été détachée pour être envoyée en Champagne, n'avoit pas la cinquieme partie des troupes néceſſaires pour ſoutenir un ſiege ; & le gouverneur, quoique brave & expérimenté, n'avoit ni le rang, ni l'autorité qu'auroit exigé le commandement d'une ville ſi importante, attaquée par une armée formidable. Quelques jours auroient ſuffi au duc de Savoie pour ſe rendre maître de Saint-Quentin, ſi l'amiral de Coligny, qui croyoit ſon honneur intéreſſé à tâcher de conſerver à ſon pays une place de cette importance, ſituée dans la province dont il avoit le gouvernement, n'eût pris la courageuſe réſolution de s'y jeter lui-même avec tout ce qu'il put raſſembler de troupes; en effet quoiqu'une partie de ſon détachement eût été intercepté, il paſſa à travers l'armée ennemie & entra dans la ville. L'arrivée inattendue d'un officier ſi diſtingué par ſon rang & ſa réputation, & qui s'étoit expoſé à un danger ſi imminent pour

pour se joindre à la garnison, ne pouvoit manquer de ranimer le courage des troupes qui la composoient. Tous les moyens que purent suggérer les talens de l'amiral & son expérience dans l'art de la guerre, furent mis en œuvre, soit pour incommoder les assiégeans, soit pour mettre la place en état de faire une vigoureuse résistance. Les bourgeois se joignirent aux soldats, & secondant avec un zele égal les efforts de Coligny, ils paroissoient déterminés à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, & à se sacrifier eux-mêmes pour l'honneur & le salut du royaume (a).

1557.

Les François viennent au secours de Saint-Quentin.

Le duc de Savoie, ayant été joint par les Anglois sous les ordres du comte de Pembroke, continuoit le siege avec la plus grande vivacité. Une armée si nombreuse & si bien pourvue de tout, poussoit ses attaques avec un grand avantage con-

(a) Thuan. lib. 19, p. 647.

1557. tre une garnison trop foible pour oser même tenter de troubler ou de retarder par des sorties les opérations des assiégeans. L'amiral, qui ne pouvoit se dissimuler le danger pressant qui menaçoit la ville, & l'impossibilité où il étoit de la défendre long-temps, en donna avis au connétable de Montmorency, son oncle, qui commandoit l'armée Françoise, il lui indiqua en même temps un moyen de donner du secours aux assiégés. Le connétable, qui sentit l'importance de sauver une place, dont la perte ouvriroit aux ennemis un passage dans le cœur du royaume, & qui désiroit de tirer son neveu de la situation périlleuse où son zele pour le bien public l'avoit engagé, prit la résolution de tenter ce que Coligny lui proposoit, quelque danger qu'il y vît. Dans ce dessein, il s'avança de la Fere à Saint-Quentin, à la tête de son armée, qui n'étoit pas de la moitié si nombreuse que celle des Espagnols; il

donna le commandement d'un corps 1557.
de troupes d'élite à d'Andelot, frere de Coligny, & colonel général de l'infanterie françoise, & lui ordonna de pénétrer jusqu'à la ville par un chemin que l'amiral avoit représenté comme très-praticable, tandis que lui-même, à la tête du gros de l'armée, attaqueroit le camp des ennemis par un autre côté & tâcheroit d'y attirer toute leur attention. D'Andelot, exécuta sa commission avec beaucoup plus de courage que de prudence; ses soldats se précipiterent avec une impétuosité aveugle sur l'ennemi; quoiqu'ils eussent renversé le premier corps de troupes qui s'opposa à leur passage, la confusion se mit bientôt dans leurs rangs, & de nouvelles troupes étant venues fondre sur eux & les environner de toutes parts, la plupart furent taillés en pieces; mais d'Andelot avec environ cinq cents des plus hardis & des plus heureux, parvint à pénétrer dans la ville.

Cependant le connétable fut obli-

1557. Bataille de Saint-Quentin.

gé, pour l'exécution de ſon plan, d'avancer ſi près du camp des aſſiégeans, qu'il lui fût impoſſible de ſe retirer avec ſûreté, devant un ennemi qu'il lui étoit ſi fort ſupérieur en nombre. Le duc de Savoie apperçut bientôt la faute de Montmorency; & avec les talens & la préſence d'eſprit d'un grand capitaine, il ſe diſpoſa à en profiter. Il rangea promptement ſon armée en ordre de bataille, & épiant le moment où les François commenceroient à défiler vers la Fere, il détacha toute ſa cavalerie ſous les ordres du comte d'Egmont, pour tomber ſur leur arriere-garde, tandis qu'il s'avanceroit lui-même à la tête de l'infanterie pour ſoutenir l'attaque. Les François ſe retirerent d'abord dans le meilleur ordre & faiſant bonne contenance; mais lorſqu'ils virent d'Egmont avancer ſur eux avec un corps formidable de Cavalerie dont il leur étoit impoſſible de ſoutenir le choc, la vue d'un danger ſi preſſant, jointe au

peu de confiance que leur inſpiroit 1557.
leur général, dont l'imprudence étoit alors ſentie du dernier des ſoldats, répandit une conſternation générale dans l'armée : les François commencerent peu-à-peu à précipiter leurs pas, & les troupes de l'arriere-garde preſſerent ſi vivement celles qui les précédoient, que bientôt leur marche eut plutôt l'air d'une fuite que d'une retraite. D'Egmont, obſervant ce déſordre, les chargea avec la plus grande impétuoſité, & dans un inſtant toute la gendarmerie, qui faiſoit alors l'orgueil & la force des armées françoiſes, plia & s'enfuit avec précipitation. Cependant l'infanterie que le connétable, par ſa préſence & ſon autorité, retenoit attachée à ſes drapeaux, continuoit ſa retraite en aſſez bon ordre ; mais d'Egmont, ayant fait avancer quelques pieces de canon qu'il dirigea ſur le centre de cette infanterie, y porta le déſordre & la confuſion ; la cavalerie renouvellant

Déroute entiere des François.

1557. alors ſon attaque, rompit les rangs, & la déroute devint univerſelle. Environ quatre mille François reſterent ſur le champ de bataille, & dans ce nombre on compta le duc d'Anguien, prince du ſang, & ſix cents gentilshommes. Le connétable, voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de ramener la fortune, réſolut de ne pas ſurvivre à un déſaſtre ſi funeſte & cauſé par ſon imprudence ; il ſe précipita dans le plus épais des bataillons ennemis pour y périr l'épée à la main ; il reçut une bleſſure dangereuſe : épuiſé par la perte de ſon ſang, il fut entouré de quelques officiers Flamands dont il étoit connu ; ils le garantirent de la fureur des ſoldats & l'obligerent de ſe rendre. Les ducs de Montpenſier & de Longueville, le maréchal de Saint André, pluſieurs officiers de diſtinction, trois cents gentilshommes & près de quatre mille ſoldats furent auſſi faits priſonniers. Tous les drapeaux de l'infanterie, toutes les

munitions de guerre & toute l'artillerie, excepté deux pieces de canon, tomberent entre les mains des vainqueurs, qui ne perdirent pas plus de quatre-vingts hommes (*a*). 1557.

Premiers effets de cette bataille.

Cette bataille, non moins fatale à la France que les anciennes victoires de Crécy & d'Azincourt, qui furent remportées par les Anglois sur le même terrein, ressembloit encore à celles-ci par la promptitude de la déroute, par l'imprudence du général, par le grand nombre des officiers de distinction tués ou faits prisonniers, par la perte légere que firent les vainqueurs, & par la consternation qu'elle répandit dans toute la France. Plusieurs habitans de Paris, aussi effrayés que si l'ennemi eût été aux portes de la ville, se retirerent avec précipitation dans l'intérieur du royaume. Le

(*a*) Thuan. 650. Harræi, *annal. brabant.* p. 2, 692. Herrera, 291.

1557. roi tâcha par ses exhortations & sa présence, de consoler & de ranimer ceux qui restoient ; & s'occupant lui-même avec la plus grande activité à faire réparer les fortifications délabrées de la ville, il se prépara à la défendre contre l'attaque à laquelle il s'attendoit. Heureusement pour la France, la timidité de Philippe & l'entreprise funeste de l'amiral de Coligny concoururent non-seulement à mettre la capitale à l'abri du danger dont elle étoit menacée, mais encore à donner aux François, un court intervalle, pendant lequel ils eurent le temps de se remettre de la frayeur & de l'abattement où les avoit jettés un coup aussi funeste qu'inattendu ; Henri en profita pour veiller à la sûreté de son royaume, par des mesures vigoureuses & dignes du souverain d'une nation belliqueuse & puissante.

Philippe rejoint son armée. Immédiatement après la bataille, Philippe se rendit au camp sous Saint-Quentin, & y fut reçu avec

tout l'éclat d'un triomphe militaire. 1557.
Les transports de joie que fit naître en lui ce succès, qui jetoit un grand lustre sur le commencement de son regne, furent tels, qu'ils adoucirent pour quelque temps son caractere hautain & sévere, & mirent dans ses manieres une politesse qui ne lui étoit pas naturelle. Le duc de Savoie s'étant approché de lui & voulant se mettre à ses genoux pour lui baiser les mains, Philippe le prit dans ses bras, & le serrant avec tendresse, « C'est à moi, lui dit-il, » à baiser plutôt vos mains, qui » ont remporté une victoire si glo- » rieuse, & qui nous coûte si peu » de sang. »

Ses délibérations sur la continuation de la guerre.

Dès que les réjouissances & les félicitations sur l'arrivée de Philippe furent terminées, ont tint un conseil de guerre où l'on délibéra sur ce qu'il y avoit à faire pour tirer de la victoire le plus grand avantage. Le duc de Savoie, secondé des plus habiles officiers qui s'étoient

1557. formés sous Charles V, opina pour abandonner sur le champ le siege de Saint-Quentin, dont la réduction n'étoit pas un objet digne d'occuper l'armée, & pour aller mettre le siege devant Paris; il disoit qu'il n'y avoit ni corps de troupes qui pût s'opposer à leur marche, ni ville forte qui pût la retarder; qu'ils pouvoient profiter de l'étonnement & de la terreur que la déroute de l'armée françoise avoit inspirés au peuple, pour arriver sans obstacle jusqu'à la capitale & la prendre sans résistance. Philippe, moins hardi ou plus prudent que ses généraux, préféra un avantage modéré, mais certain, à une expédition plus brillante; mais d'un succès plus douteux. Il représenta à son conseil les ressources immenses d'un royaume aussi puissant que la France; le courage & l'esprit belliqueux de la noblesse Françoise, & son attachement à ses rois; l'avantage prodigieux qu'il y avoit à faire la guerre dans son propre pays, &

la ruine inévitable à laquelle ils s'exposeroient en s'enfonçant témérairement dans un pays ennemi avant de s'être assuré avec le leur une communication qui pût faciliter & protéger leur retraite si un événement malheureux les forçoit de retourner en arriere. D'après ces différentes considérations, il fut d'avis de continuer le siege de Saint-Quentin, & ses généraux déférerent d'autant plus volontiers à son sentiment, qu'ils ne doutoient pas qu'on ne fût maître de la ville en peu de jours ; ils regarderent ce délai comme une perte de temps de peu de conséquence pour l'exécution de leur plan, & facile à réparer par un redoublement d'activité (*a*). 1557.

St. Quentin défendu par l'amiral de Coligny.

Le mauvais état des fortifications, joint au petit nombre des troupes qui composoient la garnison, & qui ne pouvoient plus es-

(*a*) Belcar. *Comment. de reb. gallic.* 901.

1557. pérer de secours ni de renfort, sembloit justifier le calcul des généraux de Philippe ; mais en faisant ce calcul, ils n'avoient pas assez fait d'attention au caractere de l'amiral de Coligny, qui commandoit dans la place. Un courage indomptable & tranquille au milieu des plus grands dangers, une imagination féconde en ressources, un génie qui sembloit s'élever & prendre une nouvelle force à chaque revers, le talent de subjuguer les esprits & l'art de conserver son ascendant sur eux, même dans les circonstances les plus délicates & les plus fâcheuses, telles étoient les qualités qui distinguoient Coligny & le mettoient au-dessus de tous les généraux de son siecle. Ces qualités étoient particuliérement propres à la situation où il se trouvoit, & comme il sentoit l'importance infinie dont chaque moment étoit pour son pays dans des conjonctures si délicates, il s'occupa avec toute l'activité dont il étoit capable, à chercher des moyens de

prolonger le ſiege & d'empêcher ſon ennemi de former aucune entrepriſe plus dangereuſe à la France. En effet il défendit la place avec tant de perſévérance & d'habileté, il ſut inſpirer à la garniſon tant de patience & de courage, que le ſiege, quoique pouſſé avec la plus grande vigueur par les Eſpagnols, les Flamands & les Anglois réunis, dont l'ardeur étoit encore excitée par la jalouſie nationale, dura cependant dix-ſept jours. La ville fut enfin priſe d'aſſaut; & Coligny, accablé par le nombre, fut fait priſonnier ſur la breche. 1557.

La place eſt priſe d'aſſaut. 27 Août.

Henri ſut mettre à profit l'intervalle de temps que la défenſe opiniâtre de l'amiral lui donna. Il nomma des officiers pour recueillir les débris épars de l'armée du connétable; il expédia des ordres pour faire des recrues dans toutes les parties du royaume; il convoqua le ban & l'arriere-ban, pour armer toute la nobleſſe des provinces frontieres & la réunir au duc de Ne-

Meſures de Henri pour la défenſe du royaume.

1557. vers en Picardie ; il rappella la plus grande partie des vieilles troupes qui servoient en Piémont sous le Maréchal de Brissac ; il dépêcha courier sur courier au duc de Guise, pour lui recommander de revenir sur le champ avec toute son armée défendre le royaume, il envoya un député au grand seigneur pour solliciter le secours de la flotte Ottomane, & un emprunt d'argent ; il en expédia un autre en Ecosse, pour exciter les Ecossois à faire une invasion dans le nord de l'Angleterre, afin que Marie, forcée de porter son attention de ce côté, ne pût pas renforcer l'armée de Philippe. Henri trouva dans le zele de ses sujets des secours pour seconder ces efforts. La ville de Paris lui accorda un don gratuit de trois cent mille livres ; toutes les grandes villes du royaume imiterent la générosité de la capitale, & contribuerent à proportion de leurs moyens ; plusieurs gentilshommes de distinction s'engagerent à défendre à leurs

propres dépens les places qui se trouvoient le plus exposées aux insultes de l'ennemi. Ce zele pour le bien public ne se borna pas aux corps, il se répandit dans tous les rangs de la société, & chaque individu parut disposé à déployer la même vigueur que si l'honneur du roi & la sûreté de l'Etat eussent dépendu de ses efforts personnels (*a*). 1557.

Philippe retire peu de fruit de la victoire de Saint-Quentin.

Philippe n'ignora ni les sages mesures que le roi de France prenoit pour la sûreté de ses Etats, ni l'ardeur que les François témoignoient pour se bien défendre; il s'apperçut, mais trop tard, qu'il avoit perdu une occasion qui ne pouvoit se retrouver, & qu'il n'étoit plus temps de songer à pénétrer dans le cœur du royaume. Il abandonna donc, sans beaucoup de peine, un plan trop hardi & trop hasardeux pour se concilier parfaitement avec la

(*a*) *Mémoires de Ribier*, T. 2, p. 72, 702.

1557. circonspection de son caractere; il employa son armée, pendant le reste de la campagne, aux sieges de Ham & du Catelet, dont il se rendit bientôt maître. La réduction de ces deux petites villes, & l'acquisition de Saint-Quentin furent les seuls avantages qu'il tira d'une des victoires les plus décisives qui aient été remportées dans ce siecle. Philippe continua cependant de paroître ennivré de ses succès; & comme tous ses sentimens avoient une teinte de superstition, il fit vœu, en mémoire de la bataille de St. Quentin qu'il avoit gagné le jour de la fête de Saint Laurent, de bâtir une église, un monastere & un couvent consacrés à ce saint. Avant l'expiration de l'année, il fit faire à l'Escurial, dans le voisinage de Madrid, les fondemens d'un édifice qui réunissoit les trois objets de son vœu; & le même principe qui avoit dicté ce vœu, présida à l'exécution; car le bâtiment fut construit dans la forme d'un gril, qui, suivant la

légende avoit été l'inſtrument du martyre de ſaint Laurent. Malgré la multitude des projets vaſtes & diſpendieux où l'ambition inquiete de ce prince l'entraîna, Philippe travailla avec tant de perſévérance, pendant vingt-deux ans, à l'achévement de cet édifice ; il ſacrifia tant d'argent à ce monument de ſa vanité & de ſa dévotion, qu'il laiſſa enfin aux ſouverains d'Eſpagne une maiſon royale, qui eſt certainement, ſinon la plus élégante, au moins la plus ſomptueuſe & la plus magnifique qu'il y ait en Europe (*a*). 1557.

L'armée Françoiſe eſt rappellée d'Italie.

La premiere nouvelle du revers funeſte que les François avoient éprouvé à St. Quentin fut portée à Rome par le courier que Henri avoit expédié pour rappeller le duc de Guiſe. Comme le pape, même avec le ſecours des troupes françoi-

(*a*) Colmenar, *annales d'Eſpagne*, *tom.* 2, *p.* 136.

1557. le duc d'Albe devoit se rendre en personne à Rome, & après avoir demandé pardon à Paul au nom de son maître & au sien propre, pour avoir envahi le patrimoine de l'église, il devoit recevoir du pape l'absolution de ce crime. Ainsi Paul, par la timidité scrupuleuse de Philippe, mit fin à une guerre malheureuse, sans aucun préjudice pour le siege papal. Le conquérant s'humilia & reconnut sa faute ; tandis que le vaincu, conservant sa fierté accoutumée, fut traité avec toutes les marques de la supériorité (*a*).

Le duc d'Albe, suivant les conditions du traité, alla à Rome, & dans la posture d'un suppliant, baisa les pieds & implora la miséricorde de celui-là même que ses armes avoit réduit à la derniere extrémité. Telle étoit la vénération scrupuleuse des Espagnols pour le ca-

(*a*) Pallavic. *lib.* 13, *p.* 183. Fra-Paolo, 380. Herrera, *vol.* 1, *p.* 310.

ractere pontifical, que d'Albe, quoique l'homme le plus orgueilleux de son siecle, & accoutumé dès son enfance à vivre familiérement avec les princes, convint qu'en approchant du pape, il se sentit si fort intimidé, que la voix lui manqua & sa présence d'esprit l'abandonna (*a*). 1557.

Philippe rend Plaisance à Octave Farnese.

Quoique cette guerre, qui dans son origine sembloit annoncer de grandes révolutions, se trouvât terminée sans avoir occasionné aucun changement dans les Etats qui en étoient l'objet immédiat, elle eut des suites très-importantes en d'autres parties de l'Italie. Comme Philippe avoit un grand empressement de finir le plus promptement qu'il pourroit sa querelle avec Paul, il étoit disposé à faire tous les sacrifices nécessaires pour gagner les princes qui, en joignant leurs troupes

---

(*a*) Pallavic. *lib.* 13, *p.* 185. Summonte, *istoria di Napoli* .*t*.4, *p.* 286.

1557. à celles du pape & des François, auroient pu prolonger la guerre. Dans cette vue, il entama une négociation avec Octave Farnese, duc de Parme, & afin de le détacher de son alliance avec les François, il lui rendit la ville de Plaisance & le territoire qui en dépendoit, pays dont Charles-Quint s'étoit emparé en 1547, qu'il avoit gardé depuis ce temps-là & transmis avec ses autres possessions à son fils.

Mesures de Côme de Médicis pour obtenir Sienne.

Philippe, par cette démarche, laissa pénétrer son caractere & ses vues à Côme de Médicis, le plus habile & le plus fin des princes d'Italie. Côme profitant de cette découverte, conçut l'espérance d'accomplir enfin son plan favori, celui de réunir Sienne avec son territoire aux domaines qu'il possédoit en Toscane. Comme le succès de cette entreprise dépendoit entiérement de l'adresse avec laquelle elle seroit conduite, il employa tous les artifices de la politique dans la négociation qu'il entama pour cet

objet. Il commença par solliciter 1557.
Philippe, dont il savoit bien que le trésor étoit épuisé par les dépenses de la guerre, de lui rembourser des sommes considérables qu'il avoit avancées à l'empereur pendant le siege de Sienne. Philippe cherchant à éluder une demande à laquelle il n'étoit pas en état de satisfaire, Côme en parut fort mécontent; & ne faisant aucun mystere de son mécontentement, il envoya à son ambassadeur à Rome des instructions pour ouvrir avec le pape une négociation qui paroissoit être une suite du refus de Philippe. L'ambassadeur exécuta sa commission avec tant de dextérité que le pape, imaginant que Côme étoit absolument détaché des intérêts de l'Espagne, lui proposa une alliance avec la France, laquelle seroit cimentée par le mariage de son fils aîné avec l'une des filles de Henri. Côme reçut cette ouverture avec les apparences d'une satisfaction si vraie, & avec tant de protestations

1557. de reconnoiſſance pour l'honneur diſtingué qu'on lui offroit, que non-ſeulement les miniſtres du pape, mais même l'Envoyé de France à Rome, parloit déja ſans aucune réſerve de l'acquiſition d'un allié ſi important, comme d'une affaire certaine & décidée. La nouvelle en parvint bientôt à Philippe; Côme qui avoit prévu combien ce monarque en ſeroit alarmée, avoit dépêché ſon neveu Louis de Tolede dans les Pays-Bas, pour qu'il y fût à portée d'obſerver la conſternation de Philippe & d'en tirer avantage, avant que la premiere impreſſion en fût affoiblie. Côme fut encore très-heureux dans le choix de l'inſtrument qu'il employoit pour cet objet. Louis de Tolede attendit patiemment qu'il eût des preuves aſſez ſûres que les détails des négociations de Côme à Rome fuſſent arrivées; & perſuadé que cet avis devoit remplir de crainte & de jalouſie l'ame ſoupçonneuſe de Philippe, il demanda une audience & requit,

requit, dans les termes les plus pressans & les plus fermes, le remboursement de l'argent qui avoit été prêté à l'empereur. En insistant sur cette réclamation, il laissa échapper adroitement quelques propos obscurs, & des déclarations équivoques sur les extrémités auxquelles Côme pourroit se porter, si l'on joignoit le refus d'une demande si juste à d'autres sujets de plaintes qu'il avoit lieu de former. 1557.

Succès de ces négociations.

Philippe étonné du ton que prenoit avec lui un prince aussi peu important qu'un duc de Toscane, & comparant ce qu'il entendoit avec les nouvelles qu'il avoit reçues d'Italie, conclut sur le champ que Côme n'auroit osé hasarder une déclaration si hardie & si étrange, s'il n'y avoit été encouragé par la perspective de son union avec la France. Afin d'empêcher le pape & Henri d'acquérir un allié qui par ses talens & par la situation de ses états donneroit à leur confédération un surcroît de considération & de force,

1557. il offrit de donner à Côme l'investiture de Sienne, s'il vouloit la recevoir comme un équivalent des sommes qui lui étoient dues, & s'engager en même temps à fournir un corps de troupes pour défendre les domaines du roi d'Espagne en Italie, contre toute puissance qui voudroit les attaquer. Dès que Côme eut amené Philippe à ce point important, qui étoit l'objet de ses intrigues & de ses artifices, il n'eut garde de prolonger la négociation par des délais inutiles, ou par un excès de finesse; il accepta avec empressement la proposition de Philippe, qui, malgré les représentations de ses plus habiles conseillers, signa sur le champ le traité (*a*).

Comme jamais prince ne fut plus jaloux de ses droits que Philippe, & moins disposé à renoncer à un territoire dont il étoit en possession,

(*a*) Thuan. l. 18., *p.* 624. Herrera, *l.* 2, *p.* 263, 365. Pallav. *l.* 13, *p.* 180.

à quelque titre qu'il le possédât, on ne peut s'empêcher d'être étonné qu'il ait cédé ainsi gratuitement aux ducs de Parme & de Toscane des provinces pour l'acquisition ou la conservation desquelles son pere avoit employé tant d'années, versé tant de sang & dépensé tant d'argent ; & l'on ne peut expliquer ces concessions extraordinaires qu'en les attribuant à un désir superstitieux de se débarrasser d'une guerre qu'il ne soutenoit que malgré lui, contre le pape. Cependant l'équilibre de puissance entre les princes d'Italie se trouva, par ces traités, établi avec plus d'égalité & de solidité qu'il ne l'avoit encore été depuis la violente secousse qu'il avoit essuyée par l'invasion de Charles VIII. Ce fut le période où l'Italie cessa d'être le grand théâtre sur lequel les souverains d'Espagne, de France & d'Allemagne se disputoient à l'envi la prééminence de la renommée & du pouvoir. Leurs querelles & leurs hostilités furent cependant aussi 1557.

1557. fréquentes & aussi violentes qu'auparavant ; mais comme elles étoient excitées par des objets nouveaux, elles firent couler le sang en d'autres régions de l'Europe, qui éprouverent à leur tour tous les ravages & les malheurs de la guerre.

29 Septem. Réception du duc de Guise en France.

Le duc de Guise quitta Rome le jour même où son adversaire le duc d'Albe fit au pape ses lâches soumissions. Il fut reçu en France comme l'ange gardien du royaume. Ses derniers revers en Italie paroissoient entiérement oubliés, tandis qu'on exagéroit avec affectation ses anciens services, & particuliérement la défense de Metz. Dans toutes les villes où il passa, il fut accueilli comme le restaurateur de la sûreté publique, qui après avoir, par sa prudence & sa valeur, arrêté les armes victorieuses de Charles-Quint, revenoit, à la voix de sa patrie, pour mettre des bornes aux progrès redoutables de la puissance de Philippe. Henri lui fit aussi l'accueil le plus flatteur & le plus honorable ;

on inventa de nouveaux titres, on créa de nouvelles dignités pour le distinguer. Il fut nommé lieutenant général en chef, dans l'intérieur & hors du royaume, avec une autorité presque illimitée, & peu inférieure à celle que le roi lui-même pouvoit exercer. Ainsi par un bonheur singulier attaché à la fortune des princes de Lorraine, le défaut de succès dans leurs entreprises servit même à leur agrandissement : ainsi le duc de Guise se trouva, par les calamités de la France & par la mauvaise conduite du connétable son rival, élevé à un degré de gloire & de puissance, qu'il n'auroit pu espérer d'atteindre par la réussite la plus heureuse & la plus complette de ses projets ambitieux. 1557.

Le duc de Guise, avide de répondre par quelqu'action d'éclat, aux grandes espérances que ses compatriotes avoient conçues de ses talens & à la confiance extraordinaire que le roi lui marquoit, fit marcher à Compiegne toutes les trou- Il prend le commandement de l'armée.

1557. pes qu'il put rassembler. Quoique l'hiver fût déja très-avancé & eût commencé avec une rigueur excessive, il se mit à leur tête & entra en campagne. Henri, par son activité secondée du zele de ses sujets, avoit levé dans son royaume un assez grand nombre de recrues, & tiré de l'Allemagne & de la Suisse des renforts assez considérables pour former une armée respectable aux yeux même d'un ennemi victorieux. Philippe alarmé de la voir se mettre en mouvement dans une saison si rigoureuse, commença à craindre pour ses nouvelles conquêtes, surtout pour St. Quentin, dont les fortifications n'avoient été qu'imparfaitement réparées.

Il investit Calais. 1 Janvier 1558.

Mais le duc de Guise méditoit une entreprise plus importante; après avoir amusé son ennemi par des menaces successivement dirigées contre différentes villes des frontieres de Flandre, il se porta tout-à-coup sur sa gauche & investit Calais avec toute son armée. Calais

avoit été pris par les Anglois sous le regne d'Edouard III, après la glorieuse victoire de Crécy ; c'étoit la seule place qu'ils eussent conservée des vastes territoires qu'ils avoient autrefois possédés en France ; elle leur ouvroit en tout temps un passage sûr & facile dans le cœur de ce royaume ; aussi la possession de cette ville flattoit-elle autant l'orgueil des Anglois, qu'elle mortifioit celui des François. Sa situation étoit naturellement si forte & ses fortifications étoient si généralement regardées comme inexpugnables, qu'aucun roi de France n'avoit osé l'attaquer. Dans le temps même où les querelles longues & meurtrieres des maisons d'Yorck & de Lancastre sembloient avoir épuisé les forces intérieures de l'Angleterre & entiérement détourné son attention de tout objet étranger, les Anglois étoient restés paisibles possesseurs de Calais. Marie & son conseil spécialement composé d'ecclésiastiques qui ignoroient entiére-

1557.

1557. ment tout ce qui appartenoit à la guerre, & qui n'étoient occupés qu'à extirper du royaume l'héréſie, avoient abſolument négligé de prendre des précautions pour la sûreté de cette place importante, perſuadés que la ſeule réputation de ſa force ſuffiroit pour la défendre. Dans cette confiance, ils oſerent, même après la déclaration de guerre, continuer un uſage que le mauvais état des finances de la reine avoient introduit dans les temps de paix. Comme le pays des environs de Calais étoit inondé pendant l'hiver, & que les marais qui entouroient la ville devenoient impraticables, excepté par une ſeule avenue que dominoient les forts de Ste. Agathe & de Newnhambridge, les Anglois étoient dans l'uſage de retirer la plus grande partie de la garniſon vers la fin de l'Automne & de la remettre au printemps. Ce fut en vain que le lord Wentworth, gouverneur de Calais, ſe récria contre une par-

simonie si déplacée, & représenta la possibilité d'une attaque imprévue dans un moment où il n'auroit pas la quantité d'hommes suffisante pour faire le service. Le conseil privé rejeta ces remontrances avec mépris, comme si elles eussent été dictées par la timidité ou l'avidité ; quelques-uns même des membres du conseil, pleins de cette confiance que l'ignorance accompagne ordinairement, se vanterent qu'ils défendroient Calais avec leurs baguettes blanches contre un ennemi qui oseroit l'attaquer pendant l'hiver (*a*). Ce fut en vain que Philippe, qui en revenant d'Angleterre dans les Pays-Bas, avoit passé par Calais, avertit la reine du danger qui menaçoit cette place, & lui indiquant ce qu'il étoit nécessaire pour la mettre en sûreté, lui offrit de renforcer pendant l'hiver la garnison par un détachement de ses pro- 1557.

(*a*) Carte, *vol.* 3, *p.* 345.

1558. pres troupes ; les conseillers de Marie, quoique dévoués à ses volontés dans tout ce qui intéressoit la religion, se défioient, ainsi que tous les Anglois, de toute proposition qui venoit de Philippe ; & soupçonnant que ce pouvoit être un artifice de ce prince pour s'emparer du commandement de la ville, ils dédaignerent l'avis qu'il leur donnoit, rejeterent son offre, & laisserent Calais avec le quart de ce qu'il auroit fallu de troupes pour la défendre.

Guise pousse le siege avec vigueur.

Ce fut la connoissance de cet état des choses qui encouragea le duc de Guise à tenter une entreprise qui surprit ses propres compatriotes autant que ses ennemis mêmes. Il n'ignoroit pas que pour s'assurer du succès il devoit poursuivre ses opérations avec une célérité qui ne laissât ni aux Anglois le temps de jeter du secours dans la place par mer, ni à Philippe celui de l'inquiéter par terre ; en conséquence il poussa l'attaque avec une vigueur & une

impétuosité peu commune alors dans la conduite des sieges. 1558.

Dès le premier assaut il délogea les Anglois du fort Ste. Agathe, & les obliga, après une résistance de trois jours, d'abandonner celui de Newnhambridge; il emporta de vive force le château qui commandoit le port; enfin le huitieme jour après son arrivée devant Calais, la garnison, qui n'étoit pas de plus de cinq cens hommes, se trouva tellement affoiblie & harassée par les fatigues qu'elle avoit essuyées en soutenant tant d'attaques multipliées, & en défendant tant d'ouvrages à la fois, que le gouverneur fut obligé de capituler.

Il prend la ville.

Le duc de Guise ne laissa pas aux Anglois le temps de se remettre de la consternation que répandit parmi eux ce coup inattendu; il alla sur le champ investir Guines, dont la garnison, quoique plus nombreuse que celle de Calais, se défendit avec moins de vigueur, & se rendit après avoir soutenu un

Il prend Guines & le château de Ham.

1558. seul assaut. Les troupes qui étoient dans le château de Ham, se retirerent sans attendre l'approche des François.

L'éclat & les effets de cette conquête.

Ainsi dans l'espace de quelques jours, au milieu des rigueurs de l'hiver, dans un moment où la bataille funeste de St. Quentin avoit tellement abattu le courage des François, que loin de songer à faire des conquêtes sur leurs ennemis, ils ne songeoient qu'à défendre leur propre pays, la valeur audacieuse d'un seul homme vint à bout de chasser de Calais les Anglois qui le possédoient depuis 210 ans, & de leur enlever le seul espace de terrein qui leur restoit dans un royaume où ils avoient eu autrefois des possessions si étendues. Cette expédition brillante, en donnant à toute l'Europe la plus haute idée du pouvoir & des ressources de la France, éleva le duc de Guise, dans l'opinion de ses compatriotes, au-dessus de tous les généraux de son siecle. Ils exalterent ses triomphes

avec des transports excessifs de joie ; 1558.
tandis que les Anglois donnerent l'essor à tous les sentimens qui animent un peuple libre & fier, lorsqu'une grande calamité nationnale leur paroît manifestement l'effet de la mauvaise conduite de ceux qui le gouvernent. Marie & ses ministres, qui n'étoient auparavant qu'odieux, devinrent méprisables aux yeux de tous les Anglois ; toutes les terreurs de son administration arbitraire & rigoureuse ne purent les empêcher de s'emporter en exécrations & en menaces contre ceux qui, après avoir engagé la nation dans une querelle où elle n'étoit point intéressée, l'avoit couverte, par leur négligence ou leur incapacité, d'une honte irréparable, & avoit causé la perte de la possession la plus précieuse qui appartînt à la couronne d'Angleterre.

Le roi de France suivit, à l'égard de Calais, l'exemple du premier vainqueur de cette place, Edouard III. Il ordonna à tous les Anglois

1558. qui y résidoient de se retirer, & donna leurs maisons à des François, qu'il engagea à s'y établir en leur accordant différentes immunités; il laissa en même temps pour la défense de la ville, une nombreuse garnison sous les ordres d'un gouverneur expérimenté. Après ces dispositions, son armée victorieuse prit des quartiers pour se rafraîchir, & l'inaction ordinaire de l'hiver succéda à toutes ces opérations.

24 Février. Résignation de la couronne impériale en faveur de Ferdinand.

Cependant Ferdinand assembla à Francfort le college des électeurs pour lui faire part de l'acte par lequel Charles avoit résigné la couronne impériale pour la lui transmettre. Cette déclaration avoit été différée jusqu'alors par quelques difficultés qui s'étoient élevées sur les formalités requises pour remplir une vacance occasionnée par un événement dont les annales de l'Empire ne fournissoient aucun exemple. Tout ayant été à la fin arrangé, le prince d'Orange exécuta la commission dont Charles l'avoit

chargé. Les électeurs accepterent la résignation, déclarerent Ferdinand légitime successeur de Charles, & le revêtirent de toutes les marques de la dignité impériale. 1558.

Le pape refuse de reconnoître Ferdinand comme Empereur.

Le nouvel empereur députa ensuite son chancelier Guzman pour informer le pape de cet événement, pour lui témoigner son respect à l'égard du saint siege & pour lui annoncer qu'il enverroit bientôt, selon l'usage, un ambassadeur extraordinaire chargé de traiter de son couronnement avec sa sainteté: mais Paul, à qui ni l'expérience ni les mauvais succès n'avoient pu apprendre à rabaisser ses idées exagérées de la prérogative papale au ton modéré qu'exigeoient les circonstances, refusa d'admettre en sa présence l'envoyé de Ferdinand, & déclara nul & irrégulier tout ce qui s'étoit fait à Francfort. Il prétendoit que le pape, en sa qualité de vicegérent de Jésus-Christ, avoit le dépôt des clefs du gouvernement céleste & terrestre; que la jurisdic-

1558. tion impériale étoit émanée du saint siege ; que si ses prédécesseurs avoient autorisé les électeurs à nommer un empereur que le pape confirmoit ensuite, ce privilege ne s'étendoit qu'au cas où la vacance étoit occasionnée par la mort du prince régnant ; que l'acte de la résignation de Charles avoit été présenté à un tribunal incompétent, le pape seul ayant le droit d'accepter, ou de rejetter cette résignation, & de nommer une personne pour remplir le trône vacant ; qu'en faisant même abstraction de ces objections, il y avoit dans l'élection de Ferdinand deux vices suffisans pour la rendre nulle, parce que les électeurs Protestans avoient été admis à voter, quoiqu'en renonçant à la foi catholique ils eussent perdu leur droit à tous les privileges de leur rang d'électeurs ; enfin que Ferdinand, en ratifiant les concessions de différentes diettes en faveur des hérétiques, s'étoit rendu indigne de la dignité impériale, qui avoit

été instituée pour protéger l'églife & non pour la détruire. Mais après avoir expofé avec le plus grand éclat ces maximes extravagantes, il ajouta avec un air de condefcendance, que fi Ferdinand vouloit renoncer à toute efpece de droit à la couronne impériale, fondé fur l'élection de Francfort, témoigner publiquement fon repentir de fa conduite paffée, & le fupplier, avec l'humilité convenable, de confirmer la réfignation de Charles & fon élévation à l'Empire, il n'y avoit point de marque de faveur que ce prince ne pût attendre de fa bonté paternelle. Guzman ne s'attendoit guere à voir revivre ces prétentions bifarres & furannées, dont le détail l'étonna fi fort, qu'il fut embarraffé du ton dont il devoit y répondre. Il évita prudemment d'entrer dans aucun détail fur la nature & l'étendue de la jurifdiction papale, & fe bornant aux confidérations politiques qui devoient déterminer le pape à reconnoître un

1558.

1558. empereur déja en possession du trône, il tâcha de les présenter sous le point de vue qu'il crut le plus propre à faire impression sur Paul, à moins qu'il ne fût absolument aveugle sur ses propres intérêts. Philippe fit appuyer avec force les raisons de Guzman, par un ambassadeur qu'il dépêcha exprès à Rome ; & il conjura le pape de se désister de ses prétentions hors de saison, qui non-seulement irriteroient & alarmeroient Ferdinand, ainsi que les princes de l'Empire, mais qui pourroient même fournir aux ennemis du saint siege un nouveau motif pour attaquer la jurisdiction papale comme incompatible avec les droits des princes & destructive de toute autorité civile. Mais Paul, qui auroit regardé comme un crime d'avoir égard à aucune considération de prudence ou de politique humaine, lorsqu'il s'agissoit de défendre les prérogatives de la tiare, resta inexorable ; & pendant son pontificat, Ferdinand

ne fût point reconnu empereur par le cour de Rome (*a*). 1558.

Henri tâche de soulever les Ecossois contre l'Angleterre.

Tandis que Henri faisoit ses préparatifs pour la campagne prochaine, il recevoit des nouvelles du succès de ses négociations en Ecosse. Une longue expérience ayant à la fin appris aux Ecossois combien il étoit imprudent pour eux de s'engager dans toutes les querelles qui s'élevoient entre la France & l'Angleterre, ni les sollicitations de l'ambassadeur de Henri, ni l'adresse & l'autorité de la reine régente, ne purent les déterminer à prendre les armes contre une puissance avec laquelle ils étoient en paix. L'ardeur d'une noblesse guerriere & d'un peuple turbulent fut en cette occasion réprimée par la considération de l'intérêt & de la tranquillité publique, considérations qui

(*a*) Godleveus, *de abdicat. Car. V. ap. Goldast. polit. imper.* 392. Pallavic. *lib.* 13. Ribier, *t.* 2, *p.* 746, 749.

1558. jusqu'alors avoient eu peu de poids chez un peuple toujours prêt à se jeter dans une nouvelle guerre. Mais quoique les Ecossois persistassent avec fermeté dans leur systême pacifique, ils se montrerent très-disposés à satisfaire le roi de France sur un autre objet, qu'il avoit chargé son ambassadeur de négocier.

Mariage du Dauphin avec la reine d'Ecosse.

La jeune reine d'Ecosse avoit été fiancée au dauphin en 1548, & ayant été dès-lors élevée à la cour de France, elle y étoit devenue la princesse la plus aimable & l'une des plus accomplies de son siecle. Henri demanda le consentement des Ecossois pour la célébration du mariage ; on convoqua pour cet objet un parlement, qui nomma huit commissaires chargés de représenter à cette cérémonie tout le corps de la nation, avec pouvoir de signer tous les actes qui seroient requis avant la conclusion du mariage. Dans la disposition des articles, les Ecossois prirent toutes les précautions que la prudence put leur ins-

pirer, afin de conserver la liberté & l'indépendance de leur pays; tandis que les François, de leur côté, eurent recours à toutes sortes de moyens pour assurer au dauphin l'administration des affaires pendant la vie de la reine, & la succession à la couronne, si elle venoit à mourir avant lui. Le mariage fut célébré avec toute la pompe qui convenoit au rang des époux & à la magnificence d'une cour, alors la plus brillante de l'Europe (*a*). Ainsi, dans l'espace de quelques mois, Henri eut la gloire de recouvrer une possession importante qui avoit anciennement appartenu à sa couronne, & d'y réunir l'acquisition d'un grand royaume. Cet événement servit aussi à donner au duc de Guise plus de considération & d'autorité; le mariage de sa niece avec l'héritier pré-

1558.

14 Avril.

(*a*) Keith, *hist. of Scotland*, *p.* 73. *Append.* 13. *Corps diplom.* t. 5. p. 21.

1558. ſomptif de la couronne, en l'élevant fort au-deſſus du rang d'un ſimple ſujet, ſembloit donner au crédit que lui avoient acquis ſes grandes actions, autant de ſolidité qu'il avoit d'étendue.

Ouverture de la campagne.

La campagne ayant été ouverte peu de temps après le mariage du dauphin, le duc de Guiſe fut mis à la tête de l'armée, muni de pouvoirs auſſi illimités qu'auparavnt : Henri avoit reçu de ſes ſujets des ſubſides aſſez conſidérables pour avoir à ſes ordres une armée nombreuſe & bien entretenue ; tandis que Philippe, épuiſé par les efforts extraordinaires qu'il avoit faits la campagne précédente, avoit été obligé de renvoyer pendant l'hiver une partie de ſes troupes, & ne pouvoit pas avoir une armée en état de tenir la campagne contre celle des François. Le duc de Guiſe ne laiſſa pas échapper l'occaſion favorable que lui offroit la ſupériorité: Il inveſtit Thionville, dans le duché de Luxembourg, place très-

forte sur les frontieres des Pays-Bas, & très-importante pour la France par sa proximité avec Metz; malgré la valeur opiniâtre des assiégés, elle fut obligée de capituler après un siege de trois semaines (*a*). 22 Avril.

1558.

L'armée françoise est battue à Gravelines.

Mais ce succès qui sembloit devoir conduire à d'autres conquêtes, fut bientôt effacé par un événement qui se passa dans une autre partie des Pays-Bas. Le maréchal de Termes, gouverneur de Calais, ayant pénétré dans la Flandre sans trouver d'opposition, investit Dunkerque avec une armée de quinze mille hommes & la prit d'assaut le cinquieme jour du siege. De là il s'avança vers Nieuport, dont il se seroit bientôt emparé, si l'arrivée du comte d'Egmont à la tête d'une armée supérieure, ne l'avoit obligé de se retirer. Les troupes Françoises, embarrassées du butin qu'elles avoient fait à Dunkerque, ou en ravageant

(*a*) Thuan. *lib.* 20, *p.* 690.

1558. le pays, ne pouvoient se mouvoir que lentement; d'Egmont, qui avoit laissé derriere lui son gros bagage & son artillerie, marchoit au contraire avec tant de célérité qu'il atteignit les François près de Gravelines & les attaqua avec la plus grande impétuosité. De Termes qui avoit eu le choix du terrein, avoit posté avantageusement ses troupes dans l'angle formé par la mer & l'embouchure de la riviere d'Aa ; il reçut l'ennemi avec beaucoup de vigueur. La victoire resta quelque temps indécise. Les François prévoyant une destruction inévitable s'ils étoient battus dans un pays ennemi, se défendoient avec une bravoure désespérée qui contrebalançoit la supériorité du nombre ; mais un de ces accidens que ne peut prévenir la prudence humaine décida enfin le succès en faveur des Flamands. Une escadre de vaisseaux de guerre Anglois qui croisoit sur la côte, ayant été attirée par le bruit de la mousqueterie, vers le lieu de

de l'action, jusques dans la riviere d'Aa, & dirigeant sa grosse artillerie sur l'aile droite des François, la rompit bientôt, & porta la terreur & la confusion dans toute l'armée. Les Flamands, animés encore par un secours si puissant & si inattendu, redoublerent leurs efforts, pour ne pas perdre l'avantage que leur offroit la fortune, & ne laisserent pas à l'ennemi le temps de se remettre de sa premiere consternation. La déroute des François fut bientôt générale; près de deux mille hommes resterent sur le champ de bataille; il en périt encore un plus grand nombre par la main des paysans, qui pour se venger des ravages exercés sur leur pays, poursuivoient les fuyards & les massacroient sans pitié. Tous ceux qui échapperent à ce carnage, furent faits prisonniers, avec de Termes leur général & plusieurs officiers de distinction. (a).

1553.

(a) Thuan. *lib.* 20, *p.* 694.

1558.

Le duc de Guise marche contre l'armée victorieuse.

Cette victoire signalée, dont le comte d'Egmont fut dans la suite si mal récompensé par Philippe, obligea le duc de Guise d'abandonner ses premiers projets, & de marcher en hâte vers la frontiere de Picardie pour s'y opposer aux progrès de l'ennemi. Le désastre que venoient d'éprouver les troupes Françoises, donna un nouvel éclat à sa réputation, & fixa encore une fois sur lui les yeux de ses compatriotes, comme sur le seul général dont les armes eussent toujours été victorieuses ; ses talens, ainsi que sa fortune, les rassuroient dans le plus grand danger. Henri renforça l'armée du duc de Guise de détachemens tirés des garnisons voisines, & elle se trouva forte de quarante mille hommes. Celle de l'ennemi, après la jonction du comte d'Egmont & du duc de Savoie, n'étoit pas inférieure en nombre. Elles camperent à la distance de quelques lieues, l'une de l'autre ; & les deux rois étant venus se mettre à la tête de

leurs troupes, on s'attendoit qu'après les viciſſitudes de bons & de mauvais ſuccès éprouvés de part & d'autre dans cette campagne & dans la précédente, une bataille décisive détermineroit à la fin lequel des deux rivaux devoit avoir l'aſcendant & donner la loi en Europe. Mais quoique l'un & l'autre fuſſent maîtres de terminer ainſi la guerre, ils ne purent ſe réſoudre à commettre un intérêt ſi important aux haſards d'une ſeule bataille. Les journées malheureuſes de St. Quentin & de Gravelines étoient trop récentes pour être oubliées, & le danger d'en venir aux mains avec les mêmes troupes, commandées par les mêmes généraux qui avoient triomphé deux fois des armes françoiſes, inſpiroit à Henri une réſerve qui ne lui étoit pas ordinaire. D'un autre côté Philippe, naturellement éloigné de toutes les opérations militaires qui demandoient de la hardieſſe, penchoit toujours vers les meſures les plus prudentes; 1558.

1558. & il ne vouloit rien hasarder contre un général aussi heureux que le duc de Guise. Les deux monarques, comme par un accord mutuel, se tinrent sur la défensive, & se fortifiant avec activité dans leurs camps, éviterent toute espece d'escarmouche ou d'engagement qui auroit pu amener une action générale.

Les deux monarques commencent à désirer la paix.

Tandis que les armées restoient dans cette inaction, on parloit de paix dans les deux camps; & Henri & Philippe paroissoient disposés à recevoir toutes les ouvertures qui tendroient à la rétablir. Les royaumes de France & d'Espagne étoient, depuis cinquante ans, engagés dans des guerres presque continuelles, qui avoient coûté des sommes immenses sans procurer aucun avantage considérable à aucun des deux partis. Après des efforts extraordinaires & continus, fort au-dessus de ceux auxquels les peuples d'Europe étoient accoutumés avant la rivalité de Charles-Quint

& de François premier, les deux nations épuisées sentoient vivement le besoin d'un intervalle de repos pour rétablir leurs forces, & elles ne fournissoient plus qu'avec beaucoup de peine à leurs souverains les subsides nécessaires pour continuer les hostilités. Les dispositions particulieres des deux rois concouroient d'ailleurs avec celles de leurs sujets. Philippe soupiroit après la paix, parce qu'il brûloit du désir de retourner en Espagne; accoutumé dès son enfance au climat & aux mœurs de ce pays, il y étoit attaché par une si forte prédilection, qu'il se trouvoit malheureux dans toute autre partie de ses Etats. Mais comme ni la décence ni sa propre sûreté ne lui permettoient de quitter les Pays-Bas & de hasarder un voyage en Espagne pendant la durée de la guerre, l'idée d'une paix qui lui laisseroit la facilité de satisfaire ce désir, ne pouvoit manquer de lui être très-agréable. Henri, de son côté, n'avoit pas moins d'empres- 1558.

1558. ſement de ſe voir délivré du fardeau & des embarras de la guerre, afin de pouvoir porter toute ſon attention & employer toute la force de ſon gouvernement, à exterminer les opinions des réformateurs, leſquelles ſe propageoient avec tant de rapidité à Paris & dans les autres grandes villes de France, que leurs progrès commençoient à devenir redoutables pour l'égliſe établie.

Une intrigue de la cour de France facilite la paix.

Indépendamment de ces conſidérations publiques & reconnues, qui réſultoient de l'état des deux royaumes en guerre, ou des diſpoſitions perſonnelles de leurs ſouverains reſpectifs, il s'étoit formé à la cour de Henri une intrigue ſecrete qui contribua autant qu'aucun autre motif à accélérer & à faciliter la négociation de la paix. Le connétable de Montmorency, pendant ſa captivité, voyoit avec l'inquiétude jalouſe d'un rival, les ſuccès rapides & la faveur toujours croiſſante du duc de Guiſe; il re-

gardoit chaque victoire remportée 1558.
par celui-ci, comme une nouvelle blessure faite à sa propre réputation, & il savoit avec quelle adresse on feroit servir ces avantages à affoiblir son crédit auprès du roi & à accroître celui du duc. Il craignoit que ces artifices ne fissent par degrés assez d'impression sur l'esprit facile & foible de Henri, pour effacer jusqu'aux restes de l'ancienne affection que ce prince avoit eue pour lui. Mais le connétable ne voyoit aucun moyen de prévenir cet accident, à moins qu'il ne lui fût permis de retourner à la cour, pour y essayer, si, par sa présence, il ne pourroit pas faire échouer tous les projets de ses ennemis & ranimer les tendres sentimens qui l'avoient si long-temps uni avec Henri, sentimens accompagnés d'une confiance si entiere, qu'ils ressembloient beaucoup plus à l'intimité d'une amitié privée, qu'à ces liaisons froides & intéressées qui s'établissent

1558. quelquefois entre un roi & un de ses courtisans.

Tandis que Montmorency formoit des plans & des vœux pour son retour en France, avec beaucoup d'inquiétude & d'activité, mais avec peu d'espérance de succès, un incident imprévu vint seconder ses désirs & ses efforts. Le cardinal de Lorraine, qui avoit partagé avec son frere la faveur du roi & l'autorité qui en étoit le fruit, ne soutint pas la prospérité avec autant de discrétion que le duc de Guise : enivré de sa bonne fortune, il oublia combien son frere & lui étoient redevables de leur élévation à la duchesse de Valentinois; & par une vanité ridicule, il ne parut l'attribuer qu'à l'importance & aux services de sa maison. Il poussa l'ingratitude jusqu'à négliger non-seulement sa bienfaitrice, mais encore jusqu'à la traverser dans ses projets, & parler de sa personne & de son caractere avec la liberté la plus injurieuse.

Cette femme extraordinaire, qui, 1558.
si nous en croyons ses contemporains, conserva jusqu'à l'âge de soixante ans, la beauté & les charmes de la jeunesse, étoit toujours idolâtrée par le roi; elle ressentit vivement un semblable affront, & se disposa à en tirer une prompte vengeance. Comme elle ne vit pas de meilleur moyen pour supplanter les princes de Lorraine, que d'associer ses intérêts avec ceux de Montmorency, elle proposa, pour gage de cette union, de donner une de ses filles en mariage à un des fils du connétable, qui accepta la proposition avec empressement. Après avoir ainsi cimenté cette alliance, la duchesse employa tout l'empire qu'elle avoit sur Henri pour fortifier ses dispositions à la paix & lui faire prendre les mesures nécessaires pour l'obtenir. Elle insinua qu'il seroit très-convenable que les ouvertures en fussent faites par le connétable, & que cette négociation confiée à sa prudence, ne pouvoit

1558. manquer d'avoir le ſuccès qu'on en déſiroit.

Henri confie à Montmorency la négociation de la paix.

Henri, accoutumé dès long-temps à confier aux talens du connétable les affaires les plus importantes, n'avoit beſoin que de cet encouragement pour revenir à ſes anciennes habitudes : il lui écrivit ſur le champ avec ſon ton ordinaire de familiarité & d'amitié, & l'autoriſa en même temps à ſaiſir la premiere occaſion de ſonder les diſpoſitions de Philippe & de ſes miniſtres à l'égard de la paix. Montmorency prit la voie la plus convenable pour réuſſir : il s'ouvrit au duc de Savoie. Ce prince, malgré les grands emplois auxquels il avoit été élevé & la gloire militaire qu'il avoit acquiſe au ſervice d'Eſpagne, étoit las de reſter en exil, & brûloit de retourner dans ſes Etats ; & comme il n'avoit aucune eſpérance de les recouvrer par la force des armes, il regardoit un traité définitif entre la France & l'Eſpagne, comme le ſeul événement

qui pût le faire rentrer dans les domaines dont on l'avoit dépouillé. 1558.
Il connoissoit les sentimens particuliers qui faisoient pencher Philippe vers la paix ; & il n'eut pas de peine à l'engager non-seulement à écouter des propositions d'accommodement, mais même à permettre au connétable de retourner en France, sur sa parole, pour y fortifier les dispositions pacifiques de son souverain. Henri reçut Montmorency avec les marques d'estime les plus flatteuses ; l'absence, au lieu d'éteindre ou même d'affoiblir son amitié, paroissoit en avoir augmenté la vivacité ; & dès le moment que le connétable reparut à la cour, il prit plus d'empire sur le cœur du roi qu'il n'en avoit jamais eu. Le cardinal de Lorraine & le duc de Guise céderent prudemment à ce torrent de faveur, auquel ils auroient vainement tenté de s'opposer ; ils se bornerent aux objets de leur département, & laisserent le connétable & la duchesse

1558. de Valentinois gouverner à leur gré les affaires du royaume. Ces favoris déterminerent bientôt Henri à nommer des plénipotentiaires pour traiter de la paix ; Philippe en nomma de son côté. L'abbaye de Cercamp fut indiquée pour le lieu du congrès ; & l'on convint aussi-tôt de terminer par une suspension d'armes toutes les opérations militaires.

Mort de Charles-Quint.

Tandis que ces mesures préliminaires préparoient la conclusion d'un traité qui rendit la tranquillité à toute l'Europe, Charles-Quint, dont l'ambition y avoit porté si long-temps le trouble, termina sa carriere dans le monastere de St. Just. Charles, en entrant dans cette retraite, s'étoit soumis à un genre de vie qui auroit convenu à un simple gentilhomme d'une fortune modique. Sa table étoit servie avec propreté, mais avec simplicité ; il n'avoit qu'un petit nombre de domestiques, & il vivoit familiérement avec eux. Il avoit absolument aboli, pour

le ſervice de ſa perſonne, toute eſpece d'étiquette & de cérémonie gênante, comme incompatibles avec l'aiſance & le repos où il vouloit couler le reſte de ſes jours. La douceur du climat, jointe à l'éloignement des affaires & des ſoins du gouvernement, avoit calmé ſenſiblement la violence de ſa goutte & ſuſpendu les douleurs aiguës dont il avoit été ſi long-temps tourmenté : de ſorte que dans cette humble ſolitude, il goûta peut-être une ſatisfaction plus pure & plus parfaite que toutes ſes grandeurs ne lui en avoient jamais procuré. Les penſées & les vues ambitieuſes qui l'avoient ſi long-temps occupé & agité, étoient entiérement effacées de ſon eſprit ; loin de reprendre aucune part aux événemens politiques de l'Europe, il n'avoit pas même la curioſité de s'en informer ; il ſembloit voir cette ſcene tumultueuſe qu'il avoit quittée, avec tout le mépris & l'indifférence d'un homme qui en avoit reconnu la fri- 1558.

1558. volité, & qui jouissoit du plaisir de s'être dégagé de ses liens.

Ses amusemens dans sa retraite.

D'autres amusemens & d'autres objets l'occuperent dans sa retraite. Quelquefois il cultivoit de ses propres mains les plantes de son jardin : quelquefois suivi d'un seul domestique à pied, il alloit se promener dans un bois voisin, monté sur un petit cheval, le seul qu'il eût conservé. Souvent ses infirmités le retenoient dans son appartement, & le privoient de ces récréations actives, alors il recevoit la visite de quelques gentilshommes qui avoient leurs habitations près du couvent, & il les admettoit famillièrement à sa table ; ou bien il s'occupoit à faire quelque ouvrage curieux de mécanique & à étudier les principes de cette science, pour laquelle il avoit toujours montré beaucoup de goût & de disposition. Il avoit même engagé Turriano, un des plus ingénieux méchaniciens de son siecle, à l'accompagner dans sa solitude ; il

travailloit avec lui à conſtruire des 1558.
modeles des machines les plus utiles, & à faire des expériences ſur leurs propriétés reſpectives ; & il n'étoit pas rare que les idées du monarque ſerviſſent à perfectionner les inventions de l'artiſte. Il ſe délaſſoit quelquefois à des ouvrages de mécanique purement curieux & ſinguliers ; il faiſoit des figures qui au moyen de reſſorts intérieurs, imitoient les mouvemens & les geſtes humains, au grand étonnement des moines ignorans, qui voyant des effets qu'ils ne pouvoient comprendre, tantôt ſe défioient de leurs propres ſens, tantôt ſoupçonnoient Charles & Turriano d'être en commerce avec des puiſſances inviſibles. Il prenoit un plaiſir particulier à conſtruire des horloges & des montres, ayant trouvé, après des eſſais multipliés, qu'il lui étoit impoſſible d'en faire marcher deux exactement l'une comme l'autre, il ne put s'empêcher, dit-on, de réfléchir, avec

1558. un mélange de ſurpriſe & de regret, ſur ſa propre folie, en ſe rappellant le temps & les ſoins qu'il avoit employés vainement pour inſpirer aux hommes une rigoureuſe uniformité de ſentiment ſur les dogmes compliqués & myſtérieux de la religion.

Ses occupations plus ſérieuſes.

Quelles que fuſſent les autres occupations qui rempliſſoient le reſte de ſon temps, il en réſervoit conſtamment une grande partie pour des exercices de piété. Soir & matin, il aſſiſtoit réguliérement au ſervice divin dans la chapelle du monaſtere. Il prenoit beaucoup de plaiſir à lire des livres de dévotion, particuliérement les ouvrages de St. Auguſtin & de St. Bernard ; & il avoit des converſations fréquentes ſur des ſujets de religion avec ſon confeſſeur & avec le prieur du couvent.

Le genre de vie que Charles avoit embraſſé, étoit digne d'un homme parfaitement dégagé de tout les ſoins de ce monde, & préparé à

passer dans l'autre; la premiere année de sa retraite s'écoula ou dans des amusemens innocens qui adoucissoient ses peines, & délassoient son esprit fatigué par une longue & excessive application aux affaires, ou dans des occupations pieuses qu'il regardoit comme essentielles pour se disposer à un autre état. Mais environ six mois avant sa mort, la goutte, qui lui avoit laissé un intervalle plus long que de coutume, reparut avec un surcroît de violence. Son tempéramment épuisé eut à peine assez de force pour soutenir une si forte secousse, qui affoiblit son ame ainsi que son corps; dès ce moment, à peine retrouve-t-on quelques traces de cette raison saine & mâle qui avoit distingué Charles de ses contemporains. Une superstition timide & servile flétrit son esprit. Il perdit le goût de toute espece d'amusemens, & tâcha d'assujettir sa vie à toute l'austérité de la regle monastique. Il ne désiroit plus d'autre société que celle des

1558.

Cause de sa mort.

1558. moines, & passoit presque tout son temps à chanter avec eux les hymnes du missel. Pour expier ses péchés, il se donnoit en secret la discipline avec une rigueur si excessive, qu'après sa mort on trouva le fouet de cordes dont il se servoit, teint de son sang. Ce n'étoit pas encore assez de ces actes de mortification qui, quoique séveres, n'étoient pas sans exemple. L'inquiétude, la défiance & la crainte qui accompagnent toujours la superstition, troubloit de plus en plus son esprit, & diminuant à ses yeux le mérite de ce qu'il avoit fait, le portoit à chercher quelqu'acte de piété extraordinaire & nouveau, qui pût signaler son zele, & attirer sur lui la faveur du ciel. L'idée à laquelle il s'arrêta, est une des plus bisarres & des plus étranges que la superstition ait jamais enfantées dans une imagination foible & déréglée. Il résolut de célébrer ses propres obseques avant sa mort. En conséquence il se fit éle-

ver un tombeau dans la chapelle 1558.
du couvent. Ses domestiques y allerent en procession funéraire, tenant des cierges noirs dans leurs mains, & lui-même il suivoit enveloppé d'un linceul. On l'étendit dans un cercueil avec beaucoup de solemnité. On chanta l'office des morts; Charles joignoit sa voix aux prieres qu'on récita pour le repos de son ame, & mêloit ses larmes avec celles que répandoient les assistans, comme s'ils avoient célébré de véritables funérailles. La cérémonie se termina par jeter, suivant l'usage, de l'eau bénite sur le cercueil, & tout le monde s'étant retiré, les portes de la chapelle furent fermées. Charles sortit alors du cercueil & se retira dans son appartement, plein des idées lugubres que cette solemnité ne pouvoit manquer d'inspirer (*a*). Soit que la longueur de

(*a*) Strada *de bell. Belg. l.* 1. *p.* 11. Thuan. 723. Sandov. *l.* 2, *p.* 609, &c.

1558. la cérémonie l'eût fatigué, soit que cette image de mort eût fait sur son esprit une impression trop forte, il fut saisi de la fievre le lendemain. Son corps exténué ne put

21 Septem. 1558. résister à la violence de l'accès, & il expira le 21 de Septembre âgé de cinquante-huit ans, six mois & vingt-cinq jours.

Son caractere. Comme Charles fut par son rang & sa dignité, le premier souverain de son siecle, le rôle qu'il joua fut aussi le plus brillant, soit que l'on considere la grandeur, la variété ou le succès de ses entreprises. Ce n'est qu'en observant avec attention sa conduite, non en consultant les louanges exagérées des Espagnols ou les critiques partiales des François, qu'on peut se former une juste idée du génie & des talens de ce prince. Il avoit des qualités particulieres,

Miniana, *continuat. Marian. vol.* 4, *p.* 216. Verra y Zuniga, *vida del Carlos*, *p.* 3.

qui marquent fortement ſon caractere, & qui non-ſeulement le diſtinguent des autres princes ſes contemporains, mais encore expliquent cette ſupériorité qu'il conſerva ſi long-temps ſur eux. Dans tous les plans qu'il concerta, il porta toujours une prudence & une réſerve qu'il tenoit de la nature autant que de l'habitude. Né avec des talens qui ſe développerent lentement & ne parvinrent que tard à la maturité, il s'étoit accoutumé à peſer tous les objets qui l'intéreſſoient avec une attention exacte & réfléchie. Il y portoit toute l'activité de ſon ame ; il s'y arrêtoit avec l'application la plus ſérieuſe, ſans ſe laiſſer diſtraire par le plaiſir, ni réfroidir par aucun amuſement ; & il rouloit en ſilence ſon objet dans ſon eſprit. Il communiquoit enſuite l'affaire à ſes miniſtres, & après avoir écouté leurs opinions, il prenoit ſon parti avec une fermeté qui accompagne rarement cette lenteur dans les délibérations. Auſſi toutes 1558.

1558. les opérations de Charles bien différentes des saillies brusques & inconséquentes de Henri VIII & de François I, avoient l'air d'un systême lié, dont toutes les parties étoient combinées, tous les effets prévus, & où l'on avoit même pourvu aux accidens. Sa célérité dans l'exécution n'étoit pas moins remarquable que sa patience dans la délibération. Il consultoit avec phlegme, mais il agissoit avec activité; & il ne montroit pas plus de sagacité dans le choix des mesures qu'il avoit à prendre, que de fécondité de génie dans l'invention des moyens propres à en assurer le succès. Il n'avoit pas reçu de la nature l'esprit guerrier, puisque dans l'âge où le caractere a le plus d'ardeur & d'impétuosité, il resta dans l'inaction; mais lorsque enfin il prit le parti de se mettre à la tête de ses armées, son génie se trouva tellement fait pour s'exercer avec vigueur sur quelqu'objet qu'il embrassât, que bientôt il acquit

une connoissance de l'art de la guerre 1558.
& des talens pour le commandement, qui le rendirent l'égal des plus habiles généraux de son siecle. Charles possédoit sur-tout au plus haut degré, la science la plus importante pour un roi, celle de connoître les hommes, & d'adapter leurs talens aux emplois divers qu'il leur confioit. Depuis la mort de Chievres jusqu'à la fin de son regne, il n'employa aucun général, aucun ministre, aucun ambassadeur, aucun gouverneur de province, dont les talens ne fussent pas proportionnés au service qu'il en attendoit. Quoique dépourvu de cette séduisante aménité de mœurs, qui distinguoit François I & lui gagnoit les cœurs de tous ceux qui l'approchoient, Charles n'étoit pas privé des vertus qui assurent la fidélité & l'attachement. Il avoit une confiance sans bornes dans ses généraux; il récompensoit avec magnificence leurs services; il n'envioit point leur gloire & ne paroissoit

1558. pas jaloux de leur pouvoir. Presque tous les généraux qui commanderent ses armées, peuvent être mis au rang des plus illustres capitaines; les avantages qu'il remporta sur ses rivaux furent évidemment l'effet des talens supérieurs des officiers qu'il leur opposa; cette circonstance pourroit, en quelque sorte, diminuer son mérite & sa gloire, si l'art de démêler & d'employer les meilleurs instrumens, n'étoit pas la preuve la moins équivoque du talent de gouverner.

On remarque cependant dans le caractere politique de Charles, des défauts qui doivent affoiblir beaucoup l'admiration qu'excitent ses talens extraordinaires. Il étoit dévoré d'une ambition insatiable : quoiqu'il y eût peu de fondement à l'opinion généralement répandue de son temps, qu'il avoit formé le chimérique projet d'établir une monarchie universelle en Europe, il est cependant certain que le désir de se distinguer comme conquérant, le

le précipita dans des guerres continuelles, qui épuiserent & écraserent ses sujets, & ne lui laisserent pas le temps de s'occuper à perfectionner dans ses Etats la police intérieure & les arts, objets les plus dignes d'occuper un prince qui fait du bonheur de ses peuples le but de son gouvernement. Charles ayant, dès sa jeunesse, réuni la couronne impériale aux royaumes d'Espagne & aux domaines héréditaires des maisons d'Autriche & de Bourgogne, tant de titres & de puissance lui ouvrirent une si vaste carriere de projets ambitieux, & l'engagerent dans des entreprises si compliquées & si épineuses, qu'il sentit souvent que l'exécution en surpassoit ses forces; alors il eut recours à de bas artifices, indignes de la supériorité de son génie; quelquefois même il s'écarta des regles de la probité, d'une maniere déshonorante pour un grand prince. Sa politique insidieuse & perfide étoit encore plus frappante 1559.

1559. & plus odieuse par le contraste du caractere franc & ouvert de ses deux contemporains, François I & Henri VIII. Quoique cette différence fût particuliérement l'effet de la diversité du caractere de ces princes, on doit aussi l'attribuer en partie à une opposition dans les principes de leur conduite politique, qui peut faire excuser à quelques égards ce vice de Charles, sans cependant le justifier entiérement. François & Henri, presque toujours entraînés par l'impulsion de leurs passions, se précipitoient avec violence vers le but qu'ils avoient en vue. Les mesures de Charles étant le résultat d'une réflexion froide & tranquille, étoient combinées avec art & formoient un systême régulier. Les hommes du caractere des premiers poursuivent naturellement l'objet de leurs désirs, sans chercher de déguisement & sans employer d'adresse : ceux du caractere de Charles sont portés, soit en concertant, soit en exécutant

leurs projets, à recourir à des finesses qui conduisent toujours à l'artifice & dégénerent souvent en fausseté. 1559.

La tradition nous a laissé, sur le caractere privé & la conduite domestique de Charles-Quint, des détails moins circonstanciés & moins intéressans qu'on n'auroit dû l'attendre, en considérant le grand nombre des auteurs qui ont entrepris l'histoire de sa vie ; mais ces particularités ne sont point l'objet de cet ouvrage, où je me suis proposé de rapporter les événemens du regne de ce prince, & non de peindre les vertus ou ses défauts privés.

Conférence relative à la paix.

Cependant les plénipotentiaires de France, d'Espagne & d'Angleterre continuoient leurs conférences à Cercamp : chacun d'eux fit d'abord au nom de sa cour des demandes exagérées, suivant l'usage des négociateurs ; mais comme ils désiroient tous également la paix, ils étoient disposés à se relâcher mu-

1559. tuellement de leurs prétentions, pour lever tour les obstacles qui s'opposeroient à un accommodement. La mort de Charles-Quint étoit pour Philippe une nouvelle raison de hâter la conclusion d'un traité, parce qu'elle augmentoit encore l'impatience qu'il avoit de retourner en Espagne, où il n'y avoit plus personne au-dessus de lui. Cependant, malgré les désirs réunis de toutes les parties intéressées à la paix, il survint un événement qui occasionna un délai inévitable dans les négociations. Environ un mois après l'ouverture des conférences à Cercamp, Marie d'Angleterre mourut après un regne court & sans gloire, & Elisabeth sa sœur fut proclamée reine avec une joie universelle. Comme les plénipotentiaires voyoient expirer leurs pouvoirs par la mort de Marie, ils ne purent continuer leurs négociations sans avoir une commission & des instructions de leur nouvelle souveraine.

Mort de Marie, reine d'Angleterre. Elisabeth lui succedé. 17 Novem.

Henri & Philippe virent avec un égal degré d'inquiétude l'élévation d'Elisabeth au trône d'Angleterre. Comme pendant l'administration soupçonneuse de Marie, Elisabeth s'étoit conduite, dans la situation délicate & difficile où elle se trouvoit, avec une prudence & une adresse fort au-dessus de son âge, ces deux princes avoient pris la plus haute idée de ses talens, & s'attendoient déja à un regne bien différent de celui de sa sœur. Ils sentoient également combien il étoit important de se la rendre favorable, & ils employerent à l'envi les moyens les plus propres à se concilier sa confiance. Chacun d'eux avoit, en sa faveur, une circonstance propre à intéresser Elisabeth: Henri lui avoit offert un asyle dans ses Etats, au cas que les violences de Marie la missent dans la nécessité de chercher sa sûreté hors de l'Angleterre. Philippe avoit, par son crédit, empêché Marie de se porter aux dernieres extrémités contre sa

1559. Henri & Philippe tâchent de gagner Elisabeth.

1559. sœur. Ils tâcherent l'un & l'autre de faire valoir ces circonstances. Henri écrivit à Elisabeth & lui fit les protestations les plus vives d'estime & d'attachement ; il lui représenta la guerre qui s'étoit allumée entre les deux royaumes, non comme une querelle nationale, mais comme l'effet de l'aveugle complaisance de Marie pour les désirs de son mari ; il la conjura de se dégager d'une alliance qui avoit été si funeste à l'Angleterre, & à faire avec lui une paix particuliere, sans y mêler ses intérêts avec ceux de l'Espagne, dont elle devoit absolument se séparer. Philippe, d'un autre côté, craignant de voir finir sa liaison avec l'Angleterre, liaison dont il avoit récemment reconnu toute l'importance dans sa rupture avec la France, non-seulement fit à Elisabeth les déclarations les plus positives de son attachement pour elle & de la résolution où il étoit d'entretenir avec elle la plus étroite amitié ; afin de confirmer

& de perpétuer leur union, il lui offrit même de l'époufer, & s'engagea d'obtenir du pape des difpenfes pour ce mariage. 1559.

Délibérations d'Elifabeth fur la conduite qu'elle doit tenir.

Elifabeth pefa les propofitions des deux rois avec l'attention la plus férieufe, & avec ce difcernement de fes vrais intérêts, qu'on a toujours remarqué dans fes délibérations. Elle reçut d'abord affez favorablement l'ouverture que lui faifoit Henri d'une négociation féparée, parce que c'étoit un moyen d'ouvrir avec la France une correfpondance dont elle pouvoit tirer beaucoup d'avantage, fi Philippe ne montroit pas affez de zele & d'activité pour lui affurer les conditions qu'elle fe propofoit de tirer d'un traité commun. Cependant elle ne fe prêta à la propofition de Henri qu'avec beaucoup de réferve & de circonfpection, dans la crainte d'alarmer le caractere foupçonneux de Philippe, & de perdre un allié en cherchant à gagner un

1559. ennemi (*a*). Henri lui-même, par un trait impardonnable d'indiscrétion, empêcha Elisabeth de pousser sa correpondance avec lui aussi loin qu'il l'auroit fallu pour offenser & aliéner Philippe. Dans le temps qu'il s'occupoit avec la plus grande assiduité, à gagner l'amitié d'Elisabeth, il céda avec une imprudente facilité aux sollicitations des Princes de Lorraine, & permit à sa belle-fille la reine d'Ecosse de prendre le titre & les armes de reine d'Angleterre. Cette prétention déplacée, qui a été la source des malheurs de Marie Stuart, éteignit tout d'un coup la confiance qui commençoit à s'établir entre Henri & Elisabeth, & fit naître à la place la défiance, le ressentiment & la haine. La reine d'Angleterre jugea dès-lors qu'elle devoit unir étroitement ses intérêts avec ceux de Philippe, & n'attendre la paix

(*a*) Forbes, *t.* 1, *p.* 4.

que des négociations qu'elle traiteroit conjointement avec lui (*a*). 1559.

Elle autorise ses plénipotentiaires à traiter de la paix.

Comme immédiatement après son avénement, elle avoit donné des pouvoirs aux mêmes ambassadeurs qui avoient été nommés par sa sœur, elle leur enjoignit d'agir en tout de concert avec les plénipotentiaires d'Espagne, & de ne faire aucune démarche sans en avoir auparavant conféré avec eux. Mais quoiqu'elle jugeât qu'il étoit de la prudence d'avoir cet air de confiance dans le roi d'Espagne, elle sut jusqu'où elle devoit aller, & ne témoigna aucune inclination à accepter la proposition extraordinaire de mariage que Philippe lui avoit faite. Les Anglois avoient montré si ouvertement combien ils détestoient le choix que Marie avoit fait de ce prince, qu'il y auroit eu

(*a*) Strype, *annals of the reformation*, *t.* 1, *p.* 11. Carte, *hist. of England*, *t.* 3, *p.* 375.

1559. de l'imprudence à les irriter, en renouvelant une si odieuse union. Elle connoissoit d'ailleurs trop bien le caractere dur & impérieux de Philippe pour songer à en faire son époux. Elle ne croyoit pas d'ailleurs qu'une dispense du pape pût l'autoriser à l'épouser ; elle eût par-là condamné elle-même le divorce de son pere avec Catherine d'Arragon, & reconnu que le mariage d'Anne de Boulen, sa mere, avec Henri VIII, étoit nul, & par conséquent que sa naissance étoit illégitime. Mais quoiqu'elle fût bien déterminée à ne pas accéder à la proposition de Philippe, la situation de ses affaires ne lui permettoit pas de la rejeter positivement. Elle fit donc une réponse vague, mais où il entroit tant d'estime pour Philippe, que s'il ne pouvoit rien en conclure pour le succès de ses désirs, du moins elle ne lui ôtoit pas l'espérance.

Négociation à Cateau-Cambresis.

Cet artifice & la prudence avec laquelle Elisabeth fut pendant quel-

que temps cacher ses sentimens & ses intentions à l'égard de la religion, séduisirent tellement Philippe, qu'il épousa avec la plus grande chaleur les intérêts de cette reine dans les conférences qui se renouvelerent à Cercamp, & se continuerent ensuite à Cateau-Cambresis. Pour conclure un traité définitif qui devoit concilier les droits & les prétentions de tant de princes, il y avoit tant de points obscurs & embrouillés à éclaircir, tant de détails minutieux à discuter, que la négociation paroissoit devoir traîner en longueur; mais le connétable de Montmorency, passant alternativement aux cours de Paris & de Bruxelles pour prévenir ou écarter toutes les difficultés, mit tant d'activité & d'adresse dans ses démarches, que tous les objets de contestation furent enfin conciliés d'une maniere très-satisfaisante pour Henri & pour Philippe; & tout fut disposé pour mettre la derniere main au traité qu'ils devoient con-

1559.

6 Février. 1559.

1559. Difficultés relatives aux prétentions de l'Angleterre.

clure entr'eux. Le ſeul obſtacle qui en retardât l'exécution, venoit des prétentions de l'Angleterre : Eliſabeth demandoit du ton le plus abſolu, la reſtitution de Calais comme une condition eſſentielle de ſon conſentement à la paix ; Henri refuſoit de céder cette importante conquête ; & l'un & l'autre paroiſſoient avoir pris, à cet égard, une réſolution que rien ne pouvoit changer. Philippe appuyoit vivement la demande d'Eliſabeth ; mais ce n'étoit point par un motif d'équité à l'égard des Anglois & pour contribuer à leur faire recouvrer ce qu'ils avoient perdu en épouſant ſa cauſe ; ce n'étoit pas non plus dans la ſeule vue de plaire à Eliſabeth par ce témoignage de zele pour ſes intérêts ; le but de ce prince étoit de rendre la France moins formidable, en reſtituant à ſes anciens ennemis une place qui leur donnoit un accès facile dans le cœur du royaume. Cependant l'ardeur avec laquelle il appuyoit les inſtances

des plénipotentiaires Anglois commença à se ralentir. Elisabeth, se sentant bien affermie sur son trône, avoit commencé, dans le cours de la négociation, à prendre ouvertement des mesures vigoureuses, non-seulement pour détruire ce que sa sœur avoit fait en faveur du papisme, mais même pour établir sur de solides fondemens la religion protestante; Philippe fut dès-lors convaincu que son projet d'épouser Elisabeth avoit toujours été chimérique, & qu'il ne devoit plus y penser. Dès ce moment ses instances en faveur de cette princesse furent plus froides & plus vagues, & il ne les continua que par décence & par des considérations politiques très-éloignées. Elisabeth devoit s'attendre à ce changement de conduite, & le remarqua bientôt; mais comme rien n'étoit plus contraire aux intérêts de son peuple & plus incompatible avec ses plans d'administration intérieure, que la durée d'une guerre avec la

1559.

1558. France ; elle sentit la nécessité de se soumettre aux conditions que lui imposoit la situation de ses affaires, & de se préparer à se voir abandonnée d'un allié qui ne tenoit plus à elle que par un foible lien, à moins qu'elle ne réduisît promptement ses prétentions à des demandes modérées & raisonnables. Elle donna en conséquence de nouvelles instructions à ses ambassadeurs ; & les plénipotentiaires de Philippe agissant comme médiateurs entre ceux de la France & de l'Angleterre (a), on trouva un expédient qui sembloit autoriser Elisabeth à se relâcher de la hauteur de ses premieres propositions à l'égard de Calais. Tous les articles moins importans furent arrangés sans difficultés & sans délai. Philippe, craignant de paroître avoir abandonné les Anglois, voulut que le traité de paix entre Henri & Elisabeth,

(a) Forbes, l. 1. p. 59.

fût conclu dans les formes, avant celui qu'il négocioit avec le même monarque. Le premier fut signé le deux d'Avril, & l'autre le lendemain. 1558.

Articles du traité entre la France & l'Angleterre.

Le traité entre la France & l'Angleterre ne conteñoit aucun article important que celui qui concernoit Calais. Il fut stipulé que Henri resteroit en possession de cette place avec toutes ses dépendances pendant huit ans; & qu'à l'expiration de ce terme, il la rendroit à l'Angleterre; qu'en cas de refus de la rendre, il payeroit cinq cent mille couronnes, pour le payement desquelles, sept ou huit riches négocians qui ne seroient pas ses sujets, donneroient des sûretés suffisantes; que cinq François de distinction seroient livrés comme ôtages, jusqu'à ce que ces sûretés fussent fournies; que lors même que les cinq cent mille couronnes auroient été payées, le droit des Anglois sur Calais, resteroit toujours entier; que le roi & la reine d'Ecosse seroient

1559. compris dans le traité; que si Henri ou ses alliés violoient la paix par quelqu'acte d'hostilité, celui-ci seroit obligé de rendre à l'instant Calais, & que d'un autre côté si les infractions à la paix venoient d'Elisabeth, Henri, ainsi que le roi & la reine d'Ecosse, seroient dispensés de tous les engagemens qu'ils contractoient par le traité.

Vues des deux partis dans ce traité.

Malgré l'attention recherchée qui semble avoir dicté toutes ces précautions, il est évident que Henri n'étoit pas dans l'intention de rendre Calais, & il n'est pas probable qu'Elisabeth s'attendît à cette restitution; il étoit bien difficile que pendant le cours de huit ans, cette reine vécût dans une union assez parfaite avec la France & l'Ecosse pour ne pas donner à Henri quelque prétexte d'alléguer qu'elle avoit violé le traité; & en supposant même que cet espace de temps s'écoulât, sans qu'il y eût, de part ni d'autre, aucun sujet de plainte, Henri avoit le choix de payer la

somme stipulée, & Elisabeth n'avoit d'autre moyen pour soutenir son droit que la force des armes. Cependant en rédigeant dans cette forme les articles du traité qui regardoient Calais, Elisabeth contentoit tous ses sujets; elle donnoit aux politiques éclairés une preuve de son adresse, en colorant ce qu'elle ne pouvoit empêcher: elle amusoit la multitude par l'espérance de recouvrer bientôt cette place dont l'abandon total auroit pu paroître une honteuse lâcheté. 1559.

L'expédient que Montmorency mit en œuvre pour faciliter la conclusion de la paix entre la France & l'Espagne, fut de négocier deux traités de mariage: l'un entre Elisabeth, fille aînée de Henri, & Philippe, qui supplanta l'infortuné Don Carlos son fils, à qui cette princesse avoit été promise dans les premieres conférences de Cercamp; l'autre entre Marguerite, sœur de Henri, avec le duc de Savoie. Quelque foibles que soient les liens du

1559. ſang parmi les princes, & quelque peu d'égard qu'ils puiſſent y avoir lorſqu'ils ſont animés par des vues d'ambition, ils veulent cependant quelquefois paroître déterminés par ces affections domeſtiques, & ils les alléguent pour juſtifier des démarches qu'ils jugent néceſſaires, mais qu'ils reconnoiſſent être contraires à la politique ou à l'honneur. Tel fut l'uſage que fit Henri des deux propoſitions de mariage auxquelles il donna ſon conſentement. Il aſſura un établiſſement honorable pour ſa ſœur & ſa fille, & en conſidération de cet arrangement, il ſouſcrivit en faveur de Philippe & du duc de Savoie, à des conditions, que, ſans ce prétexte, il n'eût jamais oſé approuver.

Articles du traité de paix.

Les principaux articles du traité entre la France & l'Eſpagne furent, qu'il y auroit une amitié ſincere & perpétuelle entre les deux couronnes & leurs alliés reſpectifs; que les deux monarques travailleroient de concert à procurer la convoca-

tion d'un concile général, pour arrêter les progrès de l'héréſie, & rétablir l'unité & la concorde dans l'égliſe chrétienne, que toutes les conquêtes faites en deça des Alpes, par l'un ou l'autre parti, depuis le commencement de la guerre en 1551, feroient réciproquement abandonnées; que le duché de Savoie, la principauté de Piémont, le pays de Breſſe, & tous les autres territoires précédemment ſoumis au duc de Savoie, feroient rendus à Emanuel Philibert, immédiatement après la célébration de ſon mariage avec Marguerite de France; à l'exception cependant des villes de Turin, Quiers, Pignerol, Chivas & Villanova, dont Henri reſteroit en poſſeſſion juſqu'à ce que ſes prétentions ſur ces places, du chef de ſa grand-mere, euſſent été jugées & décidées en juſtice réglée; que tant que Henri retiendroit ces places, Philippe auroit la liberté de mettre des garniſons dans les villes de Verceil & d'Aſti;

1559.

1559. que le roi de France évacueroit sur le champ toutes les places qu'il occupoit en Toscane & dans le pays de Sienne, & renonceroit à toutes prétentions futures sur ces places; qu'il rendroit le marquisat de Montferrat au duc de Mantoue; qu'il pardonneroit aux Génois & leur céderoit les villes qu'il avoit conquises dans l'île de Corse; que les princes & Etats auxquels ces cessions seroient faites, ne demanderoient aucun compte à leurs sujets de la conduite qu'ils ont tenue sous la domination d'une puissance étrangere, & que tout ce qui s'étoit passé seroit enseveli dans l'oubli. Le pape, l'empereur, les rois de Danemarck, de Suede, de Pologne, de Portugal, le roi & la reine d'Ecosse, & presque tous les princes & Etats de la chrétienté furent compris dans ce traité de paix, comme alliés ou de Henri ou de Philippe (*a*).

(*a*) *Recueil des traités*, t. 2, p. 227.

1559.

La tranquillité rétablie en Europe.

On vit ainſi la tranquillité renaître dans l'Europe. Toutes les cauſes de diſcorde qui avoient ſi long-temps diviſé les monarques puiſſans de France & d'Eſpagne, & tranſmis des querelles héréditaires de Charles à Philippe & de François à Henri, parurent entiérement anéanties. Les François ſeuls ſe plaignirent des conditions inégales d'un traité qu'avoit accepté leur ſouverain trop facile, ſéduit par un miniſtre ambitieux qui vouloit recouvrer ſa liberté, & par une maîtreſſe artificieuſe, qui cherchoit à ſatisfaire ſon reſſentiment. Il ſe récrierent hautement contre la folie de céder aux ennemis de la France cent quatre-vingt-neuf villles fortifiées, tant dans les Pays-Bas qu'en Italie, en échange des trois petites villes de Saint-Quentin, de Ham & du Catelet. Ils regardoient comme une tache ineffaçable à la gloire de la nation, de renoncer à de vaſtes territoires, ſi aiſés à défendre, que l'ennemi, même après pluſieurs années

1559 de victoires, n'auroit osé espérer de les arracher de leurs mains.

Ratification de la paix entre la France & l'Espagne.

Mais Henri, sans être touché des sentimens de son peuple, ni ébranlé par les représentations de son conseil, ratifia le traité, & remplit avec la plus grande fidélité tous les engagemens qu'il avoit pris. Le duc de Savoie se rendit à Paris avec un cortege nombreux, pour y célébrer son mariage avec la sœur de Henri. Le duc d'Albe fut envoyé à la même cour, à la tête d'une superbe ambassade pour épouser Elisabeth au nom de son maître. Ils furent reçus l'un & l'autre avec la plus grande magnificence ; au milieu des réjouissances & des fêtes qui se donnerent à cette occasion, Henri perdit la vie par un accident extraordinaire & assez connu. François II, son fils, prince encore enfant, d'une constitution foible, d'un esprit plus foible encore, monta sur le trône. Bientôt après, Paul termina son regne impérieux & violent, en guerre avec tout le monde & mécon-

Mort de Henri. 10 Juillet 1559.

18 Août.

tent de ſes propres neveux. Ceux-ci, perſécutés par Philippe, & abandonnés du ſucceſſeur de Paul, qu'ils avoient eux-mêmes élevé par leur crédit ſur le trône papal, furent condamnés au ſupplice que leur ambition & leurs forfaits avoient mérité; & leur mort fut auſſi infâme que leur vie avoit été criminelle. On vit ainſi diſparoître preſqu'en même temps tous les perſonnages qui avoient joué les rôles principaux ſur le grand théâtre de l'Europe. Un nouveau période d'hiſtoire s'ouvre à cette époque; d'autres acteurs paroiſſent ſur la ſcene, animés par d'autres vues & d'autres paſſions. De nouvelles querelles s'élevent entre les princes, & de nouveaux plans d'ambition vont occuper & troubler le monde. 1559.

Revue générale du regne de Charles-Quint.

En réfléchiſſant ſur les époques de l'hiſtoire, les plus fécondes en révolutions, on voit qu'il y a une grande diſproportion entre les changemens qui ſe ſont opérés & les efforts qui ont été faits. Les conquê-

1559. tes ne ſont jamais étendues ni rapides, que parmi des nations dont les progrès dans l'art du gonvernement ſont très-inégaux. Lorſqu'Alexandre le Grand, à la tête d'un peuple brave, de mœurs ſimples, formé à la guerre par des inſtitutions admirables, ſubjugua un Etat énervé par les excès du luxe & de la moleſſe; lorſque Gengiskan & Tamerlan, conduiſant des armées de barbares robuſtes, fondirent ſur des nations affoiblies par le climat, le commerce & les arts, ſemblables à des torrens rapides, ces conquérans détruiſirent tout devant eux, ſubjugant les royaumes & les provinces dans l'eſpace de temps qu'il falloit pour les traverſer. Mais les peuples, qui ſont à peu près également civiliſés & inſtruits, ne ſont pas expoſés aux calamités d'une conquête ſoudaine. Leurs connoiſſances, leurs progrès dans l'art de la guerre, leur habileté en politique, ſont preſque au même degré. Alors le deſtin des Etats ne dépend pas d'une ſeule

bataille.

bataille. Ils ont dans leur conſtitution intérieure des reſſources nombreuſes. Un état même n'eſt pas ſeul intéreſſé à ſa défenſe & à ſa conſervation. D'autres puiſſances interviennent dans ſes querelles, & balancent, par leurs ſecours, les avantages momentanés qu'un des deux partis peut avoir obtenus. Après des guerres longues & meurtrieres, toutes les nations rivales ſe trouvent épuiſées; aucune n'eſt vaincue. Enfin on eſt forcé de conclure une paix qui laiſſe à chacune à peu près la même puiſſance & le même territoire. 1559.

Tel fut l'état de l'Europe pendant le regne de Charles-Quint. Aucun prince n'avoit ſur les autres aſſez de ſupériorité de forces pour ne trouver aucune réſiſtance à ſes efforts, aucun obſtacle à ſes conquêtes. Aucune nation ne ſurpaſſoit les autres dans la ſcience du gouvernement, au point d'avoir acquis ſur elles une prééminence marquée. Chaque Etat avoit, par ſa ſituation & ſon climat, des avantages & des

1559. inconvéniens ; & ils étoient tous distingués par quelque caractere particulier, soit par l'esprit du peuple, soit par la forme de la constitution. Mais les avantages que l'un possédoit, étoient balancés par des circonstances favorables à d'autres ; & de cette combinaison, il résultoit qu'aucun n'avoit une supériorité qui pût devenir funeste à tous. Dans ce siecle, ainsi qu'aujourd'hui, les nations de l'Europe étoient comme une grande famille ; elles avoient des traits, communs à toutes, qui formoient une ressemblance, & il y avoit dans chacune des différences sensibles qui les distinguoient ; mais on ne voyoit pas entr'elles cette grande diversité de caractere & de génie, qui, dans presque tous les périodes de l'histoire, a mis les Européens au-dessus de tous les autres habitans du globe, & semble avoir destiné les uns à commander, les autres à obéir.

Mais quoique cette ressemblance, cette égalité presqu'entiere dans

l'état des différentes nations de l'Europe, eût empêché le regne de Charles-Quint d'être distingué par des conquêtes aussi étendues & aussi rapides qu'on n'en trouve des exemples dans d'autres époques de l'histoire, cependant tous les grands royaumes de cette partie du monde ont subi, pendant le cours de son administration, un changement très-remarquable dans leur état politique, & ont été soumis à l'influence de certains évènemens qui n'ont pas même aujourd'hui perdu toute leur activité, & qui continuent d'exercer encore leur action avec plus ou moins de force. Ce fut pendant le regne de Charles, & par une suite des continuels efforts que son ambition audacieuse fit faire aux différens royaumes de l'Europe, qu'ils acquirent plus de vigueur dans leur constitution intérieure, qu'ils apprirent à connoître leurs ressources, à sentir leur force, & à se rendre formidables aux autres. Ce fut aussi pendant ce regne que les divers Etats de

1559. Changement remarquable dans l'état de l'Europe sous le regne de Charles-Quint.

1559. l'Europe, auparavant isolés & désunis, s'unirent si intimement les uns aux autres, qu'ils ne formerent plus qu'un grand systême politique, & chacun d'eux y prit un rang, où il s'est maintenu depuis avec une constance à laquelle on n'auroit pas dû s'attendre, après les événemens multipliés de deux siecles très-agités.

Progrès de la maison d'Autriche.

Cependant les progrès & les acquisitions que fit la maison d'Autriche furent plus considérables, & en même temps plus sensibles & plus frappans que ceux des autres puissances. J'ai fait ailleurs l'énumération des vastes domaines dont Charles-Quint hérita de ses ancêtres, tant Autrichiens que Bourguignons & Espagnols; il y ajouta lui-même la couronne impériale; & comme si c'eût été encore trop peu, les bornes de l'univers furent reculées & un nouveau monde fut soumis à son autorité. Par son abdication, les provinces de la Bourgogne & les royaumes d'Espagne, avec toutes leurs dépendances dans

le nouveau & dans l'ancien monde, 1559.
passerent à Philippe ; mais Charles transmit ces états à son fils, dans une condition bien différente de celle où il les avoit reçus : ils étoient augmentés par l'acquisition de nouvelles provinces ; ils avoient pris l'habitude d'obéir à une administration ferme & vigoureuse ; ils étoient accoutumés à des efforts aussi dispendieux que continus, peu connus en Europe avant le seizieme siecle, quoiqu'ils fussent nécessaires pour soutenir la guerre entre des nations civilisées. Les provinces de Frise, d'Utrecht & d'Overyssel, qu'il avoit achetées de leurs anciens propriétaires, & le duché de Gueldres dont il s'étoit rendu maître, en partie par la force des armes, en partie par les artifices de la négociation, formoient des accroissemens très-importans aux domaines de la maison de Bourgogne. Ferdinand & Isabelle lui avoient laissé toutes les provinces d'Espagne, depuis le fond des Pyrénées jusqu'aux fron-

1559. tieres de Portugal ; mais comme il resta constamment en paix avec ce royaume, il ne fit aucune acquisition de ce côté.

Particuliérement en Espagne. Charles n'avoit cependant pas laissé d'étendre sa puissance dans cette partie de ses Etats. Par le succès de la guerre qu'il eut à soutenir avec les communes de Castille, il éleva sa prérogative royale sur les ruines des privileges du peuple. Il laissa subsister le nom des Cortès & la formalité de leurs assemblées ; mais il anéantit presqu'entiérement leur autorité & leur jurisdiction, & il leur donna une nouvelle forme qui en fit un conseil de serviteurs de la couronne, plutôt qu'une assemblée des représentans du peuple. Un des membres de la constitution ayant été ainsi mutilé, il étoit impossible que l'autre ne fût pas affecté du même coup, & n'y perdît quelque chose. L'anéantissement du pouvoir populaire rendit la force aristocratique moins formidable. Les grands, entraînés par l'esprit guerrier de

leur siecle, ou séduits par les honneurs qu'ils obtinrent à la cour, épuiserent leur fortune dans le service militaire, ou en s'attachant à la personne du souverain. Ils ne redouterent point, peut-être même n'observerent-ils pas les progrès dangereux de l'autorité royale, qui, en leur laissant la vaine distinction de se couvrir en présence de leur maître, les dépouilloit par degrés de la puissance réelle dont ils jouissoient lorsqu'ils formoient un corps & agissoient de concert avec le peuple. Le succès avec lequel Charles étoit parvenu à abolir les privileges des communes & à réprimer le pouvoir des nobles de Castille, encouragea Philippe à attaquer les droits plus étendus encore du royaume d'Arragon. Les Castillans, déja accoutumés à la soumission, prêterent leur secours pour imposer le même joug à leurs voisins plus heureux & plus indépendans. La volonté du souverain devint la loi suprême dans tous les royaumes 1559.

1559. d'Espagne ; alors des princes qui n'étoient plus arrêtés dans la combinaison de leurs plans par la jalousie du peuple, ni contrariés dans l'exécution par le pouvoir des nobles, furent en état de tendre à de grands objets & de réunir toutes les forces de l'Etat pour atteindre à leur but.

Et dans les autres provinces de l'Europe.

En même temps que Charles, par l'extension de la prérogative royale, travailloit à rendre les rois d'Espagne maîtres dans l'intérieur, il augmentoit la dignité & la puissance de sa couronne par ses acquisitions au dehors. Il assuroit à l'Espagne la paisible possession du royaume de Naples, que Ferdinand avoit usurpé par artifice, & qu'il conservoit avec peine. Il réunit à la couronne d'Espagne le duché de Milan, une des provinces les plus fertiles & les plus peuplées de l'Italie ; & il laissa ses successeurs, indépendamment de leurs autres domaines, les princes les plus puissans de cette contrée, qui avoit été si long-temps le théâtre où les

grandes puiſſances de l'Europe ſe diſputoient à l'envi la ſupériorité. 1559.
Lorſque les François, par une ſuite du traité de Cateau-Cambréſis, eurent retiré leurs troupes de l'Italie, & totalement renoncé à leurs plans de conquête au-delà des Alpes, les Eſpagnols y devinrent plus puiſſans & leurs ſouverains furent en état, tant que la monarchie conſerva quelque degré de vigueur, d'avoir la principale influence ſur tous les événemens qui ſe paſſerent dans cette partie de l'Europe. Mais tous ces accroiſſemens d'autorité au dedans & de domaines au dehors, dont les rois d'Eſpagne ont été redevables à Charles-Quint, ſont peu conſiérables en comparaiſon de ſes acquiſitions dans le nouveau monde. Ce ne furent pas des provinces, mais des empires qu'il réunit à ſa couronne. Les immenſes territoires qu'il y conquit, les ſources inépuiſables de richeſſes qu'il y découvrit, & les perſpectives ſans bornes qu'offroit dans tous les genres

1559. cette grande découverte, ne pouvoient manquer d'exciter l'activité de son successeur, eût-il été moins ambitieux que Philippe, & de le rendre non-seulement entreprenant, mais encore formidable.

Progrès de la branche Allemande de la maison d'Autriche.

Tandis que la branche aînée de la maison d'Autriche s'élevoit à ce degré de supériorité en Espagne, la branche cadette, dont Ferdinand étoit le chef, devenoit aussi très-puissante en Allemagne. Les domaines héréditaires que cette maison possédoit depuis long-temps en Allemagne, réunis aux royaumes de Hongrie & de Bohême que Ferdinand avoit acquis par son mariage, formoient une puissance respectable; & ce prince y ayant ajouté la couronne impériale, se trouva maître d'Etats plus étendus qu'aucun des empereurs précédens, à l'exception de Charles-Quint, n'en avoit possédé depuis plusieurs siecles. Heureusement pour l'Europe, le mécontentement de Philippe à l'occasion du refus que fit son oncle de

lui céder la couronne impériale, 1559.
empêcha pendant quelque temps les princes de la maiſon d'Autriche d'agir de concert, & produiſit même entr'eux une jalouſie & une animoſité ſenſible. Cependant l'intérêt mutuel de ces princes éteignit par degrés une rivalité ſi peu politique ; la confiance ſe rétablit entr'eux & l'agrandiſſement de leur maiſon devint l'objet commun de toutes leurs démarches ; ils donnerent & reçurent alternativement les ſecours dont ils avoient beſoin pour l'exécution de leurs plans ; & les ſuccès de chacun ajouterent à la conſidération & à l'importance de tous. Une famille ſi puiſſante & ſi ambitieuſe devint un objet général de jolouſie & de crainte ; pendant tout un ſiecle, toutes les forces, ainſi que la politique de l'Europe, eurent pour but de l'abaiſſer & de la traverſer. Rien n'eſt plus propre à donner une idée frappante de l'aſcendant que la maiſon d'Autriche avoit pris en Europe, & de

1559. la terreur qu'elle inſpiroit, que de conſidérer combien elle étoit encore formidable, lors même qu'après avoir épuiſé ſes forces par des efforts extraordinaires & exceſſifs, l'Eſpagne ne fut plus que l'ombre d'un grand nom, & que ſes rois furent tombés dans un état de foibleſſe & d'imbécillité. Les nations Européennes avoient ſi ſouvent éprouvé la ſupériorité de ſes forces, & avoient été ſi conſtamment occupées à ſe tenir en garde contre elle, que la crainte de cette puiſſance étoit devenue une eſpece de ſentiment habituel, dont l'influence ſe conſervoit encore, quand les cauſes qui l'avoient fait naître ne ſubſiſtoient plus.

Acquiſitions des rois de France pendant le regne de Charles-Quint.

Tandis que la maiſon d'Autriche s'occupoit avec tant de ſuccès à étendre ſes domaines, la France faiſoit peu d'acquiſitions de territoire; tous ſes projets de conquêtes en Italie avoient échoué; elle n'avoit encore formé aucun établiſſement conſidérable dans le nouveau

monde, & après les efforts vigoureux, & continus de quatre regnes successifs, les limites du royaume étoient à peu près telles que Louis XI les avoit laissées. Mais si les progrès de la France, dans l'augmentation de son territoire, n'étoient pas aussi rapides que ceux de la maison d'Autriche, ils étoient peut-être plus sûrs, parce qu'ils étoient moins brusques & moins sensibles. La conquête de Calais ôta aux Anglois le pouvoir de faire des invasions en France sans s'exposer au plus grand danger, & délivra les François de la crainte d'un ancien ennemi, qui jusqu'alors pouvoit pénétrer en tout temps dans le royaume, & retarder ou faire échouer l'exécution de leurs entreprises même les mieux concertées contre d'autres puissances. L'importante acquisition de Metz couvroit cette partie de leur frontiere, qui auparavant étoit très-foible & la plus exposée à une insulte. Ainsi la France, dès le moment où elle 1559.

1559. obtint ces nouvelles sûretés contre les attaques du dehors, a dû être regardé comme le plus puissant royaume de l'Europe. C'est en effet de tous les Etats du Continent le plus heureusement situé, soit pour faire des conquêtes, soit pour se défendre. Des extrémités de l'Artois jusqu'au fond des Pyrénées, & du canal Britannique jusqu'aux frontieres de la Savoie & aux côtes de la Méditerranée, ses domaines sont contigus & ne se pénétrent avec ceux d'aucune autre puissance. Plusieurs des provinces les plus considérables, lesquelles étoient soumises à de grands vassaux de la couronne souvent en guerre avec leur suzerain, étoient alors accoutumées à reconnoître l'autorité du roi & à lui obéir; & en devenant membres de la même monarchie, les habitans de ces provinces avoient pris les sentimens de la nation à laquelle ils s'étoient incorporés, & concouroient avec zele à tout ce qui pouvoit intéresser son honneur & son

avantage. Le pouvoir, le crédit dont on dépouilla les nobles, passa tout entier à la couronne. Le peuple ne fut pas admis à partager leurs dépouilles; il n'obtint aucun privilege nouveau; il n'acquit pas une portion plus étendue dans la législation. Les rois de France, en travaillant à abaisser leurs grands vassaux, n'avoient pas consulté l'intérêt du peuple; ils n'avoient songé qu'à étendre leur prérogative; contens de les avoir entiérement soumis à l'autorité de la couronne, ils s'embarrassoient peu de délivrer les communes de l'ancienne dépendance où les tenoient les nobles de qui elles relevoient. 1555.

Un monarque, à la tête d'un peuple ainsi uni au dedans & à l'abri des entreprises du dehors, avoit le droit de former de grandes entreprises, & le pouvoir de les exécuter. Les guerres étrangeres, qui avoient duré presque sans interruption depuis l'avénement de Charles VIII au trône, avoient nou-

1559. ſeulement entretenu & fortifié l'eſprit belliqueux de la nation, en accoutumant les troupes aux fatigues du ſervice militaire, & en les formant en même temps à l'obéiſſance; elles avoient encore ajouté à leur ardeur naturelle, la vigueur de la diſcipline. Une nobleſſe brave & active qui ſe regardoient comme oiſive & inutile lorſquelle n'étoit pas en campagne, qui ne connoiſſoit guere d'autres amuſemens que les exercices & les jeux militaires, qui ne voyoit d'autre route à la puiſſance, à la renommée ou à l'opulence que la guerre, ne pouvoit pas ſouffrir que ſon ſouverain reſtât long-temps dans l'inaction. Le peuple, étranger aux arts de la paix, étoit toujours prêt à prendre les armes au commandement de ſes ſupérieurs; les dépenſes des guerres longues ſoutenues dans des pays éloignés, l'avoient accoutumé à ſupporter des impoſition qui peuvent paroître légeres, en les comparant au poids énorme des taxes mo-

dernes, mais qui paroîtront exorbitantes, si on les compare à celles qui étoient levées en France, ou dans tout autre état de l'Europe avant le regne de Louis XI. Ainsi tous les membres dont le royaume étoit composé, étant également impatiens d'exercer leur activité, & en état de faire de grands efforts, les entreprises & les opérations de la France ne durent pas être moins formidables en Europe que celles de l'Espagne. Les avantages supérieurs de sa situation, la contiguïté & la masse de son territoire, & l'état particulier de sa constitution politique, concouroient à rendre ses entreprises encore plus alarmantes & plus décisives. Le roi exerçoit une autorité absolue sur ses sujets; le peuple ne connoissoit ni les occupations ni les habitudes qui donnent de l'éloignement ou de l'inaptitude pour la guerre; les nobles, quoique soumis au degré de subordination nécessaire dans un gouvernement régulier, con- 1559.

1559. servoient encore la fierté & le courage, effet de leur ancienne indépendance. La vigueur des temps de la féodalité subsistoit encore, mais sans l'anarchie qui en étoit la suite ; & les rois de France pouvoient employer avec avantage l'ardeur belliqueuse que cette ancienne & singuliere institution avoit allumée ou entretenoit encore, sans être exposés à aucun des dangers ou des inconvéniens, inséparables de ce systême politique lorsqu'il étoit dans toute sa force.

Circonstances qui arrêtent les effets immédiats du pouvoir de la France.

Un royaume, dans l'état qu'on vient de décrire, est peut-être capable de plus grands efforts militaires que dans un période même où il auroit fait plus de progrès ; mais quelque redoutable, quelque funeste même aux autres nations que pût être une semblable puissance, les guerres civiles qui s'éleverent alors dans cette monarchie, préserverent l'Europe des suites qu'elle en auroit pu craindre. Pendant la moitié d'un siecle, la France fut occu-

pée & troublée par ces querelles 1559.
intestines, dont la religion fut le prétexte & l'ambition la cause, où les chefs des différentes factions déployerent à l'envi de grands talens, mais où le gouvernement, sous une suite de regnes foibles, ne montra ni vigueur ni habileté. Ces troubles épuiserent la force intérieure du royaume; l'esprit d'anarchie se répandit à tel point parmi les nobles, à qui la rébellion étoit familiere & la contrainte des loix étrangere, qu'il fallut ensuite un long intervalle, non-seulement pour rétablir la vigueur de la nation, mais encore pour raffermir l'autorité du prince; de sorte qu'il s'écoula encore bien du temps, avant que la France pût tourner toute son attention vers les affaires du dehors, & soutenir une guerre étrangere avec toutes ses ressources. Elle étoit encore bien loin de reprendre en Europe cet ascendant qu'elle a obtenue depuis l'administration du cardinal de Richelieu, & que la fi-

1559. tuation ainsi que l'étendue de ses domaines, la nature de son gouvernement, & le caractere de son peuple, la mettent en état de conserver.

Progrès de l'Angleterre relativement à sa situation intérieure.

Tandis que les états du Continent étendoient leur pouvoir & leur influence, l'Angleterre de son côté travailloit avec le même succès à augmenter sa force intérieure & à perfectionner son gouvernement. Henri VIII, peut-être sans en avoir eu l'intention, mais certainement sans un plan fixe & suivi, poursuivit le projet d'abaisser la noblesse, que la politique de son pere Henri VII avoit commencé. L'orgueil & le caprice, qui dominoient dans son caractere, lui firent employer de préférence dans l'administration des affaires publiques, des hommes nouveaux, parce qu'il les trouvoit plus souples ou moins scrupuleux; il leur confia l'autorité la plus étendue, & les éleva même aux places les plus distinguées par la dignité, ce qui ne pouvoit

manquer d'avilir & de blesser l'ancienne noblesse. En aliénant ou en faisant vendre les biens ecclésiastiques, dont le produit fut dissipé avec une profusion égale à la rapacité qui les avoit envahis, & en accordant aux anciens propriétaires de terres le privilege de vendre leurs biens & d'en disposer par testament, il mit en circulation un fonds de richesses immenses, auparavant sans activité ; par ce moyen il excita l'esprit d'industrie & de commerce, & lui donna du mouvement & de l'énergie. La route du crédit & de l'opulence se trouva ouverte aux personnes de tous les états. L'accroissement subit & excessif de la masse d'argent, qu'occasionna en Espagne la découverte de l'Amérique, fut funeste à l'industrie de ce royaume, au lieu que l'augmentation modérée de la masse des richesses qui circuloient en Angleterre y donna la vie au commerce, éveilla l'industrie de la nation, & l'encouragea à des entreprises utiles. En

1559.

1559. France la couronne gagna ce que perdit la noblesse ; en Angleterre les communes partagerent avec le roi la dépouille des nobles ; en acquérant des propriétes, elles acquirent en même temps du pouvoir & de la considération ; elles commencerent à sentir leur propre importance ; elles étendirent par degrés leur influence dans le corps législatif ; & sans qu'on prévît ni qu'elles prévissent peut-être elles-mêmes l'effet de leurs prétentions, elles obtinrent à la fin cette autorité puissante, à laquelle la constitution britannique est redevable de son existence, & devra la conservation de sa liberté.

En même temps que le gouverment Anglois avançoit vers sa perfection, plusieurs circonstances concouroient à changer l'ancien systême politique relativement aux puissances étrangeres & à en introduire un autre plus avantageux à l'Etat. En rejettant la suprêmacie & la jurisdiction du siege de Rome, la na-

sion épargna des sommes considé- 1559.
bles, qu'on faisoit passer tous les ans à Rome, soit pour des dispenses & des indulgences, soit pour subvenir aux frais des pélerinages dans les pays étrangers (*a*), soit pour payer les annates, les premiers fruits, & mille autre taxes que cette cour avide & artificieuse levoit sur la crédulité des peuples. L'idée d'une jurisdiction différente de la puissance civile, & qui prétendoit non-seulement en être indépendante, mais y être même supérieure, étoit une étrange absurdité en matiere

(*a*) La perte évidente que ces différentes dépenses occasionnoient à la nation, doit avoir été très-considérable. Les pélerinages seuls étoient un objet de conséquence. En 1428, il y eut neuf cens seize personnes qui demanderent des permissions pour aller visiter l'église de Saint Jacques de Compostelle en Espagne. *Rymer, vol. X.* En 1434, le nombre des pélerins pour le même lieu monta à deux mille quatre cens soixante : en 1445, il fut de deux mille cent. *Rymer, vol. XI.*

1539. de gouvernement, propre à donner de l'inquiétude aux esprits foibles, & tendant directement à troubler la société; cette absurdité fut entiérement abolie. Le gouvernement devint plus simple à la fois & plus respectable, lorsqu'il n'y eut plus de rang ni d'état, qui pût exempter quelques citoyens d'être cités aux mêmes tribunaux & jugés par les mêmes loix que tous les autres citoyens.

Relativement aux affaires du Continent.

Les Anglois, en perdant Calais, furent exclus du Continent. Tous les projets d'invasion en France, devinrent alors aussi chimériques qu'ils avoient été auparavant nuisibles. Les vues des Anglois se bornerent, d'abord par nécessité, ensuite par choix, à leur propre île. Cette fureur de conquête qui, pendant plusieurs siecles, avoit agité la nation & épuisé ses forces en guerres continuelles & infructueuses, se dissipa enfin. Ces esprits actifs qui n'avoient jusqu'alors connu & suivi d'autre profession que la guerre

guerre, apprirent à chercher de l'occupation dans les arts de la paix, & l'Etat y gagna. La nation affoiblie par ses fréquentes expéditions sur le Continent, reprit de nouvelles forces; & lorsque des circonstances extraordinaires la forcerent dans la suite de prendre part à des guerres étrangeres, la vigueur de ses efforts en fut d'autant plus grande que ces efforts n'étoient qu'accidentels & de courte durée. 1559.

Relativement à l'Ecosse.

Le même principe qui avoit engagé les Anglois à adopter ce nouveau systême relativement aux puissances du Continent, leur fit aussi changer leur plan de conduite à l'égard de l'Ecosse, le seul Etat étranger qui par sa situation locale, avoit avec les Anglois une liaison assez intime pour exiger de leur part une attention continuelle. Ils renoncerent à leur ancien systême, c'est-à-dire à la conquête de ce royaume, parce que la nature du pays, jointe à la bravoure de ses robustes habitans, ren-

1559. doit ce projet, sinon impraticable, au moins fort dangereux ; il parut préférable de travailler à s'assurer en Ecosse assez d'influence pour mettre l'Angleterre à l'abri de tout danger & de toute inquiétude de ce côté. La pauvreté nationale des Ecossois & la violence de leurs factions rendoient l'exécution de ce plan, facile pour un peuple si supérieur à eux du côté des richesses. Leurs chefs plus populaires furent séduits ; les ministres & les favoris de la couronne furent corrompus ; & l'on prit un ascendant si absolu dans leurs conseils, que les opérations de l'Ecosse furent bientôt subordonnées en grande partie aux intérêts de l'Angleterre. Une sécurité si parfaite à l'égard des puissances étrangeres, ajoutée aux avantages intérieurs dont l'Angleterre jouissoit déja, ne put manquer d'augmenter sa considération & son crédit. Le long regne d'Elisabeth, qui fut également distingué par la sagesse, la fermeté & la vigueur, accéléra les progrès de

1559.

cette puissance, & l'éleva avec rapidité à ce degré de supériorité qu'elle a conservé depuis parmi les Etats de l'Europe.

Changemens dans la situation politique des puissances inférieures de l'Europe.

Pendant le période dans lequel la situation politique des grandes monarchies subit ces révolutions, il se fit aussi dans les Etats inférieurs des changemens très-importans : ceux qui arriverent à la cour de Rome sont les plus frappans, & ils ont eu les suites les plus sérieuses & les plus étendues.

La révolution la plus considérable du quinzieme siecle à la cour de Rome.

J'ai exposé dans mon *introduction* la naissance de cette jurisdiction spirituelle que les papes se sont arrogée comme vicaires de J. C. & j'ai suivi les progrès de l'autorité qu'ils ont possédée comme princes temporels. Avant le regne de Charles-Quint, rien ne tendit à circonscrire ou à modérer leur puissance, que les lettres & la philosophie qui commençoient à se ranimer & à être cultivées. Les progrès de la science n'étoient pas encore bien considérables ; sa marche est tou-

1559. jours lente ; il faut laisser écouler bien du temps avant que son influence s'étende sur le peuple, & produise sur lui des effets sensibles. Peut-être que les lumieres peuvent par degrés & après une longue succession de temps ébranler un systême de fausse religion ; mais il n'y a pas d'exemple qu'elles en aient entiérement détruit un seul. Ce sont des instrumens trop foibles pour démolir ces grands édifices que la superstition éleve sur des fondemens profonds, & qu'elle fait fortifier avec l'art le plus consommé.

Révolte générale contre la doctrine de l'église Romaine & contre la puissance des papes.

Luther avoit attaqué la suprématie du pape avec d'autres armes & avec une impétuosité plus formidable. Le temps & la forme de son attaque, & une foule de circonstances qui ont déja été exposées, concoururent au succès de son entreprise. Le charme qui aveugloit les hommes depuis tant de siecles, se dissipa tout-à-coup. L'esprit humain, qui pendant si long-temps étoit resté aussi aveuglément soumis

que s'il n'eût été formé que pour croire ce qu'on lui enseignoit & pour faire ce qu'on lui prescrivoit, sortit soudainement de sa létargie; il voulut connoître avant de croire; il sentit le poids de ses fers, & brisa bientôt le joug qu'il avoit porté jusqu'alors. Cette fermentation, cette inquiétude extraordinaire des esprits, qui apperçue dans l'éloignement des temps, paroît inexplicable ou extravagante, étoit si générale, qu'elle doit avoir été produite par des causes naturelles & d'un activité bien puissante. Les royaumes de Danemarck, de Suede, d'Angleterre & d'Ecosse, & presque la moitié de l'Allemagne secouerent le joug de la domination des papes, abolirent leur jurisdiction dans leurs domaines, & donnerent force de loi à des formes de culte & à des systêmes de doctrine, non-seulement indépendans de l'église Romaine, mais absolument opposés à ses dogmes. 1559.

Cet esprit d'innovation ne se

1559. borna pas aux peuples qui s'étoient révoltés ouvertement contre le pape ; il se répandit dans toute l'Europe, & éclata dans tous les pays avec différens degrés de violence. Il pénétra de bonne heure en France, & y fit des progrès rapides. Le nombre de ceux qui embrasserent les opinions des réformateurs y étoit si grand, leur zele avoit tant d'ardeur, & les talens de leurs chefs étoient si distingués, que bientôt ils oserent disputer la supériorité à l'église établie, & qu'ils furent quelquefois sur le point de remporter la victoire. Dans toutes les provinces d'Allemagne qui continuerent à reconnoître la suprématie papale, ainsi que dans les Pays-Bas, la doctrine du protestantisme étoit enseignée secrétement ; & elle avoit fait tant de prosélytes, qu'ils étoient prêts à se révolter, & que la crainte seule de la sévérité du gouvernement, les empêcha de suivre l'exemple de leurs voisins & de se rendre indépendans. En Espagne & en Ita-

1559.

lie, la même diſpoſition à ſecouer le joug ſe fit appercevoir. Pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur ſavoir & leurs talens, attaquerent avec tant de force & traiterent avec tant de mépris les prétentions du pape à l'infaillibilité & au pouvoir ſuprême, qu'il fallut toute la vigilance du magiſtrat civil, tout l'appareil de l'autorité pontificale, & toute la rigueur du tribunal de l'inquiſition pour réprimer & éteindre ces diſpoſitions.

Diminution des domaines du pape.

La défection de tant d'Etats riches & puiſſans porta un coup funeſte à la grandeur & à la force du ſiege de Rome; les papes en perdant une partie de leurs domaines & de leurs revenus, eurent par là moins de récompenſes à diſtribuer aux eccléſiaſtiques des différentes dénominations, qui leur étoient attachés par des vœux d'obéiſſance, auſſi bien que par les liens de l'intérêt, & qu'ils employoient comme des inſtrumens propres à établir ou à ſoutenir leurs uſurpations.

1559. dans toutes les parties de l'Europe. Ces mêmes contrées qui désavouoient alors la jurisdiction des papes, étoient celles qui anciennement leur avoient été le plus dévouées. L'empire de la superstition differe de toute autre espece de domination ; son pouvoir souvent est plus grand & trouve une obéissance plus aveugle dans les pays éloignés du siege du gouvernement ; tandis que ceux qui en sont plus voisins, sont aussi plus à portée d'appercevoir les impostures sur lesquelles il est fondé, & les artifices dont on se sert pour le soutenir. Les vices ou les défauts personnels des papes, les fautes & la corruption de leur administration, l'ambition, la vénalité & la fausseté qui régnoient à leurs cours, ne pouvoient échapper aux Italiens, & affoiblissoient nécessairement ce degré de respect qui fait naître la soumission. Mais en Allemagne, en Angleterre & dans les pays plus distans de Rome, toutes ces cho-

ſes étoient abſolument ignorées ; ou n'étant connue que par tradition, elles ne faiſoient que des impreſſions légeres. La vénération pour la dignité papale augmentoit donc en raiſon de la diſtance ; & cette conſidération, fortifiée par une ignorance groſſiere, rendoit les peuples également crédules & obéiſſans. En ſuivant les progrès de la domination des papes, on voit que ce fut en Allemagne & dans les autres pays éloignés de l'Italie, qu'ils tenterent avec le plus de ſuccès les entrepriſes les plus hardies ; qu'ils impoſerent les taxes les plus peſantes & qu'ils exercerent les vexations les plus odieuſes : de ſorte que pour eſtimer la ſomme de pouvoir que la cour de Rome a perdue par les ſuites de la réformation, il faut tenir compte non-ſeulement du nombre, mais encore du caractere des peuples qui ont ſecoué le joug ; il faut conſidérer non-ſeulement la grande étendue de territoire dont elle a été dépouillée, mais encore la 1558.

1559. Ils ſont obligés de changer l'eſprit de leur gouvernement.

ſoumiſſion extraordinaire des ſujets qu'elle a perdus.

Ce ne fut pas ſeulement par la défection de tant d'Etats & de royaumes que la réformation contribua à diminuer la puiſſance des pontifes Romains ; elle les obligea de ſuivre un nouveau plan de conduite même à l'égard des nations qui continuerent de reconnoître leur juriſdiction ; ils les gouvernerent avec plus de douceur & par des maximes nouvelles. La réformation leur apprit, par un exemple funeſte, ce qu'ils ſembloient avoir ignoré juſqu'alors, qu'on peut épuiſer à la fin & pouſſer à bout la patience & la crédulité des hommes. Ils craignirent de faire un nouvel uſage de leur autorité qui pût alarmer ou aigrir les ſujets qui leur reſtoient, & les exciter à la révolte ; ils virent s'établir dans pluſieurs contrées de l'Europe une égliſe rivale, attentive à épier toutes les fautes qui leur échapperoient dans leur adminiſtration, & ardente à

1559.

les relever. Ils savoient que les opinions opposées à leur puissance & à leurs usurpations, n'étoient pas uniquement celles de leurs ennemis, mais qu'elles étoient répandues même parmi les peuples qui leur restoient encore attachés. D'après toutes ces considérations, il n'étoit plus possible aux pontifes de Rome de conduire & de gouverner leurs sectateurs comme ils l'avoient fait dans des temps de paix & de ténebres, où la foi étoit aveugle & la soumission sans bornes, où les peuples, en troupeaux dociles, obéissoient sans résistance à la voix du pasteur. Depuis l'époque de la réformation, les papes ont gouverné par adresse & par intrigue plutôt que par autorité; le style de leurs décrets est resté le même, mais l'effet en a été bien différent. Ces bulles & ces interdits qui, avant la révolution, faisoient trembler les plus grands monarques, ont été depuis ce période méprisés par les plus petits prin-

1559. ces. Ces décisions hardies, ces actes de jurisdiction qui, pendant plusieurs siecles, étoient non-seulement reçus sans contradiction, mais encore révérés comme les arrêts d'un tribunal sacré, auroient été, après la révolte de Luther, méprisés par une partie de l'Europe, comme l'effet de la sotise & de l'arrogance, & détestés par l'autre partie, comme des excès d'impiété & d'injustice. Les papes ont été obligés dans leur administration de se conformer aux principes de leurs adhérens & même d'avoir égard aux préjugés de leurs adversaires. Ils se hasardent rarement à s'arroger de nouveaux droits ou même à défendre avec trop d'obstination leurs anciens privileges, de crainte d'irriter leurs amis; & ils évitent avec soin toutes les démarches qui pourroient soulever l'indignation ou exciter la dérision de leurs ennemis. La politique de la cour de Rome est devenue précautionnée, circonspecte & timide,

autant qu'elle étoit autrefois témé- 1559
raire & violente; & quoique les prétentions à l'infaillibilité, prétentions sur lesquelles repose toute l'autorité des papes, ne leur permettent pas de se désister jamais d'une jurisdiction qu'ils ont une fois réclamée & exercée, ils ont la prudence de laisser dans l'inaction plusieurs de leurs privileges, dans la crainte que des tentatives hors de saison pour les faire revivre, ne leur fasse perdre le reste de pouvoir dont ils jouissent encore. Avant le seizieme siecle, il ne se formoit aucune entreprise considérable dont les papes ne fussent les moteurs & les chefs; ils dirigeoient toutes les grandes alliances; ils étoient regardés comme les arbitres des affaires de la chrétienté; & la cour de Rome étoit le centre des intrigues & des négociations politiques. Mais depuis cette époque, les plus grandes opérations ont été conduites sans l'intervention des papes, qui sont tombés presqu'au niveau des

1559. autres petits princes d'Italie ; ils continuent de s'arroger la même étendue de jurisdiction spirituelle, mais ils n'osent pas l'exercer ; & ils conservent à peine l'ombre de la puissance temporelle qu'ils avoient anciennement.

La réformation contribue à perfectionner dans l'église la morale & les sciences.

Quelque fatale que la réformation eût été à la puissance des papes, elle servit du moins à introduire dans l'église Romaine l'étude des lettres & de la morale. Les ecclésiastiques romains, animés par le désir d'égaler les réformateurs dans les talens qui avoient mérité à ceux-ci l'estime des hommes, par la nécessité d'acquérir des connoissances nécessaires pour se mettre en état de défendre leurs propres opinions ou de réfuter les objections de leurs adversaires, & pas l'émulation naturelle entre deux églises rivales, s'appliquerent à l'étude des sciences utiles, & les cultiverent avec tant d'assiduité & de succès, qu'ils parvinrent par degrés à se rendre aussi célebres par leurs pro-

grès dans la littérature, qu'ils avoient 1559.
été pendant long-temps distingués par leur ignorance. Le même principe occasionna une révolution non moins remarquable dans la conduite du clergé de l'église Romaine. Différentes causes dont on a fait plus haut l'énumération, avoient concouru à introduire parmi ces ecclésiastiques une irrégularité ou plutôt uue dissolution de mœurs scandaleuse. Luther & ses adhérens commencerent leur attaque contre l'église Romaine par les invectives les plus violentes contre ce scandale; de sorte que pour faire cesser ces déclamations, le Clergé fut obligé de mettre dans sa conduite plus de décence & de réserve. Les réformateurs eux-memes se distinguoient non-seulement par la pureté, mais encore par l'austérité de leurs mœurs, & ils avoient à cet égard une réputation si bien établie dans l'opinion publique, que les ecclésiastiques Romains auroient bientôt perdu toute espece de

1559. crédit, s'ils n'avoient pas tâché de se conformer, du moins en partie, à cet exemple. Ils savoient que toutes leurs actions trouveroient dans les Protestans, que l'inimitié & la rivalité animoient également, des observateurs attentifs & séveres, à qui aucune de leurs fautes n'échapperoit, qui les jugeroient sans indulgence, & les releveroient sans ménagement. Cette considération rendit les ecclésiastiques très-soigneux, non-seulement d'éviter tous les excès qui pouvoient mériter le blâme, mais encore d'acquérir des vertus dignes d'estime & d'éloge. En Espagne & en Portugal, où la jurisdiction tyrannique de l'inquisition étouffa la doctrine protestante dès sa naissance, l'esprit du papisme a été invariable ; la littérature y a fait peu de progrès, & le caractere des ecclésiastiques y est presque le même. Mais dans les pays où les partisans des deux doctrines ont vécu les uns avec les autres, où ils ont entretenu

entr'eux une communication libre 1559.
& suivie, pour des objets de commerce ou de littérature, on voit clairement qu'il s'est fait une grande révolution dans les idées comme dans la conduite des ecclésiastiques papistes. Les mœurs du haut clergé & des ecclésiastiques séculiers de France sont devenues d'une décence exemplaire, & plusieurs d'entr'eux se sont distingués par les vertus & les talens qui peuvent honorer leur état.

Effet de la réformation sur le caractere des papes.

L'influence de la réformation ne s'est pas fait sentir seulement aux membres inférieurs de l'église Romaine; elle s'est étendue jusqu'au siege de Rome, jusqu'aux souverains pontifes eux-mêmes. Dans un temps où la puissance de ces pontifes, & la vénération des peuples pour leur caractere, n'avoient point de bornes, où ils n'avoient point d'adversaires attentifs à observer leurs mœurs & ardens à les relever, on avoit vu des papes outrager la décence & la morale mê-

1559. me, ſans que la voix publique oſât s'élever contr'eux ; mais ces mêmes excès ſeroient aujourd'hui cenſurés avec la plus grande ſévérité, & exciteroient l'horreur & l'indignation univerſelle. Au-lieu de chercher à imiter l'élégance & la gaieté des cours des princes temporels, & à les ſurpaſſer en licence, les papes ſe ſont attachés à prendre des mœurs auſteres & convenables à leur caractere ſacerdotal. La chaire de Saint Pierre n'a été, depuis deux ſiecles, ſouillée par aucun pontife qui reſſemblât à l'infame Alexandre VI ou à pluſieurs de ſes prédéceſſeurs, qui ont déshonoré par leurs vices la religion & la nature humaine. Dans cette longue ſucceſſion de papes, on a vu régner à la cour de Rome une décence & une gravité de mœurs, inconnues dans les ſiecles précédens. Pluſieurs d'entre ces pontifes ont été recommandables par les vertus convenables à leur état, & quelques-uns ont fait par leur

bienfaisance, leur modération & leur goût pour les lettres, une sorte de réparation à l'humanité pour les crimes de leurs prédécesseurs. Ainsi les avantages qu'a produits la réformation, ont été plus étendus qu'on ne le croiroit en ne portant sur cet objet qu'un coup d'œil superficiel ; cette grande révolution dans l'église chrétienne a servi, en grande partie, à épurer les mœurs, à répandre le goût de l'étude, & à inspirer l'amour de l'humanité. L'histoire a conservé la mémoire d'un si grand nombre d'événemens révoltans occasionnés par des querelles religieuses, qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment agréable, en voyant naître quelques effets utiles & salutaires d'une source d'où sont sorties tant d'horribles calamités.

1559.

Etat de la république de Venise.

La république de Venise qui, au commencement du seizieme siecle, avoit paru si formidable, que presque tous les potentats de l'Europe s'étoient ligués pour concourir

1559. à sa destruction, voyoit de jour en jour s'affoiblir sa splendeur & sa puissance. Elle perdit non-seulement une grande partie de son territoire par la guerre qu'occasionna la ligue de Cambrai, ses revenus & ses ressources avoient été épuisés par les efforts extraordinaires & long-temps continués qu'elle avoit été obligée de faire pour se défendre: & d'ailleurs le commerce qui avoit été la source de sa richesse & de sa puissance, commençoit à décroître, sans laisser l'espérance de le relever jamais. Toutes les conséquences funestes qui devoient résulter pour la république de la découverte d'un passage aux indes orientales par le Cap de Bonne-Espérance, n'échapperent pas à la sagacité du sénat de Venise; mais en les prévoyant il ne put les prévenir. Dans la vue d'empêcher les Portugais de former des établissemens dans les Indes, non-seulement cette république souleva les soudans d'Egypte & les

empereurs Ottomans contre ces dangereux aventuriers ; elle (*a*) fournit même en ſecret du ſecours aux infideles pour favoriſer leur entrepriſe ; mais tous ces efforts furent ſans ſuccès. L'activité & la valeur des Portugais ſurmonterent tous les obſtacles ; ils s'établirent ſolidement dans les fertiles contrées de l'Inde ; & y acquirent avec de vaſtes territoires, un crédit encore plus étendu. Lisbonne devint, à la place de Veniſe, le marché des précieuſes productions de l'Orient. Les Vénitiens, après avoir exercé pendant une longue ſuite d'années le monopole de ce riche trafic, s'en virent tout-à-coup preſqu'entiérement exclus. Les découvertes des Eſpagnols dans le monde occidental ne furent pas moins funeſtes aux branches inférieures du commerce de Veniſe. Les défauts 1559.

(*a*) Freher. *ſcript. rer. germanic. vol.* 1. *p.* 529.

1559. primitifs de la conſtitution de cette république, défauts qui ont été obſervés plus haut, n'avoient point été corrigés, & les déſavantages qu'elle avoit à vaincre, dans toutes les grandes entrepriſes qu'elle formoit, loin de diminuer, augmentoient tous les jours. Les ſources d'où elle avoit tiré ſes tréſors & ſa puiſſance ſe trouvant épuiſées, l'Etat perdit de ſa force intérieure, & ſes opérations au dehors devinrent par conſéquent moins formidables. Long-temps avant le milieu du ſeizieme ſiecle, Veniſe avoit ceſſé d'être une des principales puiſſances de l'Europe, & n'étoit plus qu'un Etat ſubalterne; mais comme le ſénat eut l'adreſſe de cacher, ſous une apparence de prudence & de précaution, cette diminution de pouvoir, comme il ne fit aucune tentative téméraire qui pût manifeſter ſon inpuiſſance, comme les ſignes de la décadence politique d'un Etat ne ſe remarquent que lentement, & ſont rarement aſſez

tôt apperçus par les Etats voisins pour occasionner un changement soudain dans leur conduite à son égard, Venise continua long-temps d'être considérée & respectée. On la traitoit encore, non selon sa situation actuelle, mais selon le rang qu'elle avoit tenu autrefois. Charles-Quint & les rois de France ses rivaux sollicitoient avec soin & avec ardeur dans toutes leurs entreprises, l'assistance de cette république; & jusqu'à la fin du même siecle, elle fut non-seulement un objet d'attentiou, mais encore un des centres principaux des négociations & des intrigues politiques. 1559.

De la Toscane.

L'autorité que le premier Côme de Médicis & Laurent son petit fils, s'étoient acquise dans la république de Florence, par leur magnificence & leurs talens, inspira à leurs descendans l'ambition d'usurper la souveraineté de leur patrie, & en même temps leur en fraya le chemin. Charles ayant placé Alexandre de Médicis à la tête de

1559. la république, les intérêts & le pouvoir de cette famille se trouverent fortifiés du poids & du crédit de la protection impériale. Côme son successeur, surnommé le Grand, sut profiter de ces avantages ; il établit son autorité suprême sur les ruines de l'ancienne constitution républicaine, & la transmit à ses descendans avec le titre de grands ducs de Toscane ; leurs domaines furent composés des territoires qui avoient appartenu aux trois communautés de Florence, Pise & Sienne, & ils formerent un des Etats les plus respectables de l'Italie.

Des Ducs de Savoie. Les ducs de Savoie, au commencement du seizieme siecle, possédoient des territoires qui n'étoient considérables ni par leur étendue, ni par leur importance ; les François en ayant pris une partie, obligerent le duc régnant à chercher un asile dans la forteresse de Nice, où il resta renfermé pendant plusieurs années, tandis que son fils le prince de Piémont cherchoit à améliorer

améliorer sa fortune en servant, 1560.
comme volontaire, dans les armées d'Espagne. Le traité de Cateau-Cambresis lui rendit ses Etats paternels. Ces Etats sont environnés de tout côtés par de puissans voisins, dont les ducs de Savoie doivent observer, avec la plus grande attention, tous les mouvemens, non-seulement pour éviter le danger d'être surpris ou accablés par quelqu'un d'entr'eux, mais encore pour être en état de choisir avec discernement le parti qu'il leur convient de prendre dans les querelles où il leur est impossible de ne pas s'engager. Cette situation singuliere semble avoir eu une grande influence sur le caractere des ducs de Savoie. La nécessité où il se sont trouvés de veiller sans cesse autour d'eux, de tenir tendus tous les ressorts de leur puissance & de rester dans une activité continuelle, en a fait de tous les princes connus dans l'histoire, ceux qui ont montré le plus

1560. de ſagacité pour démêler leurs véritables intérêts, le plus de fermeté dans leurs réſolutions, & le plus d'adreſſe à profiter de toutes les circonſtances. Ces princes ont ſu, par des acquiſitions ſucceſſives, étendre leur domaine & augmenter leur puiſſance, aſpirant, à la fin, au titre de roi, ils l'ont obtenu il y a environ un demi-ſiecle, & ils tiennent aujourd'hui un rang diſtingué parmi les ſouverains de l'Europe.

Des Provinces-Unies. Les territoires qui forment la république des Provinces-Unies, étoient confondus, pendant la premiere partie du ſeizieme ſiecle, parmi les nombreuſes provinces ſoumiſes à la maiſon d'Autriche; c'étoit un objet ſi peu conſidérable qu'à peine s'eſt-il préſenté une ſeule occaſion d'en faire mention, dans tout le période actif, qui fait le ſujet de cette hiſtoire. Mais bientôt après le traité de Cateau-Cambreſis les maximes violentes & ſu-

perstitieuses de l'administration de Philippe, ayant été mises en exécution avec une rigueur impitoyable par le duc d'Albe, souleverent à tel point les peuples libres des Pays-Bas, qu'ils secouerent le joug Espagnol, & rétablirent les loix & la liberté dont ils jouissoient anciennement; ils les défendirent avec une valeur infatigable qui, après avoir occupé les armes d'Espagne pendant un demi-siecle, épuisa les forces & flétrit la gloire de cette monarchie; & ils contraignirent à la fin leurs anciens maîtres à les reconnoître & à les traiter comme une nation libre & indépendante. Cet Etat, fondé sur la liberté, se soutenant par l'industrie & l'économie, augmentoit sa réputation, dans le temps même qu'il luttoit pour son existence. Mais, lorsque la paix & la sécurité lui eurent permis d'agrandir ses vues & d'étendre son commerce, il devint une des puissances les plus respectables 1560.

1560. tables & les plus entreprenantes de l'Europe.

Les événemens qui appartiennent aux royaumes du nord de l'Europe ont tenu peu de place dans le cours de cette histoire.

De la Russie. La Russie étoit encore ensevelie dans la barbarie & l'obscurité d'où elle n'a été tirée que vers le commencement du siecle présent, par le génie créateur de Pierre le Grand, qui a fait connoître & redouter son pays au reste de l'Europe.

Du Danemarck & de la Suede. Le Danemarck & la Suede subirent, pendant le regne de Charles-Quint, de grandes révolutions dans la constitution civile & ecclésiastique de leur gouvernement. En Danemarck un tyran fut détrôné & chassé du royaume, & un nouveau prince fut appellé au trône par la voix du peuple. On vit en Suede, un peuple belliqueux excité à prendre les armes par la cruauté & l'oppression, secouer le joug des Danois & conférer la dignité royale

à ſon libérateur Guſtave Ericſon, 1560.
qui avoit toutes les vertus d'un héros & d'un citoyen. Le Danemarck épuiſé par des guerres étrangeres, affoibli par les diſſenſions qui s'étoient élevées entre le roi & les nobles, eſt devenu incapable de faire les efforts néceſſaires pour recouvrer l'aſcendant qu'il a eu long-temps dans le nord de l'Europe. La Suede n'a pas plutôt été délivrée d'une domination étrangere qu'elle a commencé à réparer ſes forces; & en peu de temps elle a acquis tant de vigueur dans ſa conſtitution intérieure, qu'elle eſt devenue le premier Etat du Nord. Dès le commencement du dix-ſeptieme ſiecle, elle s'eſt élevée à un des premiers rangs parmi les puiſſances de l'Europe, & elle a eu la principale part dans la formation & la conduite de cette puiſſante ligue qui a protégé non-ſeulement la religion proteſtante, mais

1560. encore la liberté de l'Allemagne contre la superstition & l'ambition de la maison d'Autriche.

Fin du sixieme & dernier Volume.

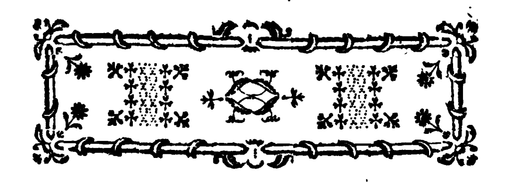


TABLE DES MATIERES

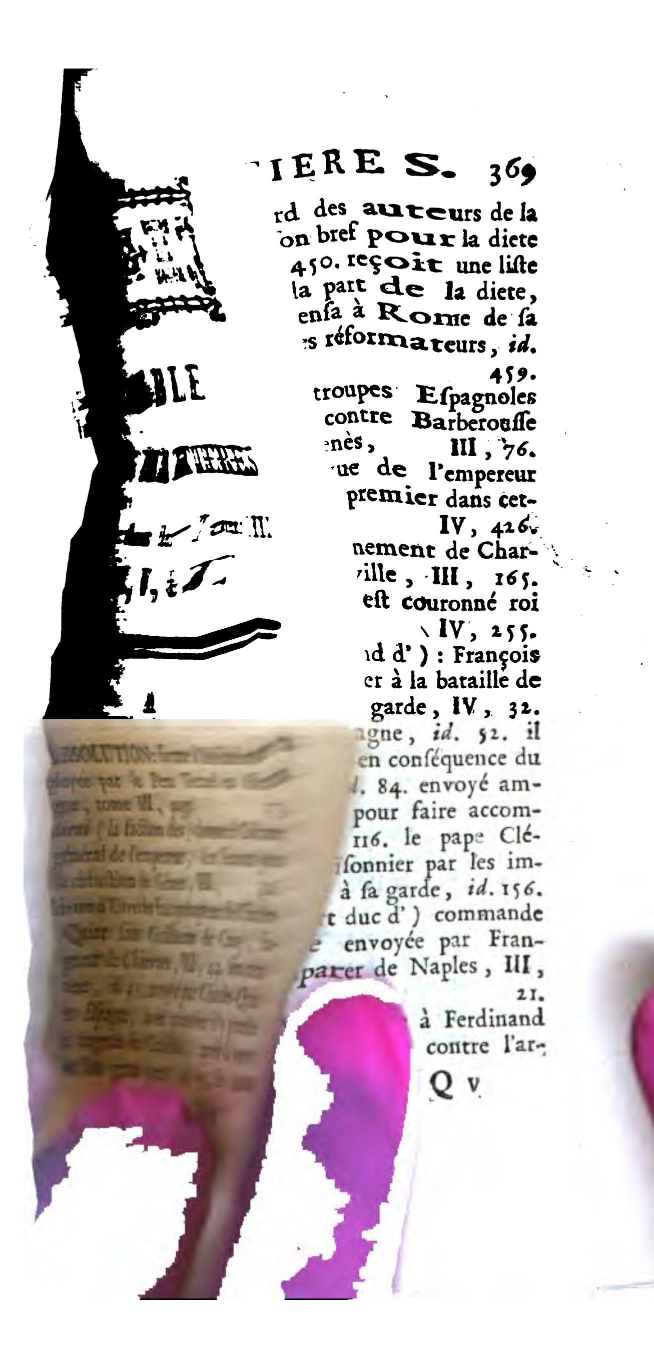
Contenues dans les Tomes III, IV, V, & VI.

A

1560. encore
contre
tion de

Fin





D

F

G

H

J

L

Magdebourg :

N

O

R

T

X

Z

du sixieme & dernier Volume.

